Rapport général
sur la situation de l'Instruction primaire
dans le Grand-Duché de Luxembourg
pendant l'année scolaire 1917-1918.

L'enseignement primaire est donné à domicile ou dans les écoles. Les écoles, tant publiques que privées, se subdivisent en écoles gardiennes, écoles primaires proprement dites, écoles primaires supérieures et écoles d'adultes.

Par arrêté grand-ducal du 10 août 1915, les écoles primaires ont été réparties entre huit arrondissements d'inspection, savoir:

Luxembourg I, comprenant les communes d'Eich, Hollerich et Luxembourg.

Luxembourg II: Canton de Capellen: les communes de Bascharage, Clemency et Dippach.

Canton d'Esch: les communes de Bettembourg, Dudelange, Frisange, Kayl, Leudelange, Mondercange, Pétange, Reckange, Rœser et Sanem.

Canton de Luxembourg: la commune de Weiler-la-Tour.

Luxembourg III: Canton de Capellen: les communes de Garnich, Kehlen, Kopstal et Mamer.

Canton d'Echternach: les communes de Bech et de Consdorf.

Canton de Grevenmacher: les communes de Junglinster et de Rodenbourg.

Canton de Luxembourg: les communes de Bertrange, Contern, Hamm, Hesperange, Niederanven, Rollingergrund,

LANDESBIBLIO
LUXEMBU

Sandweiler, Schuttrange, Steinsel, Strassen et Walferdange.

Canton de Mersch: les communes de Lintgen, Lorentzweiler et Mersch.

Esch-s.-Alzette: les communes de Differdange, Esch, Rumelange et Schifflange.

Grevenmacher: Canton d'Echternach: les communes d'Echternach, Mompach et Rosport.

Canton de Grevenmacher: les communes de Betzdorf, Biwer, Flaxweiler, Grevenmacher, Manternach, Mertert et Wormeldange.

Les communes du canton de Remich.

Ettelbruck: Canton de Diekirch: les communes de Bastendorf, Bettendorf, Bourscheid, Diekirch, Ermsdorf, Erpeldange, Ettelbruck, Feulen, Medernach, Mertzig, Reisdorf et Schieren.

Canton d'Echternach: les communes de Beaufort, Berdorf et Waldbillig.

Canton de Mersch: les communes de Berg, Bissen, Bœvange, Fischbach, Heffingen, Larochette, Nommern et Tuntange.

Canton de Vianden: les communes de Fouhren et de Vianden.

Clervaux: les communes du canton de Clervaux.

Canton de Diekirch: la commune de Hoscheid.

Canton de Vianden: la commune de Putscheid.

Canton de Wiltz: les communes d'Esch, Eschweiler, Kautenbach, Oberwampach, Wiltz, Wilwerwiltz et Winseler.

Redange: Canton de Capellen: les communes de Hobscheid, Kœrich, Septfontaines et Steinfort.

Les communes du canton de Redange.

Canton de Wiltz: les communes de Boulaide, Gœsdorf, Harlange, Heiderscheid, Mecher et Neunhausen.

Les noms des arrondissements indiquent en même temps les lieux de résidence des inspecteurs primaires.

Les données du Rapport général sont fournies par les rapports spéciaux des inspecteurs d'arrondissement.

1er ARRONDISSEMENT : LUXEMBOURG I,

comprenant les communes d'Eich, Hollerich et Luxembourg.

1. Écoles gardiennes.

a) **Écoles gardiennes publiques.**

Les écoles gardiennes publiques étaient au nombre de 15.

Le personnel se composait de 12 maîtresses laïques et de 3 sœurs. Les maîtresses de Bonnevoie, Hollerich-gare et Luxembourg ont suivi des cours spéciaux à l'étranger. Ces dernières ont en outre, à l'exception de deux, subi l'examen prévu par le règlement de la ville. A Luxembourg, on admettait les enfants dès l'âge de 3 ans, à Hollerich à 5 ans. Les écoles gardiennes de la commune de Hollerich ont été fermées à Pâques, à cause des attaques d'aviateurs.

Les écoles gardiennes sont bien installées et bien outillées.

Écoles gardiennes publiques.

Localités	Elèves		Indemnités du personnel
	Garçons	Filles	
Hollerich: Bonnevoie-Nord ...	24	28	950
— Bonnevoie-Sud	25	44	950
— Gare	30	26	950
— Ville.....	17	15	1750
Luxembourg: ville-haute	10	2	950
— id.	18	21	1225
— id.	20	17	1225
Clausen	24	16	950
— Gare	26	25	1225
— Grund	3	9	1225
— id.	12	20	1225
— id.	17	21	1225
— Limpertsberg ..	26	42	1225
— Pfaffenthal	13	23	1225
— id.	29	14	1225
Total ..	294	323	17525 fr.

Dans le courant de l'année, les élèves de l'une des écoles du Grund ont été réunis à ceux des deux autres écoles.

b) **Écoles gardiennes privées.**

Les écoles gardiennes du Rham et d'Eich, dirigées par des maîtresses religieuses, comptaient 35 resp. 129 enfants. L'école gardienne de Mlle Neumann, dirigée par une maîtresse laïque diplômée, en comptait 24. Ces écoles duraient également toute l'année.

2. Écoles primaires proprement dites.

a) **Écoles primaires publiques.**

Les 130 écoles primaires publiques se subdivisaient en 59 écoles de garçons, 58 écoles de fille, 10 écoles mixtes ordinaires et 3 écoles mixtes pour les commençants.

Toutes les écoles de garçons et 5 écoles mixtes ordinaires étaient dirigées par des instituteurs. Les écoles de filles, les écoles mixtes pour commençants et 5 écoles mixtes ordinaires étaient dirigées par des institutrices. Dans les écoles mixtes de Beggen, Cessingen, Kirchberg et Muhlenbach, les 3 premières années d'études étaient dirigées par des institutrices, les autres années d'études se trouvaient sous la direction d'instituteurs.

Les 130 écoles appartenaient à 16 ressorts scolaires. Eich, Weimerskirch, Muhlenbach, Kirchberg, Dommeldange et Beggen n'en forment qu'un seul.

Maisons d'école, salles de classe, places de récréation, lieux d'aisances, musées scolaires, mobilier de classe, matériel d'enseignement et de classe, nouvelles constructions.

Les 21 maisons d'école comptaient 126 salles de classe; 3 salles (Cessingen, Neudorf, Merl) se trouvaient dans d'autres locaux appartenant à la commune, 1 salle se trouvait dans une maison privée.

4 *salles de classe* ne répondaient pas entièrement à leur destination: Hollerich-ville (f.), trop petites, 2; Hollerich-gare (f. maison privée), trop petite, 1; Merl (f.), trop petite 1.

Servaient à d'autres usages qu'à l'enseignement: Hollerich 3, Bonnevoie 3, Cessingen 1 (cartes de vivres); Bonnevoie 1, Hollerich 1 (chant 1 f. p. sem.); Hollerich 6, Luxembourg 7 (élections); Merl 1 (assoc. agric. plus. f.); Beggen 2, Dommel-

dange 1, Neudorf 1, Kirchberg 1 (cartes de vivres); Kirchberg 1 (assoc. agr. et chant plus. f.); Eich 3 (élections); Neudorf 1 (pompiers 3 f.).

La place de récréation manquait à Cessingen, degré inférieur, Neudorf, école mixte, Merl, degré inférieur; à Kirchberg, la place de récréation est trop petite.

Les lieux d'aisances laissaient à désirer au point de vue de la construction à Kirchberg, au point de vue de la propreté à Hollerich-ville, Gasperich et Merl.

Dans les 3 communes, *le mobilier de classe* et *le matériel d'enseignement* ont été complétés et renouvelés par l'acquisition de porte-manteaux, de tableaux noirs, de collections pour l'enseignement intuitif, pour l'enseignement des sciences naturelles, de l'hygiène, de la géographie et de l'histoire, ainsi que par l'acquisition de tableaux artistiques.

Le musée scolaire de Bonnevoie-Nord a rendu de grands services à l'enseignement primaire. *Le jardin scolaire* de Beggen n'est pas encore entièrement achevé.

Le matériel de classe a été fourni régulièrement et en quantité suffisante aux élèves indigents; les objets requis pour les travaux à l'aiguille n'ont pu être fournis que dans une mesure fort restreinte.

Matières d'enseignement.

Les matières obligatoires ont été enseignées à toutes les écoles, conformément au plan d'études en vigueur. A Luxembourg un maître spécial enseignait temporairement la gymnastique aux élèves du degré supérieur.

Durée du temps de classe.

L'année scolaire finissait le 19 août à Eich; à Hollerich et à Luxembourg, par suite des attaques d'aviateurs, elle se terminait le 15 resp. le 19 juillet, au lieu du 4 resp. 3 août.

L'année scolaire courante a commencé le 1er octobre dans la commune d'Eich, le 5 resp. le 14 septembre dans les communes de Luxembourg et de Hollerich.

Les heures de classe variaient, suivant la localité et la saison, entre 8½—11½, 8½—11 et 1½—4, 2—4 (hiver); 8—11 et 2—4½ (été) L'horaire indiqué a dû être changé plusieurs fois à Bonnevoie, Hollerich et Luxembourg-gare pour le motif renseigné ci-dessus.

Élèves.

Nombre des élèves.	Garçons.	Filles.	Total.
de l'âge obligatoire	2742	2673	5415
au-dessus de l'âge obligatoire ...	15	21	36
Total ...	2757	2694	5451

La moyenne des élèves par école était de 41.

Avaient: 11—20 élèves	2	écoles
21—30 —	16	—
31—40 —	50	—
41—50 —	44	—
51—60 —	15	—
61—70 —	2	—
70—76 —	1	école

Absences.

Le total des absences était de 127432 demi-journées, dont 109665 absences justifiées et 17767 non justifiées.

Liste des absences par communes.

Communes de	Élèves de l'âge obligatoire.	Absences			Moyenne des absences par élève			
		en vertu de l'art. 6.	avec permission.	sans permission.	en vertu de l'art. 6.	avec permission.	sans permission.	Total de la moyenne.
Eich.....	1044	17239	493	3544	16,5	0,4	3,3	20,2
Hollerich.....	2161	35202	1083	6885	16,2	0,5	3,1	19,8
Luxembourg	2210	52394	3254	7338	23,7	1,4	3,3	20,4
Total ..	5415	104835	4830	17767	19,4	0,7	3,2	23,3

Commissions scolaires.

1 commission scolaire a visité une fois une partie des écoles primaires, 1 commission a visité 2 fois les écoles primaires et une fois les écoles privées et une partie des cours postscolaires, 1 commission n'a pas visité les écoles.

Application des art. 10, 11 et 12.

Communes de	Art. 10		Art. 11		Art. 12	
	aurait dû être appliqué par la commission scolaire.	a été appliqué par la commission scolaire.	après application de l'art. 10	à défaut d'application de l'art. 10	sur proposition de la commission scolaire.	à défaut de proposition de la commission scolaire.
Eich.....	—	138	96	—	54	—
Hollerich.....	—	215	105	—	78	—
Luxembourg	—	236	113	—	79	—
Total ...	—	589	314	—	211	—

34 élèves étaient dispensés de la fréquentation scolaire pour une partie de l'année.

Le certificat d'études primaires a été délivré à 106 garçons et 112 filles, au total à 218 élèves. Dans ce chiffre sont compris les certificats d'études délivrés à la 7e année attachée aux écoles primaires supérieures de la commune d'Eich et à la 7e année des écoles primaires privées du Rham.

Personnel enseignant des écoles primaires.

Le personnel enseignant se composait de 65 instituteurs, 52 institutrices laïques et 15 institutrices religieuses, y compris l'instituteur et l'institutrice suppléants de Luxembourg.

Mutations dans le personnel enseignant:

par suite d'abandon de la carrière: 2;
par suite de déplacement: 2;
par suite de mise à la retraite: 5;
par suite de promotions: 11.

1 instituteur est décédé dans le courant de l'année; 1 instituteur a eu un congé d'une année pour continuer ses études à l'étranger. 97 membres du personnel étaient remplacés pour motif de santé pendant toute l'année (1), resp. pendant 9 mois (1), pendant 6 mois (1), pendant 3—5 mois (2), pendant 2—3 mois (3), pendant 1—2 mois (7), pendant 15—30 jours (8), pendant 6—15 jours (16), pendant 1—5 jours (58).

Brevet de capacité.

Rang de brevet.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
Brev. d'enseign. pr. sup.	12*)	9	4	25
Brev. d'enseign. postsc. .	45	33	4	82
Brev. d'aptit. pédagog.	6	8	4	18
Brevet provisoire	1	2	3	6
Autorisation	1	—	—	1
Total	65	52	15	132

Capacités pratiques.

Notes.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
1	10	3	3	16
2	42	41	10	93
3	7	5	2	14
Total ..	59	49	15	123

7 écoles, dont 5 d'instituteurs, n'ont pu être inspectées, à cause de la fermeture prématurée des classes. L'instituteur et l'institutrice suppléants de Luxembourg ne sont pas compris.

*) L'instituteur en congé n'est pas compris.

Assiduité.

Notes.	Instituteurs.	Institutrices.		Total.
		laïques.	religieuses.	
1	10	6	3	19
2	42	40	11	93
3	7	3	1	11
Total ..	59	49	15	123

Ancienneté de service.

Années de service.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
1—5	4	11	1	16
6—10	11	5	2	18
11—15	6	9	3	18
16—20	13	7	3	23
21—25	8	7	2	17
26—30	8	6	1	15
31—35	9	4	1	14
36—40	3	1	1	5
41—46	2	2	1	5
Total ...	64	52	15	131

L'instituteur remplaçant n'est pas compris dans ces chiffres.

Traitements communaux.

En traitements communaux, les 65 instituteurs touchaient ..... 168050 fr.
les 52 institutrices laïques ..... 97262,50 »
les 15 institutrices religieuses ..... 18150 »

Total .... 283462,50 fr.

La moyenne du traitement communal était donc pour l'instituteur de ..... 2585 fr.
pour l'institutrice laïque de ..... 1870 »
pour l'institutrice religieuse de..... 1210 » + logem.

Suppléments de traitement.

62 instituteurs recevaient de ce chef..... 44125 fr.
42 institutrices laïques ..... 22775 »
Total ..... 66900 fr.

Primes de brevet.

Rang de brevet.	Primes.	Instituteurs.		Institutrices laïques.		Institutrices religieuses.		Total.
		Nombre.	Sommes.	Nombre.	Sommes.	Nombre.	Sommes.	
Brev. d'ens. pr. sup	300	12	3600	9	2700	4	1200	7500
Brev. d'ens. postsc.	200	45	9000	33	6600	4	800	16400
Brev. d'apt. pédag.	100	6	600	8	800	4	400	1800
Total ...	...	63	13200	50	10100	12	2400	25700 fr.

Indemnités de logement effectives.

64 instituteurs touchaient en indemnités de logement la somme de..... 31850 fr.
52 institutrices laïques ..... 18825 »
Total ..... 50675 fr.

Dépense totale.

Revenus.	Instituteurs.	Institutrices laïques.	Institutrices religieuses.	Total.
Traitements commun..	168050	97262,50	18150	283462,50
Supplém. de traitem. .	44125	22775	—	66900
Primes de brevet	13200	10100	2400	25700
Indem. de log. effect...	31850	18825	4 logem.	50675
Total ...	257225	148962,50	20550	426737,50
Valeur légale du logement fourni	250	—		

La moyenne du traitement, les suppléments, les primes de brevet et les indemnités de logement effectives, resp. légales compris, était

pour l'instituteur de	3961 fr.
pour l'institutrice laïque de	2864 »
pour l'institutrice religieuse de.....	1370 » + logem.

Indemnités payées au personnel enseignant des écoles primaires pour la direction de cours postscolaires.

34 instituteurs ont touché 10355 fr., en moyenne, 304 fr.;
17 institutrices laïques 4540 fr., en moyenne, 267 fr.;
13 institutrices religieuses 4450 fr., en moyenne, 342 fr.

Logements.

1 instituteur et 15 institutrices occupaient des logements fournis par les communes. Les institutrices religieuses disposaient de 4 logements. Les logements étaient dans un état convenable.

Une distribution de prix a eu lieu dans la commune d'Eich.

La caisse d'épargne se trouvait introduite dans 75 écoles, où 667 élèves ont versé 33168,33 fr.

b) **Écoles primaires privées.**

Les écoles de l'hospice du Rham comptaient 88 garçons et 76 filles et formaient 5 classes, dont les 3 classes inférieures étaient mixtes et les deux classes supérieures, l'une pour garçons, l'autre pour filles, des classes parallèles. Le personnel enseignant se composait de 4 institutrices laïques et d'une institutrice religieuse. Les institutrices possédaient 1 le brevet d'enseignement postscolaire et 4 le brevet d'aptitude pédagogique.

Les 6 années d'études primaires de Ste-Sophie formaient 3 classes dirigées par 3 institutrices religieuses et 1 institutrice laïque, qui se partageaient les différentes branches. 2 institutrices possédaient le brevet d'enseignement postscolaire, 2 le brevet d'aptitude pédagogique. Ces classes comptaient 61 élèves.

1 garçon de l'âge obligatoire recevait *l'enseignement à domicile.*

3. Écoles primaires supérieures publiques.

Il y avait 3 écoles primaires supérieures publiques pour garçons, installées à Hollerich-Bonnevoie, Luxembourg et Eich-Weimerskirch, 3 écoles primaires supérieures pour filles à Eich, Hollerich-gare et Luxembourg. Ces écoles se composaient de 2 divisions, à l'exception de l'école de filles d'Eich, qui n'en avait qu'une seule. A l'école des filles de Luxembourg, les 2 divisions formaient 2 classes séparées.

A titre transitoire, la 7e année d'études se trouvait attachée aux deux écoles primaires supérieures d'Eich-Weimerskirch. Outre les matières prévues par la loi, on enseignait l'anglais et la dactylographie aux écoles primaires supérieures de filles de Hollerich et de Luxembourg; à cette dernière, on enseignait également la sténographie.

Élèves.

Écoles de	Garçons		Filles.	
	de l'âge obligatoire (7e année).	au-dessus de l'âge obligatoire (écoles prim. sup.)	de l'âge obligatoire (7e année).	au-dessus de l'âge obligatoire (écoles prim. sup.)
Hollerich.....	—	33	—	28
Luxembourg	—	27	—	40
Eich-Weimerskirch	18	21	22	8
Total ..	18	81	22	76
	99		98	

Absences des élèves de la 7e année.

Écoles de	Garçons.					
	Absences			Moyenne par élève		
	art. 6.	avec permission	sans permission.	art. 6.	avec permission.	sans permission.
Weimerskirch.....	318	59	205	17,6	3,2	11,3
	Filles.					
Eich.....	384	8	—	17,4	0,3	—

Personnel enseignant.

2 instituteurs et 2 institutrices religieuses possédaient le brevet d'enseignement primaire supérieur, 1 instituteur et 4 institutrices religieuses avaient le brevet d'enseignement postscolaire. A Luxembourg, 4 institutrices religieuses étaient chargées de l'enseignement proprement dit, l'une d'elles avait en outre la direction de l'école; une autre institutrice, munie du diplôme afférent, enseignait l'anglais. A Eich et à Hollerich, l'enseignement fut gratuit pour tous les élèves; à Luxembourg, il l'était seulement pour les élèves de la commune. La taxe scolaire que payaient les élèves forains était de 20 fr. par semestre pour les filles et de 25 fr. pour les garçons.

Traitements du personnel enseignant.

Revenus.	Instituteurs.	Institutrices religieuses.	Total.
Traitements communaux .	10050	7000	17050
Supplém. de traitement ...	3125	—	3125
Primes de brevet.....	800	1400	2200
Indemnités de logement....	1500	325	1825
Total	15475	8725	24200 fr.
Indemnités payées aux ecclésiastiques chargés de l'enseignement religieux			800
Dépense totale			25000 fr.

Les institutrices de Luxembourg touchaient 4000 fr. de traitement communal; les 3 instituteurs recevaient une indemnité de logement de 500 fr. chacun, l'institutrice de Hollerich avait une indemnité de logement de 325 fr.

4. Cours postscolaires

a) Écoles d'adultes publiques.

Il y avait 35 écoles d'adultes pour garçons avec 578 élèves et 26 écoles de filles avec 600 élèves, soit 1178 élèves au total.

Durée de l'enseignement.

Écoles de garçons.

Mois.	2 leçons par semaine.	3 leçons par semaine.	Total.
5	10	24	34
10	1	—	1
Total ...	11	24	35

Écoles de filles.

Mois.	1 leçon par semaine.	3 leçons par semaine.	Toute la semaine.	Total.
2½ une partie de l'année.	—	1	—	1
3 une partie de l'année.	—	1	—	1
5	1	20	—	21
6 ferm. à Pâq.	—	—	2	2
l'année	—	—	1	1
Total	1	22	3	26

Matières d'enseignement.

Écoles de garçons.

1 branche: l'ouvrage manuel, à.....	2 écoles
1 branche: le dessin, à	9 —
7 branches: allemand, français, calcul, sciences naturelles, comptabilité, instruction civique, hygiène, à	24 —
Total	35 écoles

Écoles de filles.

1 branche: les travaux à l'aiguille, à	1 école
3 branches: la même avec repassage et coupe, à..	2 écoles
5 branches: allemand, français, calcul, hygiène, économie domestique, à.....	1 école
6 branches: les mêmes et la tenue des livres, à ..	4 écoles

7 branches: les mêmes et les travaux à l'aiguille, à	6 écoles
7 branches: les mêmes, les travaux à l'aiguille remplacés par l'instruction civique, à.....	1 école
8 branches: les mêmes avec les sciences naturelles, à.....	2 écoles
9 branches: les mêmes et le dessin, à.....	3 —
9 branches: les mêmes, les travaux à l'aiguille remplaçant les sciences naturelles, à.....	3 —
10 branches: les mêmes et les sciences naturelles, à.. .	3 —
Total	26 écoles

Des distributions de prix n'ont pas eu lieu. Les élèves de Luxembourg dont la fréquentation a été régulière ont eu des primes.

Personnel enseignant.

Les 61 écoles d'adultes étaient dirigées par 64 personnes, dont 60 faisaient partie du corps enseignant des écoles primaires ou primaires supérieures. Aux 35 écoles de garçons étaient préposés 34 instituteurs; les 26 écoles de filles étaient dirigées par 17 maîtresses laïques et 13 maîtresses religieuses. Les directrices des ouvroirs de Bonnevoie et Hollerich possédaient le diplôme d'ouvrage manuel. L'école ouvrière de Luxembourg était dirigée par une maîtresse diplômée pour l'ouvrage manuel et par une institutrice bevetée pour les branches d'enseignement.

Indemnités du personnel enseignant.

Subside de l'État	11603,63 fr.
Part contributive des communes.....	7741,37 »
Total	19345 fr.

Indemnités.	Instituteurs.	Institutrices.	Total.
Moins de 100 fr. ..	—	1	1
100 fr.	—	3	3
150 fr.....	—	2	2
225—250 fr.....	3	8	11
300—320 fr.....	30	11	41
400—1000 fr.....	1	3	4
Total ..	34	28	62

1 instituteur dirigeait 2 cours; un cours postscolaire était dirigé par 3 institutrices; deux ouvroirs étaient dirigés par 2 maîtresses; 2 institutrices ne touchaient pas d'indemnité.

Bibliothèques scolaires.

Des bibliothèques scolaires existaient dans les 3 communes. Le nombre des volumes était de 1142, et celui des ouvrages empruntés de 3617. Le nombre des lecteurs fut de 902. Les crédits alloués et dépensés ont été de 440 fr. pour Eich, 1100 fr. pour Hollerich et 700 fr. pour Luxembourg. Dans ces chiffres ne sont pas comprises les indemnités des bibliothécaires: Hollerich 400 fr., Luxembourg 300 fr., Neudorf 100 fr.

b) **Écoles d'adultes privées.**

Écoles des garçons.

Les cours de perfectionnement du Gesellenverein duraient du 1er octobre au 1er août et se composaient de 5 leçons hebdomadaires d'une heure et demie chacune en hiver et d'une heure en été; on y enseignait l'allemand, le français, le calcul, les sciences naturelles, le dessin, l'histoire, la géographie, l'instruction civique et la sténographie. Les cours étaient dirigés par 4 maîtres de dessin et 2 instituteurs pensionnés. Le nombre des élèves du cours de dessin était en moyenne de 110 en hiver et de 38 en été. Aux autres cours, les élèves étaient groupés en 2 divisions de 18, resp. 30 élèves en hiver et de 12, resp. 8 en été. La moyenne totale des élèves a été de 158 en hiver et de 58 en été.

Écoles des filles.

1° Les cours postscolaires donnés aux filles de l'hospice du Rham par une institutrice brevetée comptaient 24 élèves.

2° *Écoles ménagères.* — *a*) L'école ménagère et professionnelle de Mademoiselle Neumann comprenait des cours de ménage, où l'on enseignait l'économie domestique, l'hygiène, la cuisine, le jardinage, les travaux domestiques et le repassage. On y donnait également des leçons d'allemand, de français, d'arithmétique, de sciences naturelles, de dessin, de chant et de gymnastique. La section professionnelle comprenait des cours de comptabilité, de

droit commercial de correspondance commerciale, de dactylographie et de sténographie, ainsi que des cours de coupe, de couture et de modes. A l'école gardienne, 15 jeunes filles étudiaient la pédagogie des jardins d'enfants. Les cours du soir se composaient de cours de cuisine et de couture. L'école ménagère et professionnelle comptait 318 élèves, l'école professionnelle gratuite en avait 10. Les cours du soir étaient fréquentés par 88 élèves. Le personnel enseignant se composait de 14 personnes, possédant 2 le diplôme pour l'ouvrage manuel, 2 le certificat de maîtresses d'enseignement ménager, 1 le diplôme du baccalauréat, 2 le brevet de l'alliance, 1 le diplôme de calligraphie et de sténographie, 1 le diplôme de maîtresse de gymnastique, 1 le 1er prix de solfège du conservatoire.

b) L'école ménagère attachée au pensionnat de Sainte Sophie, dirigée par 5 religieuses, comptait 27 élèves, réparties entre deux divisions. 1 maîtresse possédait le brevet d'enseignement postscolaire, 2 religieuses avaient le diplôme pour l'ouvrage manuel.

c) L'école ménagère agricole de Hollerich-gare, dirigée par des sœurs, comprenait des cours de ménage (sciences physiques et naturelles, économie domestique, cuisine et boulangerie, laiterie, jardinage, lessive et repassage), de coupe et de couture et était fréquentée par deux classes d'internat et deux classes d'externat. On y donnait également des cours de préparation à l'école normale et aux brevets français et des cours spéciaux de commerce (comptabilité commerciale, sténographie et dactylographie), d'anglais, de dessin, de peinture, de musique et de gymnastique. Le total des élèves était de 231, dont 131 aux cours de ménage. Le personnel enseignant se composait de 19 religieuses et d'un professeur. Les religieuses possédaient: 1 le brevet d'enseignement primaire supérieur, 2 le brevet d'enseignement postscolaire, 2 le brevet d'aptitude pédagogique, 2 le diplôme pour l'ouvrage manuel, 1 le diplôme des sciences ménagères, 2 le brevet français élémentaire, 1 le brevet français supérieur.

4° *Écoles ouvrières.* — *a*) L'école ouvrière et ménagère des jeunes économes à Luxembourg, dirigée par 6 religieuses, dont 5

diplômées, comptait 75 élèves en moyenne. 40 élèves fréquentaient le cours de ménage Les cours duraient 10 mois.

b) L'école ouvrière de Dommeldange, de même durée, dirigée par 2 sœurs diplômées, comptait 60 élèves.

2e ARRONDISSEMENT: LUXEMBOURG II,

comprenant les communes de Bascharage, Clemency, Dippach; Bettembourg, Dudelange, Frisange, Kayl, Leudelange, Mondercange, Pétange, Reckange, Rœser, Sanem; Weiler-la-Tour.

1. Ecoles gardiennes.

a) **Écoles gardiennes publiques.**

Localités.	Élèves		Indemnités.
	Garçons.	Filles.	
Bettembourg.....	26	28	1425+log.
Dudelange	26	19	1850 960
Kayl	28	25	425+log.
Tétange.....	41	23	400+log.
Pétange.....	34	21	900+log.
Total ...	155	116	5960 fr.

3 maîtresses possédaient le diplôme afférent, 1 avait le diplôme pour l'ouvrage manuel et dirigeait un ouvroir en hiver; l'autre était sans diplôme. La maîtresse de l'école gardienne de Dudelange était assistée pendant le semestre d'hiver, par une aide en possession du brevet français élémentaire. Partout on admettait les enfants dès l'âge de 4 ans. A Bettembourg, les parents solvables payaient 1 franc par mois de taxe scolaire. La cour de récréation faisait défaut à Dudelange, Kayl et Tétange.

b) **L'École gardienne privée**

attachée au pensionnat de Dudelange, dirigée par une religieuse diplômée, comptait 29+32 élèves.

2. Écoles primaires proprement dites.

a) **Écoles primaires publiques.**

Les 135 écoles primaires publiques, appartenant à 42 ressorts scolaires, se subdivisaient en 58 écoles de garçons, 54 écoles de filles, 17 écoles mixtes ordinaires et 6 écoles mixtes pour les commençants.

Avaient:	1 année d'études	3	écoles
	2 années d'études.....	75	—
	3 —	6	écoles
	4 —	1	école
	5 —	7	écoles
	6 —	2	—
	7 —	41	—

Les 58 écoles de garçons, 11 écoles mixtes ordinaires et 1 école mixte pour commençants étaient dirigées par des instituteurs, les 54 écoles de filles, 6 écoles mixtes ordinaires et 5 écoles mixtes pour commençants étaient dirigées par des institutrices.

Maisons d'école, salles de classe, places de récréation, lieux d'aisances, musées scolaires, mobilier de classe, matériel d'enseignement et de classe, nouvelles constructions.

Les 59 maisons d'école comptaient 141 salles de classe, les 6 écoles primaires supérieures comprises. Les salles de classe suivantes étaient en mauvais état: Linger, trop petite, sombre, humide; Pétange, g. et f. 3e degré, mal éclairées et mal proportionnées; Livange, basse et incommode; Peppange, basse et délabrée; Reckange g. et f., petites et mal éclairées; Schouweiler g., petite, sombre et humide.

Les salles de classe ont servi à d'autres usages qu'à l'enseignement: à Bascharge g., ass. agr. 3 fois; Dippach g., épargne

2 f., ass. agr. 2 f.; Huncherange f., Jungfrauenkongreg. 12 f.; Budersberg, syndicat 3 f.; Aspelt g., vente de beurre 1 f. p. sem.; Frisange g. ass. agr. 4 f.; Leudelange g. ass. agr. et conférences 132 f.; Bergem, ass. agr. 6 f., chant 4 f., ravitaillem. 6 f.; Mondercange g., adjud. et réunions 8 f., vente de sucre 2 f. p. mois; Pontpierre, ass. agr. 8 f.; Pétange g. 3, musique 2 f. p. sem., chant 30 f.; Limpach, ass. agr. 1 f. p. m.; Bivange g. chant, Junglingsver. 9 f.; Peppange, ass. agr., Junglingsv., pompiers 30 f.; Ehlerange, ass. agr. 1 f. p. m.; Belvaux g. 1, chant, assoc. des consommateurs 30 f.; Hassel, beurre et ravit. 1 f. p. m.; Syren, ass. agr., ravit. 30 f.; Weiler-la-Tour g., ass. agr. et chant 8 f.; id. f. beurre 1 f. p. sem.

45 maisons d'école avec 116 salles étaient entourées d'une place de récréation, 23 de ces places étaient clôturées. 25 salles de classe étaient dépourvues de places de récréation: Hautcharage (2 éc.), Linger, Fingig, Dippach (2), Kayl (g. 3), Tétange (2 f.), Pétange (4 g. et 4 f.), Rodange (g. 3 et f. 3, lesquelles auront des places de récréation cette année-ci), Livange, Peppange, Sanem, Syren, Weiler-la-Tour (2).

Les lieux d'aisances étaient en état insuffisant à Schouweiler f., Livange, Ehlerange et Syren. Ils étaient en mauvais état à Hautcharage (2 éc.), Budersberg, Tétange 2 de f.), Leudelange (2), Pétange (g. 3 et f. 3), Reckange (2), Peppange, Belvaux (mixte et g. 2). Les cabinets de Syren ne sont pas séparés pour les sexes. L'entretien de la propreté dans les cabinets laissait à désirer à Bascharge (3 éc.), Hautcharage (2), Linger, Aspelt g., Tétange (3 de g.) Mondercange (3), Pontpierre, Limpach, Reckange (2), Peppange, Ehlerange, Belvaux (m. et g. 2), Sanem.

Le mobilier de classe et le matériel d'enseignement ont été complétés et renouvelés par l'acquisition d'armoires bibliothèques (3 éc.), de pupitres (5), de bancs et de chaises (5), de baromètres (3), de tableaux noirs (7), de bouliers compteurs (2). de collections de corps géométriques et de tableaux des poids et mesures (3), de machines à lire (3), de globes terrestres et de

cartes murales (13), de modèles et de planches pour le dessin (4), de collections pour l'enseignement de la physique et de la chimie (3), de collections Lutz (5), de tableaux pour l'enseignement intuitif et pour l'enseignement des sciences naturelles (89 tableaux), de 4 tableaux artistiques.

Les musées scolaires de Dudelange et de Rodange ont rendu des services signalés à l'enseignement primaire; des musées plus simples sont en voie de formation à un certain nombre d'écoles.

Le matériel d'enseignement a été largement fourni aux éléves indigents.

A Dudelange, deux nouvelles salles de classe vont être ajoutées au bâtiment d'école. De nouveaux cabinets ont été construits auprès de la maison d'école des garçons de Rodange; la place de récréation de l'école primaire supérieure de Pétange a été aménagée et clôturée. De grosses réparations ont été exécutées aux logements de service d'Abweiler, Lamadeleine et Mondercange et aux maisons d'école et places de récréation d'Aspelt, Kayl, Pétange et Rodange.

Les matières d'enseignement ont été partout celles prévues par la loi.

Durée du temps de classe.

L'année scolaire s'est terminée le 9 août, dans la localité de Kayl; le 10 août, dans la commune de Dudelange; le 14 août dans les communes de Bettembourg et de Pétange; le 24 août, dans la commune de Rœser et à Tétange; le 29 août, dans les communes de Frisange (excepté Aspelt, le 27) et de Weiler-la-Tour; le 30 août, à Reckange et le 31 août, dans les communes de Bascharage, Clemency (Fingig, le 30), Dippach, Leudelange, Mondercange et Sanem.

L'année scolaire courante a commencé le 23 septembre, dans les communes de Bettembourg et de Pétange; le 24 septembre, dans la commune de Dudelange; le 7 octobre, dans les communes

de Bascharage, Clemency, Frisange, Kayl, Rœser, Sanem (les écoles de Belvaux ont commencé les 8, 9 resp. 11 octobre) et de Weiler-la-Tour; le 8 octobre, dans la commune de Reckange (Limpach, le 19, nomination); le 9 octobre, à Dippach et le 14, à Leudelange et dans la commune de Mondercange.

Les heures de classe étaient fixées, en hiver, à 8½—11, 8½—11½ et 1—4 ou 1½—4½; en été, à 8—11, 8½—11½, 9—midi et 1½—4½ ou 2—5 heures.

Élèves.

Nombre des élèves.	Garçons.	Filles.	Total.
de l'âge obligatoire	2879	2686	5565
au-dessus de l'âge obligat.	35	40	75
Total	2914	2726	5640

Avaient	1—10 élèves	2	écoles
	11—20 —	8	—
	21—30 —	15	—
	31—40 —	39	—
	41—50 —	50	—
	51—60 —	16	—
	61—70 —	4	—
	71—75 —	1	école.

Les écoles avec moins de 10 élèves se trouvaient à Ehlerange et Rœdgen; celles avec 61-70 élèves à Leudelange (g.), Kayl (f. 3), Pétange (2 classes de f.); une école de Tétange (g.3) comptait 74 élèves. La moyenne des élèves était de 40.

Absences.

Le total des absences s'élevait à 150642 demi-journées, dont 125999 absences justifiées et 24643 absences non justifiées.

Liste des absences par communes.

Communes de	Élèves de l'âge obligatoire.	Absences			Moyenne des absences par élève			
		en vertu de l'art. 6.	avec permission.	sans permission.	en vertu de l'art. 6.	avec permission.	sans permission.	Total de la moyenne.
Bascharage	251	6727	352	525	26,8	1,4	2	30,2
Clemency	152	1237	14	57	8,1	—	0,3	8,4
Dippach	157	2705	206	53	17.2	1,3	0,3	18,8
Bettembourg....	541	8553	202	740	15,8	0,3	1,3	17,4
Dudelange	1490	25507	683	6022	17,1	0,5	4	21,6
Frisange.....	143	2482	200	158	15,1	1,2	0,9	17,2
Kayl	718	22309	1359	6819	31	1,8	9,4	42,2
Leudelange	124	2330	443	542	18,7	3,5	4,3	26,5
Mondercange....	167	2080	256	270	12,4	1,5	1,6	15,5
Pétange.....	1078	31312	790	9354	29	0,7	8,6	38,3
Reckange.....	93	1084	91	15	11,6	0,9	0,1	12,6
Rœser.....	175	3868	204	20	20,9	1,1	0,1	22,1
Sanem	363	8060	102	68	22,2	0,2	0,1	22,5
Weiler-la-Tour	113	2497	346	—	22	3	—	25
Total ...	5565	120751	5248	24643	21,6	0,9	4,4	26,9

Plus de la moitié des absences non justifiées doivent être mises sur le compte de 18 élèves de Dudelange (3400), 27 de Kayl (5353) et 21 de la commune de Pétange (6709).

Commissions scolaires.

2 commissions scolaires ont visité une fois une partie des écoles.
3 commissions ont visité une fois toutes les écoles de la commune.
9 commissions scolaires n'ont pas visité les écoles.

Application des art. 10, 11 et 12.

Communes de	Art. 10		Art. 11		Art. 12	
	aurait dû être appliqué	a été appliqué	après application de l'art. 10	à défaut d'application de l'art. 10	sur proposition	à défaut de proposition
	par la commission scolaire.		par la commission scolaire.		de la commission scolaire.	
Bascharage .	11	—	—	11	—	11
Clemency ...	4	—	—	4	—	—
Dippach	2	—	—	2	—	—
Bettembourg..	17	—	—	13	—	11
Dudelange .	133	126	56	3	155	—
Frisange.....	4	3	2	2	—	2
Kayl	132	132	67	—	177	—
Leudelange .	9	1	1	5	—	1
Mondercange.	10	7	4	2	—	1
Pétange.....	132	103	39	20	40	37
Reckange....	2	—	—	1	—	—
Rœser.....	2	—	—	2	—	—
Sanem	5	4	—	1	—	—
Weiler-l.-Tou.	1	—	—	1	—	—
Total ..	464	376	169	67	372	63

14 garçons et 16 filles avaient été dispensés de la fréquentation scolaire pendant l'été, resp. pour une partie de l'été. 2 de ces garçons avaient obtenu dispense à la condition de terminer leurs études primaires au semestre d'hiver suivant.

9 écoles ont chômé pendant 12 jours au plus, par suite de maladie des élèves.

Le certificat d'études primaires a été délivré à 211 garçons et à 198 filles, au total à 409 élèves. Dans ces chiffres sont compris les 21 garçons de la 7e année attachée à l'école primaire supérieure de Kayl et les 34 élèves de la 7e année des écoles privées.

Personnel enseignant.

Le personnel enseignant se composait de 70 instituteurs, 45 institutrices laïques et 21 institutrices religieuses. L'institutrice

suppléante de Dudelange est comprise dans les chiffres et dans le tableau qui va suivre.

Brevet de capacité.

Rang de brevet.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
Brev. d'enseign. pr. sup..	5	2	1	8
Brev. d'ens. postscolaire.	24	18	7	49
Brev. d'apt. pédagogique	33	18	9	60
Brevet provisoire	8	7	4	19
Total	70	45	21	136

Capacités pratiques.

Notes.	Instituteurs	Institutrices.		Total.
		laïques.	religieuses.	
1	1	2	—	3
2	42	31	16	89
3	27	11	5	43
Total ..	70	44	21	135

Assiduité.

Notes.	Instituteurs.	Institutrices.		Total.
		laïques.	religieuses.	
1	6	3	4	13
2	62	40	17	119
3	2	1	—	3
Total ...	70	44	21	135

Ancienneté de service.

Années de service.	Instituteurs.	Institutrices.		Total.
		laïques.	religieuses.	
1—5	13	16	1	30
6—10	11	11	4	26
11—15	13	11	4	28
16—20	13	5	4	22
21—25	8	1	3	12
26—30	8	—	1	9
31—35	4	—	1	5
36—40	—	1	1	2
41—45	—	—	1	1
46—50	—	—	1	1
Total ..	70	45	21	136

Des mutations dans le personnel enseignant ont eu lieu:

par suite de déplacement 5
par suite de promotion..... 1
par suite de création d'une nouvelle école .. 1
par suite de mise à la retraite 1
pour avoir quitté la carrière 1

36 membres du personnel enseignant étaient remplacés pour motif de santé, pendant resp. 1 année entière, 4½ mois, 1½ mois, 1 mois et pendant 15, 13, 12, 11, 9, 8, 5, 4, 3 et 2 jours.

34 écoles ont chômé pendant 2, 3, 4, 5 jours, par suite de maladie des titulaires; pour 1 école, le chômage a duré 16 jours.

Traitements communaux.

Les 70 instituteurs touchaient en traitements communaux ..... 160668,04 fr.
Les 45 institutrices laïques ..... 74295,78 fr.
Les 21 institutrices religieuses..... 23497,50 fr.

Total .... 258461,32 fr.

La moyenne du traitement communal était
pour l'instituteur de ..... 2295 fr.
pour l'institutrice laïque de ..... 1651 »
pour l'institutrice religieuse de ..... 1118 »

Suppléments de traitement.

57 instituteurs recevaient de ce chef ..... 35406,25 fr.
29 institutrices laïques ..... 9825 »

Total ..... 45231,25 fr.

Primes de brevet.

Rang de brevet.	Instituteurs.		Institutrices laïques,		Institutrices religieuses.		Total.
	Nombre.	Sommes.	Nombre.	Sommes.	Nombre.	Sommes.	
Brev. d'ens. prim. sup. .	5	1500	2	600	1	300	2400
Brev. d'ens. postscolaire.	24	4800	18	3600	7	1400	9800
Brev. d'apt. pédagogique	33	3300	18	1800	9	900	6000
Total ...	62	9600	38	6000	17	2600	18200fr.

Indemnités de logement.

55 instituteurs touchaient en indemnités de logement effectives..... 23150 fr.
28 institutrices laïques ..... 8516,65 »
4 institrices religieuses ..... 700 »

Total ..... 32366,65 fr.

Valeur légale des logements fournis à 16 instituteurs ..... 4100 fr.
à 18 institutrices laïques ..... 3816,65 »

5 logements étaient fournis à 17 institutrices religieuses.

1 instituteur touchait une indemnité de logement partielle, 1 institutrice touchait cette indemnité pendant une partie de l'année.

Total de la dépense.

Revenus.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
Traitements commun..	160668,04	74295,78	23497,50	258461,32
Supplém. de traitem. .	35406,25	9825	—	45231,25
Primes de brevet.....	9600	6000	2600	18200
Indem.de log.effectives	23150	8516,65	700	32366,65
Total ..	228824,29	98637,43	26797,50	354259,22

La moyenne du traitement, y compris les suppléments, les primes de brevet et les indemnités de logement effectives, resp. la valeur légale des logements fournis, était

pour l'instituteur de ..... 3327 fr.
pour l'institutrice laïque de ..... 2276 »
pour l'institutrice religieuse de ..... 1496 »
respectivement avec logement de ..... 1224 »

Indemnités payées au personnel enseignant des écoles primaires pour la direction de cours postscolaires.

58 instituteurs ont touché 12386 fr., en moyenne, une indemnité de 213 fr.;

31 institutrices laïques ont touché 6407 fr., en moyenne, une indemnité de 206 fr.;

14 institutrices religieuses ont touché 1875 fr., en moyenne, une indemnité de 133 fr.

Logements.

16 instituteurs, 18 institutrices laïques (dont 1 pendant une partie de l'année) et 17 institutrices religieuses occupaient des

logements fournis par les communes respectives. Les 17 religieuses disposaient de 5 logements. Les logements d'instituteurs de Pontpierre, Schouweiler et Weiler-la-Tour sont insuffisants, il en est de même à tous les points de vue du logement des institutrices religieuses de Kayl. L'instituteur de Livange reçoit, outre le logement, une indemnité partielle de 125 fr.

Pièces des logements, la cuisine comprise.

Nombre des pièces.	Logements			Total.
	d'instituteurs.	d'institutrices		
		laïques.	religieuses.	
2	—	1	—	1
3	1	11	—	12
4	4	4	1	9
5	8	1	—	9
6	3	1	1	5
7 et plus	—	—	3	3
Total ..	16	18	5	39

Des distributions de prix ont eu lieu dans les communes de Bascharage, Bettembourg, Clemency, Dippach, Frisange, Mondercange, Pétange, Rœser, Sanem (Ehlerange et Soleuvre) et Weiler-la-Tour.

L'école de plein air à Dudelange fonctionnait du 23 avril au 10 août et comptait successivement 104 élèves des 3e, 4e, 5e et 6e années d'études. Elle était dirigée par une institutrice brevetée, assistée d'une surveillante possédant le brevet français élémentaire. L'école en forêt a continué à avoir pour les enfants qui la fréquentaient les mêmes heureux résultats que les années antérieures.

b) **Écoles primaires privées.**

Le pensionnat de Dudelange comprenait 4 classes primaires, dont 3 à deux divisions et dont 1 comptait seulement les élèves de la 7e année. Des 4 institutrices religieuses, de nationalité luxem-

bourgeoise, 2 possédaient le brevet d'aptitude pédagogique, 1 le brevet provisoire et le brevet français élémentaire; l'institutrice du degré inférieur, sans brevet, était temporairement autorisée à enseigner. Le nombre des élèves fut de 157.

L'école mixte de la Poudrerie de Kockelscheuer était fréquentée par 16 élèves et dirigée par une institutrice laïque munie du brevet d'aptitude pédagogique.

3. Écoles primaires supérieures

a) Écoles primaires supérieures publiques.

Les 4 écoles primaires supérieures pour garçons se trouvaient établies à Bettembourg, Dudelange, Kayl et Pétange; il y avait 1 école primaire supérieure pour jeunes filles à Bettembourg. Les écoles de Dudelange et de Kayl comprenaient une seule année d'enseignement primaire supérieur, les autres écoles se composaient de deux années d'études. A Dudelange, 2 maîtres se partageaient les branches d'enseignement dans les deux classes parallèles. A l'école de Kayl était provisoirement attachée la 7e année d'études. 2 instituteurs et l'institutrice possédaient le brevet d'enseignement primaire supérieur; les autres membres du personnel avaient le brevet d'enseignement postscolaire.

Élèves.

Garçons.

Localités.	7e année d'études.	École primaire supérieure.	Total.
Bettembourg.....	—	38	38
Dudelange	—	50	50
Kayl.....	27	17	44
Pétange.....	—	18	18
Total .	27	123	150
Filles.			
Bettembourg.....	—	23	23

Absences des élèves de l'âge obligatoire.

Localités.	Nombre des élèves.	Absences			Moyenne des absences par élève			
		en vertu de l'art. 6.	avec permission.	sans permission.	en vertu de l'art. 6.	avec permission.	sans permission.	Total de la moyenne.
Kayl	27	485	—	664	17,9	—	24,4	42,3

Applications (comprises dans le tableau des écoles primaires) des art. 10: 5, 11: 4, 12: 4.

Revenus du personnel enseignant.

Revenus.	Instituteurs.	Institutrices.	Total.
Traitements communaux ..	15925	2150	18075
Suppléments de traitement ..	3750	600	4350
Primes de brevet.....	1200	300	1500
Indemnités de logement.....	1875+1 log.	325	2200
Indemnités de 6 membres pour la surveillance des études...	900	200	1100
Indemnités payées aux ecclésiastiques chargés de l'enseignement religieux.....			1000
Total	23650	3575	28225 fr.

b) **Écoles supérieures privées.**

Le pensionnat de Dudelange comprenait, outre les classes primaires, 2 classes supérieures séparées, dirigées par des religieuses de nationalité française, en possession du brevet supérieur. L'une des classes préparait plus spécialement aux brevets français. On y enseignait à titre facultatif l'anglais, l'italien, la peinture, la musique et la dactylographie. Le nombre des élèves fut de 23+6, dont 2 étrangères.

4. Cours postscolaires.

a) Écoles d'adultes publiques.

Il y avait 51 éeoles de garçons avec 583 élèves et 39 écoles de filles avec 651 élèves.

Durée des cours.

Écoles des garçons.

Mois.	1 leçon	2 leçons	3 leçons	Total.
	par semaine.			
4	—	—	5	5 *)
5	—	7 (1 à 3 h.)	38	45
11	1 (dessin)	—	—	1
Total ..	1	7	43	51

Écoles des filles.

Mois.	1 leçon	2 leçons	3 leçons	4 leçons	Écoles permanentes 5 ou 6 jours	Total.
	par semaine.					
4	—	—	4	—	—	4 *)
4½	1	—	—	—	—	1
5	1	2 (3 h.)	27	1	2	33
11	—	—	—	—	1	1
Total ..	2	2	31	1	3	39

*) Dudelange, par suite des attaques d'aviateurs.

Matières d'enseignement.

Écoles de garçons.

1 branche: le dessin, à ..... 7 écoles
5 branches: allemand, français, calcul, sciences naturelles, comptabilité, à ..... 1 école
5 branches: les mêmes, le dessin remplaçant la comptabilité, à..... 1 —

5 branches: les mêmes, les sciences naturelles remplacées par l'hygiène, à..... 1 école
6 branches: allemand, français, calcul, sciences naturelles, comptabilité, hygiène, à ..... 1 —
6 branches: les mêmes avec l'instruction civique et sans l'hygiène, à ..... 1 —
6 branches: les mêmes, le dessin remplaçant l'instruction civique, à ..... 1 —
6 branches: les mêmes avec l'instruction civique à la place des sciences naturelles, à..... 1 —
6 branches: allemand, français, calcul, sciences naturelles, hygiène, comptabilité, à ..... 3 écoles
6 branches: les mêmes, l'hygiène remplacée par le chant, à..... 1 école
6 branches: les mêmes, la comptabilité remplacée par l'instruction civique, à..... 1 —
7 branches: les mêmes avec la comptabilité, l'hygiène remplaçant le chant, à ..... 14 écoles
7 branches: les mêmes branches, l'hygiène remplacée par le dessin, à..... 1 école
8 branches: les mêmes et l'hygiène, à..... 17 écoles.

Écoles de filles.

1 branche: les travaux à l'aiguille, à ..... 6 écoles
2 branches: id. et le repassage, à ..... 1 école
5 branches: allemand, français, calcul, sciences naturelles, hygiène, économie domestique, à..... 2 écoles.
6 branches: les mêmes, l'hygiène et les sciences naturelles remplacées par la comptabilité et les travaux à l'aiguille, à ..... 3 —
6 branches: les mêmes, les travaux à l'aiguille remplacés par les sciences naturelles, à..... 1 école
6 branches: français, calcul, comptabilité, hygiène, économie domestique, travaux à l'aiguille, à... 1 —
7 branches: les mêmes avec l'allemand, la couture remplacée par l'instruction civique, à ..... 1 —

7 branches: les mêmes, l'instruction civique échangée contre la couture, à	1 école
7 branches: allemand, français, calcul, sciences naturelles, comptabilité, économie domestique, couture, à	1 —
8 branches: les mêmes avec le dessin et l'hygiène remplaçant les sciences naturelles, à	3 écoles
8 branches: les mêmes, le dessin et l'économie domestique remplacés par les sciences naturelles et l'instruction civique, à	1 école
8 branches: celles de l'art. 59, sauf l'instruction civique et le dessin, à	4 écoles
8 branches: les mêmes excepté le français et les sciences naturelles, à	1 école
8 branches: allemand, français, calcul, sciences naturelles, comptabilité, instruction civique, hygiène, économie domestique, à	1 —
9 branches: les mêmes et le dessin, à	5 écoles
9 branches: les mêmes avec la couture et sans le dessin, à.....	3 —
10 branches: les branches de l'art. 59, à	4 —

Personnel enseignant.

44 cours postscolaires de garçons étaient dirigés par 57 instituteurs des écoles primaires, dont 11 membres dirigeaient 26 cours; les 7 cours de dessin l'étaient par 6 de ces mêmes instituteurs et par 1 instituteur de l'enseignement primaire supérieur. 31 institutrices laïques et 14 institutrices religieuses de l'enseignement primaire ou primaire supérieur étaient préposées aux 32 cours de perfectionnement. 4 cours de couture et 3 ouvroirs étaient dirigés par 7 maîtresses spéciales, dont 4 religieuses. 2 maîtresses laïques et 2 religieuses avaient le diplôme afférent.

Indemnités du personnel enseignant.

Subside de l'État	16759,31 fr.
Part contributive des communes	10770,69 »
Total	27530 fr.

Montant des indemnités.	Instituteurs.	Institutrices.	Total.
50 à 100 fr.	—	3	3
100 à 150 fr.	15	14	29
150 à 200 fr.	6	1	7
200 à 250 fr.	20	20	40
250 à 300 fr.	6	5	11
300 à 350 fr.	5	4	9
350 à 400 fr.	2	—	2
400 à 450 fr.	3	—	3
400 à 450 fr. + logem.	—	2	2
450 à 500 fr.	1	—	1
600 à 700 fr.	—	1	1
1000+175 fr. ind. de log.	—	1	1
1050 fr. + id.	—	1	1
Total ...	58	52	110

Des distributions de prix ont été faites aux élèves des cours postscolaires de Bettembourg (g. et f.), Bettange, Clemency (g. et f.), Dippach (g. et f.), Fingig, Huncherange (g. et f.), Mondercange (g. et f.), Lamadeleine (g. et f.), Pétange (g. et f.), Rodange (g. et f.), Schouweiler (g. et f.).

Bibliothèques scolaires.

Des bibliothèques scolaires existaient partout, à l'exception des écoles de Bergem, Livange, Peppange et de la commune de Weiler-la-Tour, parce que les crédits alloués à cette fin n'ont pas été dépensés, et de celles de Fingig, Ehlerange, Belvaux et Sanem, où des crédits afférents n'ont pas été votés.

Le nombre total des volumes fut de 4340, celui des ouvrages lus de 10525. Le montant des crédits alloués a été de 4205 fr., dont 3372,90 fr. ont été dépensés.

b) **Cours postscolaires privés.**

L'école ménagère de Dudelange, dirigée par 6 maîtresses religieuses possédant 1 le brevet d'aptitude pédagogique, 1 le

brevet supérieur français et 2 le diplôme pour l'ouvrage manuel, enseignait la religion, la cuisine, la laiterie, l'économie domestique, les travaux à l'aiguille, la coupe, le repassage, le jardinage, et, à titre facultatif, le français, la comptabilité, la comptabilité commerciale, la dactylographie et la sténographie. Le nombre des élèves fut de 45 en hiver et de 22 en été.

Les cours postscolaires de Pétange, comprenant les travaux à l'aiguille, la coupe et le repassage, étaient dirigés par une maîtresse laïque et une maîtresse religieuse diplômées pour l'ouvrage manuel et fréquentés par 34 élèves en hiver et par 21 en été.

3e ARRONDISSEMENT : LUXEMBOURG III,

comprenant les communes de Garnich, Kehlen, Kopstal, Mamer; Bech, Consdorf; Junglinster, Rodenbourg; Bertrange, Contern, Hamm, Hesperange, Niederanven, Rollingergrund, Sandweiler, Schuttrange, Steinsel, Strassen, Walferdange; Lintgen, Lorentzweiler, Mersch.

1. Écoles gardiennes.

a) **Écoles gardiennes publiques.**

Elles étaient au nombre de 5 et dirigées par 2 maîtresses laïques et 3 maîtresses religieuses. Les maîtresses de Rollingen et de Rollingergrund ont suivi des cours spéciaux; la maîtresse de Consdorf possède le diplôme afférent; celle de Strassen est diplômée pour l'ouvrage manuel et dirige en hiver un ouvroir. La maîtresse de Schleifmuhl n'est pas diplômée. La salle de classe de Strassen est basse et trop petite,

Localités.	Élèves.		Indemnités.
	Garçons.	Filles.	
Consdorf	20	24	700 fr.
Hamm: Schleifmuhl	18	12	600+log.
Mersch: Rollingen	10	10	575
Rollingergrund	28	35	1200
Strassen	15	13	700+log.
Total ...	91	94	3775 fr.

b) **Écoles gardiennes privées.**

Les 3 écoles gardiennes privées de Junglinster, Hostert et Itzig étaient dirigées par des religieuses, dont les deux dernières possédaient le diplôme pour l'ouvrage manuel et dont toutes les 3 ont suivi des cours spéciaux, L'école de Junglinster durait toute l'année. Le nombre des élèves fut de 27, 56 et 70.

2. Écoles primaires proprement dites.

a) **Écoles primaires publiques.**

Les 127 écoles primaires publiques, installées dans 82 maisons d'école et appartenant à 64 ressorts scolaires, se divisaient en 39 écoles de garçons, 38 écoles de filles, 36 écoles mixtes ordinaires, dont 1 pour les 3e et 4 années, et 14 écoles mixtes pour les commençants. Les 39 écoles de garçons, 23 écoles mixtes ordinaires et 1 école mixte pour commençants étaient dirigées par des instituteurs. Les 38 écoles de filles, 13 écoles mixtes ordinaires, dont 1 pour les deux classes moyennes, et 13 écoles mixtes pour commençants étaient dirigées par des institutrices.

Maisons d'école, salles de classe, places de récréation, lieux d'aisances, musées soclaires, mobilier de classe, matériel d'enseignement et de classe, nouvelles constructions.

2 salles de classe (Hamm et Munsbach) se trouvaient dans des maisons particulières. 28 salles de classe ne répondaient pas entièrement à leur destination: Bertrange (g.) obscure; Oetrange, mauvais emplacement; Kahler, humide; Hamm g. et mixte obscure, resp. basse; Hesperange (m.), basse et petite; Eisenborn, petite; Godbrange et Graulinster, humides; Kopstal (g. II et f. II), petites; Lintgen (f. II), humide; Mamer (f. I et II), petites et incommodes; Munsbach (g. II), obscure; Schuttrange (les deux), petites et humides; Strassen (toutes), obscures, basses et humides; Walferdange (g. f. m.) obscure, resp. petites.

Ont servi à d'autres usages qu'à l'enseignement les salles de classe de Dahlem, ass. agr. 5 fois; Hivange, id. 1 f. p. mois; Kahler, id. 6 + pompiers 5; Keispelt, id. 1 f. p. m. + garde de nuit; Kopstal (f. I), id. 1 f. p. sem.; Holzem (g.), id. 2 f. p. m.;

Hemstal id. + pompiers, laiterie, société chorale, 2 f. p. sem.; Rippig, id. 1 f. p. m.; Breidweiler, id. 3 f. + laiterie 1 f. p. m.; Eisenborn, id. 5 f.; Gonderange, id. 8 f.; ravitaillem. 20 f.; Medingen, id. 1 f. p. m. + ravit. 1 f. p. sem.; Hamm (g.), id 6 f.; Alzingen (g.) id. 10 f.; Senningen (g.) id. 10 f. + pompiers 3; Rollingergrund (m.), id. 6 f. + pompiers 5, chant 1 f. p. sem., garde civique 3, gym. 5; Munsbach (g. I), id. 15; Munsbach (g. II), chant 1 f. p. sem.; Steinsel (g.), id. 4; Blaschette, id. 10; Hunsdorf, id. 6; Beringen, id. 4; Kehlen (g.), gardes de nuit, laiterie 1 f. p. m.; Hamm (f.), conseil communal 6 f.; épargne 1 f. p. sem.; Pulvermuhl (g.), ravit. 1 f. p. sem.; Sandweiler (g.), toutes les réunions publiques: 18; Strassen (g. I), toutes les réunions publiques: 17.

La place de récréation manquait à Dahlem, Hivange, Holzem (2 éc.), Kahler, Keispelt, Kopstal (4), Meispelt, Nospelt (g.), Bech (2), Breidweiler, Hemstal, Eisenborn, Gonderange, Graulinster, Hamm (m.), Heisdorf, Munsbach (2 de g.); Oetrange, Schuttrange (2 f.), Strassen (2 f.), Beringen, Bofferdange (2), Gosseldange, Hunsdorf, Mœsdorf, Pettange et Rollingen (2). Les places de récréation sont beaucoup trop petites à Hesperange (g. et f.) et à Reckange (g. et f.).

Les cabinets scolaires sont insuffisants au point de vue de l'aménagement à Dahlem, Kahler, Hivange, Meispelt, Olm, Breidweiler, Consdorf (3 éc.), Hersberg, Rippig, Altlinster, Bourglinster (g.), Godbrange, Gonderange, Graulinster, Imbringen, Contern, Oetrange, Fentange, Hamm (m.), Heisdorf, Hostert (3), Niederanven (2), Senningen (2), Munsbach (g. I), Schuttrange (2), Strassen (g. III).

Les cabinets ont été lavés tous les jours à Gonderange, Fentange, Hostert, Rollingergrund, Schuttrange et Heisdorf; ils l'ont été 3 fois par semaine à Altlinster et Niederanven; 2 fois par semaine, à Bertrange (f. et m.), Senningen *par les élèves*, Steinsel (f. et m.); 1 fois par semaine, à Garnich, Hivange, Kehlen, Keispelt, Meispelt, Nospelt, Kopstal, Mamer, Bech, Hersberg, Junglinster (g.), Bourglinster, Graulinster *par l'institutrice*, Rodenbourg, Beidweiler, Eschweiler, Contern, Medingen, Mout-

fort, Oetrange, Hamm, Pulvermuhl, Hesperange (g. et f.), Itzig, Sandweiler, Munsbach, Steinsel (g.), Walferdange, Lintgen, Gosseldange, Lorentzweiler, Pettange *par les élèves*; 2 fois par mois, à Kahler, Consdorf, Breidweiler, Eisenborn, Bertrange (g.), Alzingen; 1 fois par mois, à Dahlem, Olm, Godbrange, Junlinster (f. et m.), Hesperange (m.); Ernster, Bofferdange, Rollingen; 6 fois par an, à Strassen (g.) et Mersch; 4 f. par an, à Holzem, Rippig, Strassen (f.), Blaschette, Hunsdorf, Mœsdorf; 3 fois par an, à Hemstal et Beringen; 2 fois par an, à Cap et Imbringen. *N'ont pas été lavés du tout les cabinets de Reckange et de Scheidgen.*

Le mobilier de classe et le matériel d'enseignement ont été complétés et renouvelés par l'acquisition de pupitres et tables-bancs (11), tableaux noirs (2), bouliers compteurs (3), machines à lire (6), tableaux pour l'enseignement intuitif (32), pour l'enseignement des sciences naturelles (20), collections des poids et mesures (8) et de cartes du pays (7).

Des musées scolaires se trouvent à Mersch et à Rollingen.

Le matériel de classe a été largement fourni aux élèves indigents.

De nouveaux cabinets ont été construits à Keispelt, et des réparations ont été effectuées aux maisons d'école, salles de classe et logements de service de Kopstal (g. II), plancher; Breidweiler, conduite d'eau; Medingen, plafond; Hostert, cheminées; Heisdorf, plancher, escalier, jalousies; Gosseldange, nouveau cabinet près du logement de service.

Matières d'enseignement.

En dehors des matières prescrites, la tenue des livres était branche obligatoire pour les élèves des 6e et 7e années d'études à Mersch.

Durée du temps de classe.

L'année scolaire a pris fin le 31 août, dans les communes de Bech, Contern, Junglinster, Kehlen, Rodenbourg et Walferdange; le 29 août, dans celles de Consdorf (au lieu du 24) et de Schuttrange (au lieu du 31); le 28, dans celles de Garnich (31), Lorentz-

LANDESBI
LUXEM

weiler (30) et Niederanven; le 27 août, à Bertrange (31) et Steinsel (id.); le 24 août, à Kopstal (28), Mamer, Hesperange (31), Sandweiler (31), Strassen, Lintgen (27), Mersch (31, 1 éc. a fini le 12); le 23, à Hamm; le 15 août, à Rollingergrund.

L'année scolaire courante a commencé le 1er octobre, dans les communes de Hamm, Kopstal, Lintgen, Lorentzweiler et Mersch; le 7 octobre, dans celles de Hesperange, Mamer, Niederanven, Steinsel, Strassen, Walferdange, Junglinster (au lieu du 1er, Altlinster, le 15, nomination), Rodenbourg (au lieu du 1er, Rodenbourg, le 14, nomination, Beidweiler, le 16); le 11, à Bertrange et Schuttrange (7) et Garnich (le 1er); le 14, à Bech (7), Kehlen (1er), Contern (7), Sandweiler (7); le 21, à Consdorf (14) et le 25 septembre, à Rollingergrund.

Les heures de classe les plus usitées étaient en hiver 8½—11½ et 1½—4½, en été, 9—midi et 2—5.

Élèves.

Nombre des élèves.	Garçons.	Filles.	Total.
de l'âge obligatoire	2527	2503	5030
au-dessus de l'âge obligatoire ..	22	32	54
Total	2549	2535	5084

Avaient	11—20 élèves	9	écoles
	21—30 —	22	—
	31—40 —	37	—
	41—50 —	33	—
	51—60 —	18	—
	61—70 —	7	—
	plus de 70 —	1	école.

La moyenne des élèves par école était de 40.

Les écoles avec plus de 60 élèves étaient: Consdorf (m.), 64; Hesperange (f.), 61; Kopstal (f. I), 65; Moutfort, 65; Rollingergrund (g. II), 76; Scheidgen, 61; Strassen (f. I), 64; Walferdange (m.), 67.

Absences.

Le total des absences a été de 115072 demi-journées, dont 107524 absences justifiées et 7548 absences non justifiées. 113 élèves, âgés de 12 ans, ont été dispensés de la fréquentation scolaire pour une partie de l'année, resp. pour toute l'année. Par suite de maladies contagieuses, 2 écoles étaient fermées pendant 7, resp. 15 jours.

Liste des absences par communes.

Communes de	Élèves de l'âge obligatoire.	Absences			Moyenne des absences par élève			
		en vertu de l'art. 6.	avec permission.	sans permission.	en vertu de l'art. 6.	avec permission.	sans permission.	Total de la moyenne.
Garnich	151	2596	505	7	17,2	3,3	—	20,5
Kehlen	264	3381	345	81	12,8	1,3	0,3	14,4
Kopstal	217	9089	415	1840	41,8	1,9	8,4	52,1
Mamer	305	6915	369	362	22,6	1,2	1,1	24,9
Bech	159	3745	379	44	23,5	2,3	0,2	26.
Consdorf	240	5039	704	73	21.	2,9	0,3	24,2
Junglinster	296	4798	545	124	16,2	1,8	0,4	18,4
Rodenbourg	127	1465	89	16	11,5	0,7	0,1	12,3
Betrange	165	2476	78	165	15.	0,4	1.	16,4
Contern	188	3959	71	—	21.	0,3	—	21,3
Hamm	177	4298	235	474	24,2	1,3	2,7	28,2
Hesperange	403	8606	251	291	21,3	0,6	0,7	22,6
Niederanven	283	6270	129	74	22,1	0,6	0,2	22.9
Rollingergrund	364	7718	—	1325	21,2	—	3,6	24,8
Sandweiler	126	2506	136	330	19,8	1	2,6	23,4
Schuttrange	162	2315	326	91	14,3	2	0,5	16,8
Steinsel	180	4220	85	668	23,4	0,4	3,7	27,5
Strassen	254	4331	90	631	17.	0,3	2,5	19,8
Walferdange	161	3136	63	200	19,6	0,3	1,2	21,1
Lintgen	158	1595	170	10	10,1	1	—	11,1
Lorentzweiler	218	4022	239	51	18,4	1,1	0,2	19,7
Mersch	432	9076	744	691	19,7	1,6	1,5	22,8
Total	5030	101556	5968	7548	19,7	1,1	1,5	22,3

La plupart des absences non justifiées sont à mettre sur le compte de 4 garçons et 3 filles de Kopstal (695), 1 garçon de Holzem (247), 1 garçon de Bertrange (146), 1 garçon de Hamm (112), 3 garçons de Hesperange (158), 6 garçons et 5 filles de Rollingergrund (795), 2 filles de Sandweiler (309), 3 filles de Schuttrange (91), 4 garçons de Steinsel (662), 5 garçons et 1 fille; de Strassen (543), 3 filles de Walferdange (94), 1 garçon et 1 fille de Mersch (439) et 1 fille de Pettange (159).

Commissions scolaires.

2 commissions ont visité deux fois les écoles, 6 commissions les ont visitées une fois. 14 commissions n'ont pas visité les écoles.

Application des art. 10, 11 et 12.

Communes de	Art. 10		Art. 11		Art. 12	
	aurait dû être appliqué	a été appliqué	après application de l'art. 10	à défaut d'application de l'art. 10	sur proposition	sans proposition
	par la commission scolaire.		par la commission scolaire.		de la part de la commission scolaire.	
Kehlen	2	—	—	2	—	—
Kopstal	30	—	—	30	3	42
Mamer	4	—	—	4	—	3
Bech	6	—	—	6	—	1
Consdorf	3	1	—	2	1	1
Junglinster	1	—	—	1	—	1
Bertrange	5	2	—	3	1	3
Contern	1	—	—	1	—	—
Hamm	21	—	—	21	—	8
Hesperange	8	—	—	8	—	13
Niederanven	7	—	—	7	—	—
Rollingergrund	40	—	—	40	—	10
Sandweiler	5	—	—	5	—	3
Schuttrange	3	—	—	3	—	—
Steinsel	4	—	—	4	—	11
Strassen	20	—	—	20	—	14
Walferdange	4	—	—	4	—	—
Lintgen	2	—	—	2	—	—
Lorentzweiler	2	—	—	2	—	—
Mersch	10	—	—	10	9	5
Total	178	3	—	175	14	115

Le certificat d'études primaires a été délivré à 176 garçons et à 214 filles, au total à 390 élèves. Sont compris les 20 garçons de la 7e année attachée aux deux écoles primaires supérieures et les 9 filles de la 7e année des écoles primaires privées d'Itzig et de Marienhof.

Personnel enseignant.

Le personnel enseignant se composait de 63 instituteurs, 48 institutrices laïques et 16 institutrices religieuses. Mutations: par suite de déplacement 11; par suite de mise à la retraite 2. 14 membres étaient remplacés, pour cause de maladie, pendant 10 jours au minimum et 6 mois au maximum. 1 institutrice, pensionnée le 1er janvier, a été remplacée pour le reste de l'année scolaire.

Brevet de capacité.

Rang de brevet.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
Bervet d'enseign. pr. sup....	5*	1	—	6
Brevet d'enseign. postsc. ..	19	22	6	47
Brevet d'apt. pédagogique .	30	20	8	58
Brevet provisoire	9	5	2	16
Total ...	63	48	16	127

*) dont 1 depuis Pâques.

Capacités pratiques.

Notes.	Instituteurs.	Institutrices.		Total.
		laïques.	religieuses.	
1	4	8	1	13
2	39	32	11	82
3	20	8	4	32
Total ...	63	48	16	127

Assiduité.

Notes.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
1	4	11	1	16
2	40	34	12	86
3	19	3	3	25
Total ...	63	48	16	127

Ancienneté de service.

Années de service.	Instituteurs.	Institutrices.		Total.
		laïques.	religieuses.	
1—5	15	12	—	27
6—10	13	13	3	29
11—15	7	4	3	14
16—20	5	4	2	11
21—25	7	4	3	14
26—30	7	6	—	13
31—35	3	3	4	10
36—40	6	1	1	8
41—45	—	1	—	1
Total ...	63	48	16	127

Traitements communaux.

Les 63 instituteurs touchaient en traitements communaux ..... 112032 fr.
Les 48 institutrices laïques ..... 65761 »
Les 16 institutrices religieuses ..... 15345 »

Total ... 193138 fr.

La moyenne du traitement communal était pour l'instituteur de ..... 1778 fr.
pour l'institutrice laïque de ..... 1370 »
pour l'institutrice religieuse de ..... 959 »

Suppléments de traitement.

48 instituteurs recevaient de ce chef la somme de 33412 fr.
36 institutrices laïques ..... 16950 »

Total ... 50362 fr.

Primes de brevet.

Rang de brevet.	Instituteurs.		Institutrices laïques.		Institutrices religieuses.		Total.
	Nombre.	Sommes.	Nombre.	Sommes.	Nombre.	Sommes.	
Brevet d'ens. prim. sup.	5[1])	1450	1	300	—	—	1750
Brevet d'ens. postscol. .	19	3800	22[2])	4250	6	1200	9250
Brevet d'apt. pédagog...	30	3000	20	2000	8	800	5800
Total ...	54	8250	43	6550	14	2000	16800 fr.

[1]) depuis Pâques. [2]) pendant un trimestre.

Indemnités de logement.

36 instituteurs touchèrent en indemnités de logement ..... 11075 fr.
22 institutrices laïques ..... 5525 »

Total ... 16600 fr.

Valeur légale des logements fournis:
27 logements d'instituteurs ..... 7575 fr.
26 logements d'institutrices laïques ..... 5650 »
Les 16 institutrices religieuses disposaient de 8 logements.

Total de la dépense.

Revenus.	Instituteurs.	Institutrices laïques.	Institutrices religieuses.	Total.
Traitements communaux.	112032	65761	15345	193138
Suppléments de traitem..	33412	16950	—	50362
Primes de brevet	8250	6550	2000	16800
Indemn. de log. effect. ..	11075	5525	8 log.	16600
Total	164769	94786	17345	276900fr.

La moyenne du traitement, y compris les suppléments, les primes de brevet et les indemnités de logement effectives, resp. la valeur légale des logements fournis, était pour l'instituteur de 2735 fr., pour l'institutrice laïque de 2092 fr. et pour l'institutrice religieuse de 1084 fr. plus le logement.

Indemnités payées aux membres du personnel enseignant des écoles primaires, préposés à des cours postscolaires.

60 instituteurs ont touché 14558 fr., en moyenne, 242 fr.
39 institutrices laïques 7792 fr., en moyenne, 200 fr.
7 institutrices religieuses 1364 fr., en moyenne, 195 fr.

Logements.

27 instituteurs, 26 institutrices laïques et les 16 institutrices religieuses occupaient des logements fournis par les communes respectives. Les 16 institutrices religieuses disposaient de 8 logements. Les 2 institutrices laïques de Lintgen occupent ensemble un seul logement.

Sont insuffisants: *a*) le logement d'instituteur de Nospelt: chambres trop petites et très humides; *b*) les logements d'institutrices d'Altlinster: trop petit et très humide; Imbringen: maison délabrée, chambres petites et humides; Junglinster: les 2 institutrices disposent chacune d'une seule chambre et d'une cuisine; Lintgen: la chambre d'habitation commune est humide, les fenêtres des chambres à coucher ont la forme et la grandeur de lucarnes; Niederanven: chambres et cuisine trop petites, humides par les cabinets attenants.

Nombre des pièces avec la cuisine.	Logements			Total.
	d'instituteurs	d'institutrices laïques.	d'institutrices religieuses.	
2	—	2	—	2
3	—	6	—	6
4	6	11	2	19
5	9	2	4	15
6 et plus	12	5	2	19
Total ...	27	26	8	61

Des distributions de prix ont été faites aux écoles des communes de Garnich, Kehlen, Mamer, Bech, Consdorf, Rodenbourg, Bertrange, Contern, Niederanven, Schuttrange, Steinsel, Strassen et Walferdange.

La caisse d'épargne fonctionnait à 5 écoles de 2 communes, où 125 élèves ont versé 6658,75 fr.

b) **Écoles primaires privées.**

L'école primaire attachée à l'orphelinat d'Itzig, fréquentée par 67 filles, formait deux classes séparées, dirigées par des institutrices de nationalité luxembourgeoise, possédant l'une le brevet d'aptitude pédagogique, l'autre le brevet belge et l'autorisation d'enseigner.

L'école primaire de St.-Joseph à Marienhof, comptant 23 élèves, était dirigée par une religieuse brevetée.

3. Écoles primaires supérieures.

a) **Écoles primaires supérieures publiques.**

Les deux écoles primaires supérieures publiques pour garçons se trouvaient à Mamer et à Mersch. Elles comprenaient deux années d'enseignement primaire supérieur et la 7e année d'études, qui y était attachée à titre temporaire. Les instituteurs possédaient le brevet d'enseignement postscolaire. A Mersch, les élèves forains payaient un minerval annuel de 30 fr.

Élèves.

L'école primaire supérieure de Mamer comptait 20 élèves, dont 8 de la 7e année; celle de Mersch avait 26 élèves, dont 12 appartenaient à la 7e année d'études.

Absences des élèves de l'âge obligatoire (7e *année.*)

Communes de	Absences				Moyenne des absences par élève			
	Elèves de la 7e année.	en vertu de l'art. 6.	avec permission.	sans permission.	en vertu de l'art. 6.	avec permission.	sans permission.	Total de la moyenne.
Mamer.....	8	34	—	—	4,2	—	—	4,2
Mersch	12	133	17	5	11	1,4	0,4	12,8
Total ..	20	167	17	5	7,6	0,7	0,2	8,5

Revenus du personnel enseignant.

Traitements communaux	5320 fr.
Suppléments de traitement	1625 »
Primes de brevet	400 »
Indemnité de logement + 1 logement	400 »
Indemnité d'un instituteur pour la surveillance des études	250 »
Indemnité des ecclésiastiques chargés de l'enseignement religieux	300 »
Crédit pour l'alimentation de la bibliothèque de Mamer	100 »
Total ...	8395 fr.

b) **École primaire supérieure privée.**

Le pensionnat de St.-Joseph à Marienhof comprenait, outre l'école primaire une école primaire supérieure à deux degrés, comptant 51 élèves; un cours spécial, préparatoire aux brevets français, fréquenté par 6 élèves; un cours de ménage avec 22 élèves. Le personnel enseignant se composait, outre la directrice, de 10 maîtresses religieuses et d'un professeur d'anglais. 2 religieuses possédaient le brevet d'aptitude pédagogique, 6 religieuses avaient le brevet français élémentaire, 1 était diplômée pour l'ouvrage manuel. 3 sœurs étaient de nationalité luxembourgeoise, les autres étaient des Françaises.

4. Cours postscolaires.

a) **Écoles d'adultes publiques.**

Il y avait 74 cours postscolaires pour garçons, dont 7 cours de dessin obligatoires et 13 cours de dessin facultatifs, avec 760 élèves au total et 56 cours postscolaires pour filles, dont 4 cours d'ouvrage manuel facultatifs, avec 681 élèves au total.

Durée des cours.

Écoles de garçons.

Mois.	1 leçon	2 leçons	3 leçons	4 leçons	Total.
	par semaine.				
5	12	3	52	2	69
10	5	—	—	—	5
Total ...	17	3	52	2	74

Écoles de filles.

Mois.	1 leçon	2 leçons	3 leçons	4 leçons	Écoles permanentes 5, 5½, 6 jours.	Total.
	par semaine.					
5	6	5	36	1	5	53
10	2	1	—	—	—	3
Total ...	8	6	36	1	5	56

Matières d'enseignement.

Écoles de garçons.

1 branche: le dessin, à ..... 20 écoles
4 branches: allemand, français, calcul, sciences naturelles, à..... 14 —
5 branches: les mêmes avec la comptabilité, à.... 30 —
5 branches: les mêmes, la comptabilité remplacée par l'hygiène, à ..... 3 —
6 branches: allemand, français, calcul, sciences naturelles, comptabilité, instruction civique, à ... 1 école
6 branches: les mêmes, l'hygiène remplaçant l'instruction civique, à ..... 4 écoles
7 branches: les mêmes avec le dessin et l'instruction civique à la place de l'hygiène, à ..... 2 —

Écoles de filles.

1 branche: les travaux à l'aiguille, à ..... 9 écoles
1 branche: le repassage, à ..... 3 —

5 branches: allemand, français, calcul, sciences naturelles, travaux à l'aiguille, à	5 écoles
5 branches: les mêmes, la couture remplacée par l'économie domestique, à.....	4 —
5 branches: allemand, français, calcul, économie domestique, hygiène, à	1 école
6 branches: allemand, français, calcul, sciences naturelles, économie domestique, travaux à l'aiguille, à	23 écoles
6 branches: les mêmes avec la comptabilité et sans les sciences naturelles, à.....	2 —
7 branches: allemand, français, calcul, sciences naturelles, comptabilité, économie domestique, hygiène, à	3 —
7 branches: les mêmes, les travaux à l'aiguille remplaçant l'hygiène, à	5 —
8 branches: l'hygiène ajoutée aux précédentes, à..	1 école

Les art. 11 et 12 ont été appliqués 82, resp. 24 fois.

Personnel enseignant.

Les 54 cours ordinaires pour garçons étaient dirigés par 57 instituteurs. Les 20 cours de dessin ont été enseignés par 18 instituteurs, 1 professeur de dessin et 1 artisan. 15 des instituteurs chargés d'un cours de dessin dirigeaient également un cours postscolaire ordinaire.

Les cours ordinaires pour filles ainsi que les ouvroirs et cours de repassage ont été dirigés par 52 personnes au total, dont 43 institutrices brevetées, 7 maîtresses diplômées pour l'ouvrage manuel et 4 couturières non diplômées. Plusieurs cours étaient dirigés par la même personne, quelques cours aussi se trouvaient répartis entre 2 ou 3 personnes.

Indemnités du personnel enseignant.

Subside de l'État	19047 fr.
Part contributive des communes	11826 »
Total ...	30873 fr.

Dans ce chiffre est compris le subside accordé aux 20 cours de couture des écoles mixtes dirigées par des instituteurs et fréquentés par 355 filles de l'âge obligatoire.

Indemnités des cours postscolaires.	Instituteurs.	Institutrices.	Total.
Moins de 100 fr. . .	1	1	2
100 à 150 fr.	1	7	8
150 à 200 fr.	1	2	3
200 à 250 fr.	43	33	76
plus de 250 fr.	16	9	25
Total . .	62	52	114

Des distributions de prix ont eu lieu dans les communes de Consdorf, Garnich et Steinsel.

Bibliothèques scolaires.

46 sections de communes possédaient des bibliothèques scolaires (la section de Bech seule n'en avait pas). Le nombre des volumes était de 2998, celui des ouvrages empruntés de 9779. Toutes les communes ont voté des crédits en faveur des bibliothèques scolaires, au montant total de 2167 fr., mais les crédits votés à cette fin n'ont pas été dépensés dans les communes de Garnich, Kehlen, Kopstal, Junglinster, Sandweiler, Schuttrange, Walferdange, Lintgen, et dans les sections de Bech, Contern, Fentange, Hamm, Mersch, Oetrange et Scheidgen.

b) **Cours postscolaires privés.**

1° L'ouvroir permanent d'hiver de Junglinster était dirigé par une religieuse diplômée et comptait 16 élèves.

2° L'ouvroir de Hostert durait 5 mois et était dirigé par la maîtresse de l'école gardienne, diplômée pour l'ouvrage manuel. Il comptait 18 élèves.

3° L'ouvroir permanent de Mersch durait le semestre d'hiver; il était dirigé par une religieuse diplômée et comptait 29 élèves.

4° L'école de ménage attachée à l'ouvroir de Mersch avait pour directrice une religieuse sans diplôme et était fréquentée par 30 élèves.

5° L'ouvroir permanent annexé au pensionnat St-Joseph de Limpertsberg, enseignant la couture, le repassage et la coupe, était dirigé par une religieuse diplômée et comptait 11 élèves, dont 3 étrangères.

4e ARRONDISSEMENT : ESCH,

comprenant les communes d'Esch, Differdange, Rumelange et Schifflange.

1. Écoles gardiennes publiques.

Elles étaient au nombre de 13, 2 de plus que l'année précédente, et étaient dirigées par 6 maîtresses laïques et 7 maîtresses religieuses, qui possédaient: 3 le diplôme froebelien, 5 le diplôme pour l'ouvrage manuel, 3 le brevet élémentaire français ou de l'alliance; 2 n'avaient ni brevet ni diplôme. Les maîtresses des 4 écoles gardiennes qui duraient seulement pendant le semestre d'été dirigeaient en hiver des ouvroirs pour jeunes filles et touchaient de ce chef une indemnité égale à celle attribuée à la direction des écoles gardiennes. La fréquentation, gratuite ailleurs, le fut à Schifflange seulement pour les élèves indigents. Les parents solvables payaient 0,75 fr. par mois et par enfant.

Localités.	Garçons.	Filles.	Indemnités des maîtresses.
Differdange	48	51	1225+log.
id.	29	33	662,50+log.
Lasauvage	10	7	1275+log.
Niedercorn.....	42	46	662,50+log.
Esch	19	23	2120
id.	20	25	2120
id.	30	26	2000
id.	36	18	2120
id.	23	22	2000
id.	26	27	2000
Rumelange	40	41	1025
Schifflange	42	43	487,50+log.
id.	28	22	487,50+log.
Total	393	384	18185 fr.

2. Écoles primaires publiques.

Les 138 écoles primaires publiques, 8 de plus que l'année précédente, appartenaient à 7 ressorts scolaires et se divisaient en 70 écoles de garçons, 67 écoles de filles et 1 école mixte pour les commençants. Elles avaient:

1 année d'études	.....	5 écoles
2 années d'études	.....	129 —
3 —	.....	2 —
5 —	.....	2 —

Les 70 écoles de garçons étaient dirigées par des instituteurs, les 67 écoles de filles et l'école mixte pour commençants étaient dirigées par des institutrices.

Le nombre des *maisons d'école* était de 16 avec 133 *salles de classe*, 5 écoles étaient installées dans des maisons particulières: Lasauvage (3), Obercorn (1), Rumelange (1).

Toutes les salles de classe répondaient à leur destination, et aucune salle n'a servi à des usages étrangers à l'enseignement.

Des places de récréation suffisamment spacieuses se trouvaient près de toutes les maisons d'école.

Les lieux d'aisances étaient partout en bon état et bien entretenus par rapport à la propreté.

Les musées scolaires d'Esch et de Differdange, bien assortis, ont continué à rendre de grands services à l'enseignement.

Le mobilier de classe et le matériel d'enseignement ont été complétés dans la mesure des besoins existants par l'acquisition de 40 tables-bancs, 3 tableaux noirs, 2 pupitres, 44 tableaux pour l'enseignement intuitif et des sciences naturelles, 2 collections des poids et mesures, 1 collection géologique, 5 bouliers compteurs et 3 cartes du pays.

Le matériel de classe a été largement fourni à tous les élèves indigents.

Durée du temps de classe.

L'année scolaire s'est terminée le 3 août, à Esch, le 14, dans la commune de Differdange et à Rumelange, le 29 août, à Schifflange. L'année courante a commencé le 23 septembre, dans la

commune de Differdange, à Esch et à Rumelange; le 7 octobre, à Schifflange.

Les heures de classe variaient, en hiver, entre 8½—11¼, 8½—11,20, 8½—11½, 8—11 et 1½—4½, 1¾—4½; en été, entre 8—11 et 1½—4½, 1¾—4½ et 2—5.

Élèves.

Nombre des élèves.	Garçons.	Filles.	Total.
de l'âge obligatoire	3464	3346	6810
au-dessus de l'âge obligatoire ..	27	21	48
Total ..	3491	3367	6858

La moyenne des élèves par école était de 49.

Ces chiffres ne comprennent pas les 71 élèves de l'âge obligatoire (21 garçons et 50 filles) appartenant à la 7e année attachée temporairement aux écoles primaires supérieures.

Avaient	11—20 élèves	2	écoles
	21—30 —	2	—
	31—40 —	19	—
	41—50 —	85	—
	51—55 —	18	—
	56—60 —	7	—
	61—65 —	5	—

Absences.

Le total des absences a été de 343459 demi-journées, dont 310988 absences justifiées et 32471 absences non justifiées. 41 élèves étaient dispensés de la fréquentation scolaire, pendant 1 mois au minimum et 10 mois au maximum.

Liste des absences par communes.

Communes de	Élèves de l'âge obligatoire.	Absences			Moyenne des absences par élève			
		en vertu de l'art. 6.	avec permission.	sans permission.	en vertu de l'art. 6.	avec permission.	sans permission.	Total de la moyenne.
Differdange	2390	71450	2108	7283	29,8	0,8	3	33,6
Esch-s.-Alz.	3107	195605	1578	17370	62,9	0,5	5,6	69
Rumelange	692	16525	444	5012	23,8	0,6	7,2	31,6
Schifflange	621	22929	349	2806	36,9	0,5	4,5	41,9
Total	6810	306509	4479	32471	38,3	0,6	5,1	44,

Les absences sans permission doivent être mises presque exclusivement sur le compte de 95 élèves, absents pendant la plus grande partie de l'année scolaire.

Commissions scolaires.

1 commission a visité 2 fois toutes les écoles, 1 commission l'a fait une fois, 1 commission a visité une fois une partie des écoles, 1 commission n'a pas visité les écoles.

Toutes les commissions ont régulièrement exécuté les dispositions légales sur l'enseignement obligatoire.

Application des art. 10, 11 et 12.

Communes de	Art. 10	Art. 11	Art. 12
	appliqué régulièrement par la commission scolaire.	après application régulière de l'art 10.	sur proposition régulière de la part des commissions scolaires.
Differdange	108	60	121
Esch	260	151	214
Rumelange	47	33	123
Schifflange	51	34	53
Total ..	466	278	511

Le certificat d'études a été délivré à 163 garçons et à 151 filles, au total à 314 élèves. Dans ces chiffres sont compris les 21 garçons et 35 filles de la 7e année attachée aux écoles primaires supérieures.

Personnel enseignant.

Le personnel enseignant se composait de 71 instituteurs, 33 institutrices laïques et 36 institutrices religieuses. Dans ce nombre, l'instituteur et l'institutrice suppléants d'Esch sont compris.

Mutations dans le personnel enseignant:

par suite de déplacement	1
par suite de promotion	1
par suite de la création de nouvelles écoles	8
par suite de décès	1

2 membres du personnel enseignant étaient remplacés, pour cause de maladie, pendant toute l'année scolaire; 31 membres étaient remplacés, pour le même motif, pendant 6 à 101 jours.

Brevet de capacité.

Rang de brevet.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
Brev. d'ens. prim. sup.	9	8	2	19
Brev. d'ens. postscolaire	36	16	11	63
Brev. d'aptutide pédag.	22	9	18	49
Brevet provisoire	4	—	5	9
Total	71	33	36	140

Capacités pratiques.

Notes.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
1	7	5	3	15
2	37	19	22	78
3	25	8	11	44
Total	69*)	32	36	137

Assiduité.

Notes.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
1	8	7	5	20
2	55	23	30	108
3	6	2	1	9
Total ...	69*)	32	36	137

Dans ces deux derniers tableaux, les membres suppléants ne sont pas compris.

*) 1 instituteur était en congé pendant toute l'année scolaire: ses élèves avaient été répartis entre plusieurs classes du même degré.

Ancienneté de service.

Années de service.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
1—5	3	5	3	11
6—10	19	14	5	38
11—15	12	8	5	25
16—20	13	3	8	24
21—25	10	3	5	18
26—30	8	—	3	11
31—35	3	—	2	5
36—40	2	—	1	3
41—45	1	—	3	4
47	—	—	1	1
Total ...	71	33	36	140

Traitements communaux.

Les 71 instituteurs touchaient en traitements communaux ..... 217843 fr.
Les 33 institutrices laïques ..... 76725 »
Les 36 institutrices religieuses ..... 38325 »

Total .... 332893 fr.

La moyenne du traitement communal était
pour l'instituteur de ..... 3068 fr.
pour l'institutrice laïque de ..... 2325 »
pour l'institutrice religieuse de ..... 1064 »

Suppléments de traitement.

67 instituteurs touchaient de ce chef..... 36875 fr.
28 institutrices laïques ..... 7100 »

Total ... 43975 fr.

Primes de brevet.

Rang de brevet.	Instituteurs.		Institutrices laïques.		Institutrices religieuses.		Total.
	Nombre.	Sommes.	Nombre.	Sommes.	Nombre.	Sommes.	
Brev. d'ens. pr. sup. ...	9	2700	8	2300	2	600	5600
Brev. d'ens. postscolaire	36	7200	16	3200	11	2200	12600
Brev. d'apt. pédagog...	22	2200	9	900	18	1800	4900
Total ...	67	12100	33	6400	31	4600	23100

2 institutrices laïques ont obtenu à Pâques le brevet d'enseignement primaire supérieur.

Indemnités de logement.

67 instituteurs touchaient en indemnités de logement ..... 35825 fr.
33 institutrices laïques ..... 13975 »
5 institutrices religieuses ..... 800 »

Total ... 50600 fr.

Valeur légale des logements fournis: 4 logements d'instituteurs ..... 1750 fr.
6 logements étaient occupés par 31 institutrices religieuses.

Total de la dépense.

Revenus.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
Traitements communaux.	217843	76725	38325	332893
Supplém. de traitement.	36875	7100	—	43975
Primes de brevet.....	12100	6400	4600	23100
Indem. de log. effectives.	35825	13975	800	50600
Total ...	302643	104200	43725	450568fr.

La moyenne du traitement avec les suppléments, les primes de brevet et les indemnités de logement effectives, resp. la valeur légale des logements fournis était pour l'instituteur de 4287 fr., pour l'institutrice laïque de 3157 fr. et pour l'institutrice religieuse de 1258 fr. avec logement et de 1225 fr. sans logement.

Indemnités payées au personnel enseignant des écoles primaires préposé à des cours postscolaires.

46 instituteurs ont touché 8610 fr., en moyenne, 187 fr.
16 institutrices laïques 2115 fr., en moyenne, 132 fr.
29 institutrices religieuses 9711 fr., en moyenne, 335 fr.

Dans toutes les localités, à l'exception d'une seule, les branches d'enseignement sont réparties entre 2 ou 3 membres du personnel, et plusieurs cours dirigés par des sœurs sont en activité pendant toute l'année scolaire.

Logements.

Tous les logements de service étaient suffisants et en état convenable.

Nombre des pièces avec la cuisine.	Logements		Total.
	d'instituteurs.	d'institutrices religieuses.	
5	1	1	2
6	2	—	2
7	1	1	2
11	—	2	2
12	—	2	2
Total ...	4	6	10

Une distribution de prix a été faite à Schifflange. Des récompenses ont été données, au commencement de l'année scolaire, aux élèves les plus méritants des écoles de Rumelange.

3. Écoles primaires supérieures publiques.

Les 2 écoles primaires supérieures pour garçons étaient établies à Differdange et Rumelange; les 3 écoles primaires supérieures pour filles se trouvaient à Differdange, Niedercorn et Rumelange.

Le personnel enseignant se composait de 2 instituteurs et de 3 institutrices religieuses. 1 instituteur et 1 institutrice possédaient le brevet d'enseignement primaire supérieur; les 3 autres membres du personnel avaient le brevet d'enseignement postscolaire.

Élèves.

Localités.	Garçons.		Filles	
	de l'âge obligatoire (7e année).	au-dessus de l'âge obligatoire. (éc. prim. sup.)	de l'âge obligatoire (7e année).	au-dessus de l'âge obligatoire (éc. prim. sup.)
Differdange ...	—	28	—	24
Niedercorn.....	—	—	23	14
Rumelange	21	15	27	10
Total ...	21	43	50	48

Absences des élèves de l'âge obligatoire (7e *année*).

Nombre des élèves de l'âge obligatoire: 71.
Nombre des absences justifiées: 2076 demi-journées.
Nombre des absences non justifiées: 71.
Total des absences: 2147 demi-journées.
Moyenne des absences justifiées: 27,8.
Moyenne des absences non justifiées: 1.
Total de la moyenne: 28,8.

Revenus du personnel enseignant.

Revenus.	Instituteurs.	Institutrices.	Total.
Traitements commun....	7675	3975	11650
Suppléments de traitem..	2000	—	2000
Primes de brevet.....	500	700	1200
Indemnités de logement..	975	160+2 log.	1135+2 log.
Indemn. de 2 membres pr la surveillance d. études	260	—	260
Indemn. d. ecclésiastiques chargés de l'enseignem. religieux	—	—	625
Total ...	11410	4835	16870fr.

4. Cours postscolaires.

a) Écoles d'adultes publiques.

Il y avait 21 écoles de garçons avec 471 élèves et 25 écoles de filles avec 602 élèves. Outre les cours ordinaires obligatoires, il existait 8 cours de couture et 1 cours de cuisine facultatifs.

Durée des cours.

Écoles de garçons.

Mois.	3 leçons par semaine.	Total.
5	13	13
6	1	1
7	7	7
Total ...	21	21

Écoles de filles.

Mois.	3 leçons.	Écoles permanentes 5 ou 5 ½ jours.	Total.
	par semaine.		
5	9	1	10
6	—	2	2
7	7	—	7
8	—	1	1
10	1	4	5
Total ...	17	8	25

Matières d'enseignement.

Écoles de garçons.

5 branches: allemand, français, calcul, comptabilité, dessin, à ..... 1 école

7 branches: les mêmes avec les sciences naturelles et l'hygiène, l'allemand remplacé par l'instruction civique, à ..... 1 —

8 branches: les mêmes que précédemment et l'allemand, à ..... 19 écoles

Écoles de filles.

1 branche: les travaux à l'aiguille, à ..... 8 écoles

1 branche: la cuisine, à ..... 1 école

3 branches: allemand, français, calcul, à	1 école
7 branches: les mêmes avec la tenue des livres, l'instruction civique, l'économie domestique, l'hygiène, à	3 écoles
7 branches: les mêmes avec les sciences naturelles, qui remplacent l'allemand, à.....	1 école
8 branches: les mêmes avec l'allemand et l'économie domestique remplacée par le dessin, à	3 écoles
9 branches: les mêmes et l'économie domestique	6 —
10 branches: les mêmes avec les travaux à l'aiguille, à	2 —

Personnel enseignant.

Aux 21 écoles de garçons étaient préposés 46 instituteurs; 45 maîtresses dirigeaient les 25 écoles d'adultes pour jeunes filles. Tous les cours ordinaires se trouvaient sous la direction des instituteurs ou des institutrices des écoles primaires. Les 8 ouvroirs et le cours de cuisine étaient dirigés par des maîtresses spéciales, dont 7 possédaient le diplôme pour l'ouvrage manuel.

Indemnités du personnel enseignant.

Subsides de l'État.....	12947,50 fr
Part contributive des communes	7488,50 »
Total ...	20436 — fr.

Montant des indemnités.	Instituteurs.	Institutrices.	Total.
100—150	17	18	35
150—200	4	16	20
200—250	24	1	25
328	—	1	1
410	1	—	1
450	—	2	2
550	—	1	1
800	—	4	4
1100	—	2	2
Total ...	46	45	91

Bibliothèques scolaires.

Il y avait des bibliothèques scolaires dans toutes les sections, comptant au total 2964 volumes. Les crédits votés pour augmenter le nombre des ouvrages, s'élevait à la somme de 1625 fr. Le nombre des lecteurs a été de 2039 et celui des ouvrages empruntés de 11991. La section de Niedercorn n'a pas dépensé le crédit alloué.

b) **Cours postscolaires privés.**

Des cours postscolaires privés pour jeunes filles étaient organisés à Esch (85 élèves), Lasauvage (18) et Rumelange (21). Le programme comprenait à Lasauvage et Rumelange les travaux à l'aiguille, la coupe et l'économie domestique; à Esch, l'allemand, le français, le calcul, les sciences naturelles, l'hygiène, l'économie domestique, la dactylographie, la sténographie, les éléments du droit commercial, la correspondance commerciale, la tenue des livres, les travaux à l'aiguille, la coupe, le repassage, la cuisine et le jardinage.

Ces cours étaient dirigés: à Lasauvage, par une religieuse luxembourgeoise, sans diplôme; à Rumelange, par une sœur de nationalité étrangère sans diplôme; à Esch, par 8 religieuses, dont 5 luxembourgeoises. La directrice et 1 autre sœur possédaient le brevet d'enseignement postscolaire, 1 sœur, le brevet d'aptitude pédagogique, 1 autre, le diplôme de la coupe; 4 sœurs n'avaient ni brevet ni diplôme. A Lasauvage, les cours duraient 10 mois, 5 jours par semaine et 3 heures par jour; à Rumelange, également 10 mois, 5½ jours par semaine et 5½ heures par jour; à Esch, même durée, à 5 jours par semaine et 6½ heures par jour.

5e ARRONDISSEMENT : GREVENMACHER,

comprenant les communes d'Echternach, Mompach, Rosport; Betzdorf, Biwer, Flaxweiler, Grevenmacher, Manternach, Mertert, Wormeldange; les communes du canton de Remich.

1. Écoles gardiennes.

a) Écoles gardiennes publiques.

Les trois écoles gardiennes publiques de Grevenmacher, Mertert et Remich étaient dirigées par 3 religieuses, dont 2 possédaient le diplôme froebelien. Les écoles gardiennes de Grevenmacher et Remich fonctionnaient toute l'année; celle de Mertert, pendant quatre après-midi du semestre d'été seulement. A Grevenmacher, les parents payaient, selon leur situation de fortune, 5, 10, 15 ou 20 fr. par an; à Remich, les forains payaient 2,50 fr. par mois et par élève.

Localités.	Garçons.	Filles.	Indemnités des maîtresses.
Grevenmacher	21	12	700+log.
Mertert.....	11	11	500+log.
Remich	39	30	800+log.
Total ...	71	53	2000 fr.

b) Écoles gardiennes privées.

Les écoles privées de Dalheim et Wormeldange étaient dirigées par 2 religieuses, dont 1 avait le diplôme froebelien. Elles comptaient 50, resp. 57 élèves. L'école de Dalheim durait seulement pendant l'été.

2. Écoles primaires proprement dites.

a) Écoles primaires publiques.

Les 118 écoles primaires publiques, 1 de moins que l'année précédente, appartenaient à 62 ressorts scolaires et se divisaient en 41 écoles de garçons, 42 écoles de filles, 30 écoles mixtes ordinaires et 5 écoles mixtes pour les commençants. Les 41 écoles de garçons et 22 écoles mixtes ordinaires étaient dirigées par des instituteurs. Les 42 écoles de filles, 8 écoles mixtes ordinaires et les 5 écoles mixtes pour commençants étaient dirigées par des institutrices.

Avaient	1 année d'études	4	écoles
	2 années d'études.....	28	—
	3 —	2	—
	4 —	5	—
	5 —	5	—
	7 —	74	—

Maisons d'école, salles de classe, places de récréation, lieux d'aisances, musées scolaires, mobilier de classe, matériel d'enseignement et de classe, nouvelles constructions.

Les 73 maisons d'école renfermaient 115 salles de classe; 3 classes étaient installées dans des maisons particulières: Ahn, Born, g., Grevenmacher, f. II. 22 salles de classe ne répondaient pas entièrement à leur destination: Altwies, trop petite; Emerange, humide; Grevenmacher (3 de g. 1 f., éc. prim. sup. g.), sombres et mal entretenues; Hinkel, petite et mal aménagée; Manternach, basse et obscure; Mœrsdorf, trop petite; Mondorf (f.), trop petite; Remerschen (f.), mal entretenue; Remich (2 g.), mal éclairées; Trintange (g.), obscure; ibid. (f.), trop petite; Wellenstein (g. et f.), obscures; Wormeldange (les 3 prim. et éc. prim. sup.), mal éclairées et mal entretenues.

Ont servi à d'autres usages qu'à l'enseignement les salles de classe de Betzdorf, ass. agr. 8 f.; Born (g.) id. 4 f.; Boudler id. 4 f.; Emerange id. 12 f.; Erpeldange id. 8 f. + ravit. 1 f. p. sem.; Olingen, laiterie 12 f.; Waldbredimus, chant 10 f.; Wasserbillig (f. II), chant 1 f. p. sem.; Wecker (f.), ass. agr. 4 f. Les salles de classe étaient nettoyées seulement 3 f. p. sem. à Bous, Canach, Grevenmacher (g.), Machtum, Oberdonven, Roodt, Wintrange, 4 f. à Dickweiler et Herborn; par les élèves à Ahn, où personne n'a voulu se charger de ce service.

Les places de récréation manquaient à Ahn, Berg, Biwer (g. et f.), Emerange, Erpeldange, Grevenmacher (1 f.), Lellig, Manternach, Mompach, Roodt, Steinheim, Wellenstein (2 éc.), Wormeldange (3) et Oberwormeldange; elles étaient trop petites à Born (2), Boudler, Ehnen (2), Flaxweiler (2), Girst, Greiveldange (2), Hinkel et Remich (3 de f.).

Les lieux d'aisances laissaient à désirer au point de vue de la construction à Born (g. et f.), Dickweiler, Grevenmacher (g., 1 f. et éc. prim. sup. g.), Machtum (g.), Manternach, Mompach, Rolling-Assel, Wormeldange (3); ils manquaient à Ahn et Wormeldange (éc. prim. sup.). — Les cabinets n'ont pas été lavés à Altwies, Greiveldange et Lenningen; ils ont été lavés moins d'une fois par mois, à Filsdorf, Grevenmacher (g.), Manternach, Munschecker, Niederdonven, Oberdonven, Olingen et Wormeldange; ils l'ont été une fois par mois, à Berg, Beyren, Ehnen, Ellange, Gostingen, Herborn, Machtum, Mertert, Mompach, Schengen et Welfrange et tous les quinze jours, à Dickweiler, Emerange et Rosport. Les autres cabinets ont été lavés 1 ou plusieurs fois par semaine.

Des musées scolaires existaient à Erpeldange, Grevenmacher (prim. sup.g.), Remich (g. I), Stadtbredimus (g.) et Trintange (g.).

Le mobilier de classe et le matériel d'enseignement ont été renouvelés et complétés par l'acquisition de bancs à deux sièges (2 éc.), d'armoires (2), de pupitres (3), de tableaux noirs (4), de machines à lire (2), de tableaux pour l'enseignement intuitif (11), de collections et tableaux des poids et mesures (2), de tableaux et collections pour l'enseignement des sciences naturelles (10), de globes terrestres et de cartes géographiques (8).

Le matériel de classe a été fourni en quantité suffisante aux élèves indigents de toutes les écoles.

Un nouveau bâtiment d'école avec 4 salles de classe et 3 logements de service a été aménagé à Wormeldange.

De nouveaux cabinets ont été construits à Echternach (écoles des filles) et à Mertert (g. et mixte). Un logement de service et des cabinets scolaires sont en voie de construction à Ahn. De grosses réparations ont été effectuées au logement de service des institutrices de Canach.

Durée du temps de classe.

L'année scolaire s'est terminée le 22 août, à Echternach; le 24 août, dans les communes de Burmerange, Lenningen (exc. Canach, le 18, maladie contagieuse), Mertert, Mondorf, Remich;

le 26, à Waldbredimus; le 27, dans la commune de Manternach; le 28 août, dans les communes de Remerschen, Rosport, Wellenstein; le 31, dans les communes de Betzdorf (chômage, au lieu du 24), Biwer, Bous, Dalheim, Flaxweiler, Grevenmacher, Mompach, Stadtbredimus, Wormeldange (Ahn, le 14, maladie).

L'année scolaire courante commençait le 1er octobre, dans les communes de Burmerange, Echternach, Lenningen, Remerschen, Remich, Rosport, Stadtbredimus, Wellenstein, Wormeldange (Ahn, le 7: vendanges); le 4, à Bous; le 5, à Mertert; le 7, à Betzdof (le 9, à Mensdorf f., réparations), Biwer, Grevenmacher, Manternach (le 1er à Manternach: chômage antérieur), Mompach (le 21 à Born, vendanges), Mondorf, Waldbredimus (Trintange f., le 11, réparations) et Gostingen; le 11 (au lieu du 7), dans le reste de la commune de Flaxweiler (vendanges) et le 12, dans la commune de Dalheim.

Les heures de classe étaient fixées, en hiver, à 8½—11½ et 1½—4½ ou 1—4, ou bien à 8½—midi et 1½—4; en été, à 8—11 et 1½—4½ ou 2—5; ou bien à 8½—11½ et 2—5 ou 2½—5½, ou encore à 9—midi et 2—5, ou 2½—5½, ou enfin à 9½—midi½ et 2½—5½.

Élèves.

Nombre des élèves.	Garçons.	Filles.	Total.
de l'âge obligatoire	2175	2206	4381
au-dessus de l'âge obligatoire ...	9	12	21
Total .	2184	2218	4402

Avaient: 10—20 élèves	8	écoles
21—30 —	22	—
31—40 —	46	—
41—50 —	27	—
51—60 —	12	—
61—70 —	2	—
71 —	1	école

Les écoles avec plus de 60 élèves se trouvaient à Altwies (64,) Mœrsdorf (62) et Grevenmacher (g. II, 71).

Absences.

Le total des absences s'élevait à 109803 demi-journées, dont 95485 absences justifiées et 14318 absences non justifiées.

Pour cause de maladies contagieuses, 5 écoles étaient fermées pendant 6, resp. 15 jours. 84 élèves, âgés de 12 ans, étaient dispensés de la fréquentation scolaire pour une durée variant entre deux semaines et une année entière. 1 garçon et 5 filles ont eu dispense pour le semestre d'été, à condition de fréquenter à nouveau l'école pendant le semestre d'hiver de l'année scol. 1918-1919.

Liste des absences par communes.

Communes de	Élèves de l'âge obligatoire.	Absences			Moyenne des absences par élève			
		en vertu de l'art. 6.	avec permission.	sans permission.	en vertu de l'art. 6.	avec permission.	sans permission.	Total de la moyenne.
Betzdorf	183	3825	104	38	20,9	0,5	0,2	21,6
Biwer	165	3223	186	509	19,5	1,1	3	23,6
Bous	150	2536	126	87	16,9	0,8	0,5	18,2
Burmerange	73	595	67	—	8,1	0,9	—	9
Dalheim	182	3909	267	237	21,4	1,4	1,3	24,1
Echternach	476	13697	524	2752	28,7	1,1	5,7	35,5
Flaxweiler	259	2992	147	503	11,5	0,5	1,9	13,9
Grevenmacher	355	11880	462	8569	33,4	1,3	24,1	58,8
Lenningen	189	3710	679	31	19,6	3,5	0,1	23,2
Manternach	182	3440	92	14	18,9	0,5	—	19,4
Mertert	386	11911	313	995	30,8	0,8	2,5	34,1
Mompach	157	2617	162	19	16,6	1	0,1	17,7
Mondorf-les-Bains	187	2778	46	6	14,8	0,2	—	15
Remerschen	184	4507	281	15	24,4	1,5	—	25,9
Remich	201	2690	98	170	13,3	0,4	0,8	14,5
Rosport	332	6195	332	132	18,6	1	0,3	19,9
Stadtbredimus	119	1078	72	—	9	0,6	—	9,6
Waldbredimus	86	761	31	—	8,8	0,3	—	9,1
Wellenstein	184	2290	378	20	12,4	2	0,1	14,5
Wormeldange	331	6216	268	221	18,7	0,8	0,6	20,1
Total ...	4381	90850	4635	14318	20,7	1	3,2	24,9

Commissions scolaires.

1 commission scolaire a visité deux fois les écoles, 1 commission a visité deux fois une partie des écoles et une fois les autres, 4 commissions ont visité une fois les écoles et 1 commission a visité une fois une partie des écoles. 13 commissions scolaires n'ont pas visité les écoles.

Application des Art. 10, 11 et 12.

Communes de	Art. 10		Art. 11		Art. 12
	aurait dû être appliqué	a été appliqué	après application de l'art. 10	sans application de l'art. 10	appliqué partout sans proposition de la part de la commission scolaire.
	par la commission scolaire.		par la commission scolaire.		
Betzdorf.....	1	—	—	—	—
Biwer	1	—	—	1	3
Bous	4	—	—	1	1
Dalheim	14	—	—	9	—
Echternach...	34	—	—	27	44
Flaxweiler ...	8	—	—	4	5
Grevenmacher	110	—	—	94	200
Lenningen ...	1	—	—	1	—
Manternach ..	1	—	—	—	—
Mertert.....	16	7	7	—	2
Mompach.....	1	—	—	—	—
Mondorf	1	1	1	—	—
Remerschen..	3	—	—	1	—
Remich	8	8	8	—	4
Rosport.....	1	—	—	1	1
Wellenstein ..	2	—	—	1	—
Wormeldange.	6	—	—	2	2
Total .	212	16	16	142	262

Le certificat d'études primaires a été délivré à 191 garçons et 208 filles, au total à 399 élèves. Dans ces chiffres sont compris les certificats délivrés aux élèves de la 7e année attachée temporairement aux écoles primaires supérieures et de la 7e année de l'école primaire privée de l'hospice de Grevenmacher.

Personnel enseignant.

Le personnel enseignant se composait de 63 instituteurs, 39 institutrices laïques et 16 institutrices religieuses.

Il y a eu 4 mutations dans le personnel enseignant, par suite de déplacement.

9 membres du personnel ont été remplacés, pour cause de maladie, pendant 5 jours au minimum et 11 mois au maximum. 31 écoles ont chômé, pour le même motif, pendant 1 (7), 1½ (3), 2 (7), 2½ (4), 3 (2), 4 (2), 5½ (4), 6 (1), 40 jours (1).

Brevet de capacité.

Rang de brevet.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
Brev. d'ens. pr. supérieur	3	—	1	4
Brev. d'ens. postscolaire	15	13	4	32
Brev. d'aptitude pédagog.	29	21	9	59
Brevet provisoire	16	5	2	23
Total	63	39	16	118

Capacités pratiques.

Notes.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
1	1	4	2	7
2	33	19	10	62
3	28	16	4	48
4	1	—	—	1
Total ..	63	39	16	118

Assiduité.

Notes.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
1	5	8	5	18
2	43	23	10	76
3	12	7	1	20
4	3	1	—	4
Total ...	63	39	16	118

Ancienneté de service.

Années de service.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
1— 5	10	7	4	21
6—10	12	12	1	25
11—15	8	5	1	14
16—20	5	4	2	11
21—25	4	2	4	10
26—30	8	4	—	12
31—35	5	4	1	10
36—40	9	1	3	13
41—45	2	—	—	2
Total ...	63	39	16	118

Traitements communaux.

Les 63 instituteurs touchaient en traitements communaux ..... 115737 fr.
Les 39 institutrices laïques ..... 57685 »
Les 16 institutrices religieuses ..... 15380 »

Total ... 188802 fr.

La moyenne du traitement communal était
pour l'instituteur de ..... 1837 fr.
pour l'institutrice laïque de ..... 1479 »
pour l'institutrice religieuse de ..... 961 »

Suppléments de traitement.

53 instituteurs recevaient de ce chef ..... 42175 fr.
32 institutrices laïques ..... 16350 »

Total .... 58525 fr.

Primes de brevet.

Rang de brevet.	Instituteurs.		Institutrices laïques.		Institutrices religieuses.		Total.
	Nombre.	Sommes.	Nombre.	Sommes.	Nombre.	Sommes.	
Brev. d'ens. pr. sup. ..	3	900	—	—	1	300	1200
Brev. d'ens. postscol...	15	2950*)	13	2600	4	800	6350
Brev. d'apt. pédag.	29	2850*)	21	2100	9	900	5850
Total..	47	6700	34	4700	14	2000	13400

*) 2 instituteurs ont obtenu à Pâques le brevet de 2e, resp. de 3e rang.

Indemnités de logement.

44 instituteurs touchaient en indemnités de logement ..... 13510 fr.
1 instituteur touchait une indemnité partielle de.. 75 »
14 institutrices laïques touchaient..... 2975 »

Total ... 16560 fr.

Valeur légale des logements de 18 instituteurs ... 5350 fr.
de 25 institutrices laïques ..... 5700 »
Les 16 institutrices religieuses disposaient de 5 logements.

Total de la dépense.

Revenus.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
Traitements communaux.	115737	57685	15380	188802
Supplém. de traitement..	42175	16350	—	58525
Primes de brevet.....	6700	4700	2000	13400
Indem. de log. effectives..	13585	2975	5 log.	16560
Total ...	178197	81710	17380	277287fr.

Moyenne du traitement, y compris les suppléments, les primes de brevet et les indemnités de logement effectives, resp. légales:

pour l'instituteur ..... 2913 fr.
pour l'institutrice laïque ..... 2241 »
pour l'institutrice religieuse ..... 1086 » +log.

Du chef des cours postscolaires qu'ils dirigeaient,

60 instituteurs touchèrent 14461 fr., en moyenne, 241 fr.
31 institutrices laïques 6810 fr., en moyenne, 219 fr.
7 institutrices religieuses 1074 fr., en moyenne, 153 fr.

Logements.

18 instituteurs, 25 institutrices laïques et 12 institutrices religieuses occupaient des logements fournis par les communes. Les institutrices religieuses disposaient de 5 logements. Le logement d'instituteur de Biwer est trop petit, les logements d'instituteurs de Manternach et Mertert et les logements d'institutrices d'Emerange et de Mompach sont humides. Le logement de l'institutrice de Gostingen se trouvait en mauvais état. L'instituteur de Beyren touchait une indemnité partielle de 75 fr., à cause de l'insuffisance de son logement.

Les logements comprenaient avec la cuisine:

Pièces.	Logements			Total.
	d'instituteurs.	d'institutrices laïques.	religieuses.	
3	—	5	—	5
4	1	15	—	16
5 et plus	17	5	5	27
Total ...	18	25	5	48

Des distributions de prix ont eu lieu dans les communes de Betzdorf, Bous, Burmerange, Flaxweiler, Lenningen, Mantern-ach, Mertert, Waldbredimus et Wormeldange.

La caisse d'épargne fonctionnait à une école, où 21 élèves ont versé 1283,80 fr.

L'enseignement à domicile a été donné à 5 enfants en trois endroits différents.

b) **Écoles primaires privées.**

Les 3 écoles primaires de l'orphelinat de Grevenmacher comptaient 105 élèves au total et étaient dirigées par 3 religieuses possédant toutes les trois le brevet d'aptitude pédagogique.

3. Écoles primaires supérieures publiques.

Les écoles primaires supérieures pour garçons se trouvaient établies à Grevenmacher, Remich, Rosport et Wormeldange, celles pour filles à Echternach, Grevenmacher et Remich. Les 4 écoles primaires supérieures pour garçons et l'école primaire supérieure d'Echternach comptaient deux années d'enseignement primaire supérieur, les 2 autres écoles n'avaient qu'une seule année. La 7e année d'études était temporairement attachée à toutes les écoles primaires supérieures, à l'exception de l'école d'Echternach. Un cours de viticulture était organisé à l'école primaire supérieure pour garçons de Grevenmacher. A Grevenmacher et à Wormeldange, les élèves de nationalité étrangère

payaient 30 fr. de minerval; aux autres écoles, l'enseignement fut entièrement gratuit.

Les salles de classe de Grevenmacher (garçons), Remich (garçons et filles) et Wormeldange étaient insuffisantes à tous les points de vue.

Élèves.

Localités.	de l'âge obligatoire (7e année)		au-dessus de l'âge obligatoire (éc. prim. sup.)		Total.	
	Garçons	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons	Filles.
Echternach.....	—	—	—	31	—	31
Grevenmacher ..	20	18	20	10	40	28
Remich	8	15	28	18	36	33
Rosport.....	9	—	10	—	19	—
Wormeldange....	6	—	24	—	30	—
Total ...	43	33	82	59	125	92

Absences des élèves de l'âge obligatoire (7e *année*).

Localités.	Nombre des élèves.		Absences			Moyenne des absences par élève			
	Garçons.	Filles.	en vertu de l'art. 6.	avec permission.	sans permission.	en vertu de l'art. 6.	avec permission.	sans permission.	Total de la moyenne.
Grevenmacher	20	—	172	15	68	8,6	0,7	3,4	12,7
id. ...	—	18	310	—	40	17,2	—	2,2	19,4
Remich	8	—	135	44	77	16,8	5,5	9,6	31,9
id.	—	15	435	114	64	29	7,6	4,2	40,8
Rosport.....	9	—	18	13	—	2	1,4	—	3,4
Wormeldange.....	6	—	241	23	15	40,1	3,6	2,5	46,2
Total ...	43	33	1311	209	264	18,9	3,1	3,6	25,6

Personnel enseignant.

Les écoles primaires supérieures étaient dirigées par 4 instituteurs et 3 institutrices religieuses. 2 instituteurs et 2 institutrices possédaient le brevet d'enseignement primaire supérieur; 2 instituteurs et 1 institutrice avaient le brevet d'enseignement postscolaire.

Revenus du personnel enseignant.

Revenus.	Instituteurs.	Institutrices.	Total.
Traitements communaux.	10300	3200	13500
Supplém. de traitement .	2625	—	2625
Primes de brevet.....	1000	800	1800
Indemnités de logement.	1130+1 log	150+2 log.	1280
Indemnités des ecclésiastiques chargés de l'enseignement religieux ..	—	—	825
Total ...	15055	4150	20030fr.

4. Cours postscolaires.

a) Écoles d'adultes publiques.

Le nombre des écoles d'adultes publiques pour garçons était de 67 avec 738 élèves, celui des écoles d'adultes pour filles de 59 avec 579 élèves.

Durée de l'enseignement.

Écoles de garçons.

Mois.	1 leçon.	2 leçons	3 leçons	4 leçons	Total.
	par semaine.				
4—4½	—	—	6*)	—	6
5—5½	2	8	42	3	55
7—7½	1	—	—	—	1
8—8½	—	—	1	—	1
9 et au delà	3	1	—	—	4
Total ...	6	9	49	3	67

*) Manque d'élèves.

Écoles de filles.

Mois.	1 leçon	2 leçons.	3 leçons	4 leçons	Écoles permanentes.	Total.
	par semaine.					
3—3½	2*)	—	—	—	—	2
4—4½	1	1	—	—	1	3
5—5½	12	10	26	4	2	54
Total ...	15	11	26	4	3	59

*) Démission de la directrice, resp. manque d'élèves.

Matières d'enseignement.

Écoles de garçons.

1 branche: le dessin, à ..... 12 écoles
4 branches: allemand, français, calcul, comptabilité, à ..... 7 —
7 branches: les branches de l'art. 59, moins le dessin, à ..... 6 —
8 branches: les mêmes avec le dessin, à ..... 42 —

Écoles de filles.

1 branche: les travaux à l'aiguille, à ..... 21 écoles
1 branche: le repassage, à ..... 1 école
9 branches: celles indiquées à l'art. 59, moins les travaux à l'aiguille, à ..... 8 écoles
10 branches: les mêmes avec les travaux à l'aiguille, à 29 —

L'école ménagère communale d'Echternach, dirigée par une religieuse, comptait 33 élèves. On y enseignait l'allemand, le français, le calcul, la comptabilité, l'économie domestique, les travaux à l'aiguille, le repassage, la cuisine et le jardinage.

Des distributions de prix ont eu lieu dans les communes de Biwer, Bous (2 localités), Burmerange, Lenningen, Wormeldange (filles) et Oberwormeldange (id.).

Personnel enseignant.

Les cours postscolaires de garçons étaient dirigés par les instituteurs des localités respectives et 1 professeur de dessin. 8 instituteurs dirigeaient un cours ordinaire et un cours de dessin; 3 cours avaient 2 maîtres chacun.

Les cours postscolaires ordinaires des filles se trouvaient sous la direction de 37 institutrices, les cours de couture et de repassage sous celle de 1 institutrice, 6 religieuses, 1 épouse d'instituteur et 14 couturières, dont 3 maîtresses avec le diplôme pour l'ouvrage manuel. 2 personnes dirigeaient chacune 2 cours.

Indemnités du personnel enseignant.

Subside de l'État	18723,24 fr.
Part contributive des communes	12288,72 »
Total ...	31011,96 fr.

Les subsides accordés aux cours de couture des écoles primaires sont compris.

Montant des indemnités.	Instituteurs.	Institutrices.	Total.
Moins de 100 fr.	—	1	1
100 à 150 fr.	4	7	11
150 à 200 fr.	3	7	10
200 à 250 fr.	47	32	79
250 à 300 fr.	—	1	1
300 à 350 fr.	—	1	1
350 à 400 fr.	2	2	4
400 à 450 fr.	2	2	4
450 à 500 fr.	2	—	2
500 à 600 fr.	2	3	5
800 fr.	—	1	1
Total ...	62	57	119

Bibliothèques scolaires.

Des bibliothèques scolaires existaient dans 43 localités, appartenant à 19 communes: 1 ville du ressort ne possède pas encore

de bibliothèque scolaire. Le nombre total des volumes fut de 3863 et celui des lecteurs de 8284. Les crédits alloués dans l'intérêt des bibliothèques scolaires s'élevait à 1812 fr., mais les sommes destinées à cette fin n'ont pas été dépensées à Betzdorf, Olingen, Roodt; Biwer et Bous (les communes); Elvange; Echternach et Grevenmacher; Manternach (la section); Born (la commune); Wasserbillig; Osweiler; Schwebsange et Wellenstein (section).

b) **Cours postcolaires privés.**

Les ouvroirs de Dalheim et d'Echternach, dirigés par des religieuses non diplômées, comptaient 32, resp. 13 élèves. Le premier fonctionnait seulement en hiver.

Les écoles ménagères de Grevenmacher et de Mondorf-les-Bains, limitées au semestre d'hiver, étaient dirigées par des religieuses dont l'une possédait le diplôme pour l'ouvrage manuel. Le nombre des élèves fut de 20, resp. 30.

6e ARRONDISSEMENT: ETTELBRUCK,

comprenant les communes de Bastendorf, Bettendorf, Bourscheid, Diekirch, Ermsdorf, Erpeldange, Ettelbruck, Feulen, Medernach, Mertzig, Reisdorf, Schieren; Beaufort, Berdorf, Waldbillig; Berg, Bissen, Bœvange, Fischbach, Heffingen, Larochette, Nommern, Tuntange; Fouhren et Vianden.

1. Écoles gardiennes.

a) **Écoles gardiennes publiques.**

Les 5 écoles gardiennes publiques étaient dirigées par des religieuses, dont 2 possédaient le diplôme frœbelien et 2 celui pour l'ouvrage manuel. 1 maîtresse n'était pas diplômée. Les maîtresses de Medernach et de Vianden dirigeaient en hiver un ouvroir; les autres écoles fonctionnaient toute l'année. A Medernach, les parents solvables payaient une rétribution semestrielle de 5 fr.

Localités.	Garçons.	Filles.	Indemnités fixes et de logement.
Diekirch.....	32	34	650+ 75
id.	25	18	500+ 75
Ettelbruck.....	23	19	800+130
Medernach.....	21	19	225+logement
Vianden	17	15	300+logem.
Total ...	118	105	2755 fr.

b) **L'École gardienne privée**

de Beaufort, dirigée par une religieuse non diplômée, comptait 27+35 élèves et durait seulement pendant le semestre d'été.

2. Écoles primaires proprement dites.

a) **Écoles primaires publiques.**

Les 121 écoles primaires publiques, 2 de plus que l'année précédente, appartenaient à 64 ressorts scolaires et se divisaient en 36 écoles de garçons, 38 écoles de filles, 37 écoles mixtes ordinaires et 10 écoles mixtes pour les commençants.

Elles comprenaient:

1	année d'études	19 écoles
2	années d'études.....	12 —
3	—	9 —
4	—	10 —
5	—	14 —
6	—	13 —
7	—	44 —

Les 36 écoles de garçons et 20 écoles mixtes ordinaires étaient dirigées par des instituteurs. Les 38 écoles de filles, 17 écoles mixtes ordinaires et les 10 écoles mixtes pour commençants étaient dirigées par des institutrices.

Maisons d'école, salles de classe, places de récréation, lieux d'aisances, musées scolaires, mobilier de classe, matériel d'enseignement et de classe, nouvelles constructions.

Sur les 121 salles de classe, logées dans 70 maisons d'école, 6 salles ne répondaient pas entièrement à leur destination: Bœ-

vange (f.), mal éclairée et délabrée; Dillingen, humide et mal éclairée; Oberglabach, mal éclairée; Landscheid, trop petite; Larochette (f.), trop petite; Waldbillig (f.), humide.

Ont servi à d'autres usages qu'à l'enseignement primaire les salles d'Angelsberg (ass. agr. 7 f.); Beaufort (g. id. 6 f. et musique, 2 f. p. sem.); Berg (g. ass. agr. 10 f.); ibid. f. (Paramentenverein, 6 f.); Bettel (ass. agr. 10 f.); Bettendorf (g. id. 15 f.); Bigelbach (id. 9 f.); Bœvange (f. id. 15 f.); Burden (id. 12 f.); Eppeldorf (id. 5 f.); Ermsdorf (id. 7 f.); Erpeldange (g. secrétariat); Ettelbruck (f. 2 salles: 3 assoc. 1 f. p. sem. chacune); Fouhren (chant 6 f.); Hollenfels (g. chant 12 f., théâtre 3 f., ass. agr. 10 f.); Hœsdorf (ass. agr. 6 f.); Medernach (g. chant 8 f., ass. agr. 6 f.); Michelau (ass. agr. 7 f.); Schoos (id. 6 f.); Schieren (g. id. 10 f.); Stegen (id. 17 f.), Les salles de classe n'étaient pas nettoyées tous les jours à Brandenbourg (g. 2 f. p. sem.), Hœsdorf (3 f.), Mertzig (3 éc. 3 f.), Tuntange (2 éc. 4 f.), Waldbillig (2 éc. 4 f.).

Des places de récréation plantées d'arbres se trouvaient près de 28 maisons d'école, 24 autres places de récréation étaient également suffisamment spacieuses. Ces places manquaient à Eppeldorf, Fischbach, Hœsdorf, Nommern et Waldbillig (f.); elles étaient trop petites à Bourscheid (2 éc.), Buschdorf et Schrondweiler.

La construction des *lieux d'aisances* laissait à désirer à Bastendorf (2 éc.), Bettendorf (id.), Bourscheid (id.), Bœvange (id.), Cruchten (id.), Niederfeulen, Michelau, Schlindermanderscheid, Schrondweiler, Waldbillig (2 éc.).

La propreté était insuffisamment entretenue à Bastendorf (2 éc.), Bissen (g.), Bourscheid (g.), Ettelbruck (g. et f.), Niederfeulen (g.) et Waldbillig (2 éc.).

Un musée assez complet se trouvait à la disposition des écoles primaires de Diekirch.

Le mobilier de classe et *le matériel d'enseignement* ont été complétés ou renouvelés par l'acquisition de bancs à deux sièges (à 1 éc.), de tableaux noirs (2), de tableaux pour l'enseignement intuitif et des sciences naturelles (11), de cartes et de globes (5), de machines à lire (4), de bouliers compteurs (4), de thermomètres (5).

Le matériel de classe a été fourni en quantité suffisante aux élèves indigents.

Des réparations ont été exécutées aux salles de classe de Bastendorf (f.), et de Schieren (g.) ainsi qu'aux logements de service de Folkendange, Grevenknopp et Longsdorf. De nouveaux cabinets ont été construits à Ettelbruck et à Reuland.

Matières d'enseignement.

En dehors des branches prescrites, la tenue des livres était enseignée à la 7e année d'études de Diekirch et de Larochette. Aux écoles primaires de Larochette, aux deux degrés supérieurs des écoles de filles de Diekirch et aux mêmes degrés des écoles de garçons et de filles d'Ettelbruck, le cours de chant était donné par un maître spécial.

Durée du temps de classe.

L'année scolaire finissait le 18 août, dans les communes de Berg (travaux des champs), Diekirch, Ettelbruck, Larochette et Vianden; le 24 août, dans les communes de Bourscheid, Erpeldange, Feulen, Fouhren, Nommern, (seulem. section de Cruchten), Waldbillig; le 26 août, dans celles de Bastendorf et Bettendorf; le 28 août, dans celles de Beaufort, Bissen et Fischbach; le 31 août, dans les communes de Berdorf, Bœvange, Ermsdorf, Heffingen, Medernach, Mertzig, Nommern (Nommern, Glabach et Schrondweiler), Reisdorf, Schieren et Tuntange.

L'année scolaire courante commençait le 29 septembre, à Ettelbruck et à Vianden; le 30 septembre, à Diekirch; le 1er octobre, dans les communes de Bastendorf (Tandel, le 7), Fischbach et Larochette; le 2 octobre, dans les communes de Bettendorf, Bourscheid, Erpeldange, Fouhren, Nommern; le 4 octobre, dans celles de Bissen et Reisdorf (Hœsdorf, le 7, réparations); le 7 octobre, dans les communes de Berg, Bœvange, Ermsdorf, Feulen, Schieren, Tuntange, Waldbillig; le 14, à Beaufort, Berdorf, Heffingen, Medernach et Mertzig.

Les classes duraient en hiver de 8½—11½ et 1½—4½ ou 1—4 ou 1½—4; 9—midi et 1½—4½; en été, de 9—midi et 2—5 ou

2½—5½; 8—11 et 1—4 ou 2—5 ou 1½—4½; 8½—11½ et 1½—4 ou 2—5 ou 2½—5½; 8—11½ et 2—4½ ou encore 9½—midi ½ et 2½—5½.

Élèves.

Nombre des élèves.	Garçons.	Filles.	Total.
de l'âge obligatoire	2228	2215	4443
au-dessus de l'âge obligatoire....	16	30	46
Total ...	2244	2245	4489

Comptaient:

1— 5 élèves	1	école
6—10 —	4	écoles
11—15 —	2	—
16—20 —	10	—
21—25 —	12	—
26—30 —	16	—
31—35 —	20	—
36—40 —	18	—
41—45 —	14	—
46—50 —	8	—
51—55 —	9	—
56—60 —	3	—
61—65 —	2	—
66—70 —	1	école
76—80 —	1	—

N'avaient pas plus de 10 élèves: Folkendange (5), Glabach (10), Longsdorf (8), Tandel (6) et Walsdorf (6). Comptaient plus de 60 élèves: Beaufort (g. I, 77), id. (f. II, 66), Bettendorf (f. 70), Gilsdorf (g. 61).

Absences.

Le total des absences était de 95409 demi-journées, dont 90170 absences justifiées et 5239 absences non justifiées. 85 élèves étaient dispensés de la fréquentation scolaire pour une partie de la journée pendant le mois d'octobre. 212 élèves, âgés de 11 ans et appartenant à 6 communes, avaient été dispensés pour une partie des heures de classe du semestre d'été. 98 élèves de la 7e

année ont eu des dispenses variant d'un mois à une année; 13 de ces élèves fréquentent à nouveau l'école pendant le semestre d'hiver de cette année. Une école chômait durant 5 jours, par suite de maladie contagieuse.

Liste des absences par communes.

Communes de	Élèves de l'âge obligatoire.	Absences			Moyenne des absences par élève			
		en vertu de l'art. 6.	avec permission.	sans permission.	en vertu de l'art. 6	avec permission.	sans permission.	Total de la moyenne.
Berg	97	939	88	2	9,7	0,9	—	10,6
Bissen	187	4105	258	319	22,7	1,4	1,8	25,9
Bœvange	153	1326	547	720	8,7	3,6	4,7	17
Fischbach	94	1160	95	517	12,3	1	5,5	18,8
Heffingen	100	1964	105	—	19,6	1,1	—	20,7
Larochette	157	2140	123	68	13,6	0,8	0,4	14,8
Nommern	118	708	235	2	6	2	—	8
Tuntange	125	2793	301	52	22,3	2,4	0,4	25,1
Bastendorf	155	2055	270	56	13,3	1,7	0,4	15,4
Bettendorf	327	7937	901	12	24,3	2,8	—	27,1
Bourscheid	265	4563	490	92	17,2	1,8	0,3	19,3
Diekirch	460	9743	374	1339	21,2	0,8	2,9	24,9
Ermsdorf	98	3136	203	6	32	2	0,1	34,1
Erpeldange	98	1442	46	—	14,7	0,4	—	15,1
Ettelbruck	537	11422	965	959	21,3	1,8	1,8	24,9
Feulen	128	2776	290	3	9,8	2,3	—	12,1
Medernach	136	2165	23	115	15,9	0,2	0,8	16,9
Mertzig	130	1980	223	310	15,2	1,7	2,4	19,3
Reisdorf	90	541	192	36	6	2,1	0,4	8,5
Schieren	109	2357	189	70	25,6	5,7	2,1	33,4
Fouhren	87	302	14	4	3,5	0,2	—	3,7
Vianden	171	4544	632	309	26,5	3,7	1,9	32,1
Beaufort	271	8721	233	137	32,2	0,9	0,5	33,6
Berdorf	158	1409	152	29	9	1	0,1	10
Waldbillig	192	2766	227	82	14,4	1,2	0,4	16
Total ..	4443	82994	7176	5239	18,7	1,6	1,2	21,5

Commissions scolaires.

1 commission a visité 3 fois les écoles, 1 commission les a visitées 2 fois; 6 commissions les ont visitées une seule fois. 17 commissions n'ont pas visité les écoles.

Application des art. 10, 11 et 12.

Communes de	Art. 10		Art. 11		Art. 12	
	aurait dû être appliqué par la commission scolaire.	a été appliqué par la commission scolaire.	sans application de l'art. 10.	après application de l'art. 10.	sur proposition de la commission scolaire.	sans proposition de la commission scolaire.
Bissen.....	15	—	—	12	—	1
Bœvange...	7	—	—	8	—	6
Fischbach ..	4	—	—	3	—	2
Larochette ..	2	2	1	—	1	—
Tuntange ...	3	—	—	—	—	—
Bastendorf..	4	—	—	—	—	—
Bourscheid .	3	—	—	1	—	—
Diekirch ...	41	41	32	—	35	—
Ettelbruck .	18	—	—	12	—	11
Mertzig.....	13	—	—	7	—	4
Schieren ...	4	—	—	—	—	—
Vianden ...	9	9	3	—	—	—
Beaufort ...	4	—	—	2	—	—
Berdorf	1	—	—	1	—	—
Waldbillig ..	5	—	—	2	—	—
Total	133	52	36	48	36	24

Le certificat d'études primaires a été délivré à 140 garçons et 202 filles, au total à 342 élèves. Sont compris les certificats délivrés à 11 garçons et 28 filles de la 7e année attachée à une école primaire supérieure et de la 7e année des écoles primaires privées. — A Vianden, l'âge obligatoire pour les garçons est étendu à 8 années d'études.

Personnel enseignant.

Le personnel enseignant se composait de 56 instituteurs, 38 institutrices laïques et 27 institutrices religieuses.

Mutations dans le personnel enseignant: par suite de déplacement, 7; par suite de mise à la retraite, 4; par la création de nouvelles écoles, 2; pour cause d'abandon de la carrière, 2.

8 instituteurs et 3 institutrices étaient remplacés, pour cause de maladie, pendant 5 jours à 7 mois. 2 instituteurs et 1 institutrice ont été remplacés pendant 3, resp. 1 mois, par suite de démission.

8 écoles ont chômé pendant 4, 5 et 7 jours, pour cause d'indisposition des titulaires, 12 écoles ont été fermées durant 10 jours, par suite de l'inondation de la cour scolaire.

Brevet de capacité.

Rang de brevet.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
Brev. d'ens. prim. sup. . .	2	—	1	3
Brev. d'ens. postscolaire .	13	5	12	30
Brev. d'apt. pédagog. . . .	29	23	10	62
Brevet provisoire	12	10	3	25
Autorisation	—	—	1	1
Total . . .	56	38	27	121

Capacités pratiques.

Notes.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
1	2	2	3	7
2	40	30	19	89
3	13	6	5	24
4	1	—	—	1
Total . . .	56	38	27	121

Assiduité.

Notes.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
1	7	5	3	15
2	32	24	21	77
3	15	9	3	27
4	2	—	—	2
Total ...	56	38	27	121

Ancienneté de service.

Années de service.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques,	religieuses.	
1—5	15	28	1	44
6—10	5	5	4	14
11—15	6	1	5	12
16—20	4	—	7	11
21—25	7	1	1	9
26—30	5	3	3	11
31—35	6	—	—	6
36—40	8	—	3	11
41—45	—	—	2	2
46—50	—	—	1	1
Total ...	56	38	27	121

Traitements communaux.

Les 56 instituteurs touchaient en traitements communaux ..... 101032 fr.
Les 38 institutrices laïques ..... 48660 »
Les 27 institutrices religieuses ..... 23115 »

Total ... 172807 fr.

La moyenne du traitement communal était pour

l'instituteur de	1804 fr.
pour l'institutrice laïque	1280 »
pour l'institutrice religieuse de	856 »

Suppléments de traitement.

43 instituteurs recevaient de ce chef	35462,50 fr.
13 institutrices laïques	5575 »
Total ...	41037,50 fr.

Primes de brevet.

Rang de brevet.	Instituteurs		Institutrices				Total.
			laïques.		religieuses.		
	Nombre.	Sommes.	Nombre.	Sommes.	Nombre.	Sommes.	
Brev. d'ens. pr. s.	2	600	—	—	1	300	900
Brev. d'ens. post.	13	2600	5	1000	12	2400	6000
Brev. d'apt. péd.	29	2833,33 *	23	2300	10	925*	6058,33
Total ...	44	6033,33	28	3300	23	3625	12958,33

*) 1 instituteur a été mis à la retraite le 1er février, et 1 institutrice religieuse a atteint la limite d'âge le 1er janvier.

Indemnités de logement.

32 instituteurs touchaient en indemnités de logement	10925 fr.
15 institutrices laïques (4 indemnités partielles pour logements insuffisants comprises)	3495 »
14 institutrices religieuses	1490 »
Total ...	15910 fr.

Dépense totale.

Revenus.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques	religieuses.	
Traitem. communaux	101032	48660	23115	172807
Supplém. de traitem...	35462,50	5575	—	41037,50
Primes de brevet.....	6033,33	3300	3625	12958,33
Ind. de log. effectives .	10925	3495	1490	15910
Total ...	153452,83	61030	28230	242712,83 fr.
Valeur légale des logements fournis.....	6600	4850	6 log.	

La moyenne du traitement avec les suppléments, les primes de brevet et les indemnités de logement effectives ou légales était pour l'instituteur de 2858 fr., pour l'institutrice laïque de 1733 fr. et pour l'institutrice religieuse de 1045 fr., sans et de 990 fr. avec logement.

Du chef des cours postscolaires,

50 instituteurs touchèrent 11015,50 fr., en moyenne, 220 fr.
29 institutrices laïques 5864 fr., en moyenne, 202 fr.
9 institutrices religieuses 1513 fr., en moyenne, 168 fr.

Logements.

24 instituteurs, 23 institutrices laïques et 13 institutrices religieuses occupaient des logements fournis par les communes. Les 13 institutrices religieuses disposaient de 6 logements. Les institutrices de Beaufort, de Buschdorf et de Heffingen touchaient des indemnités partielles à cause de l'insuffisance de leurs logements.

Les logements comprenaient avec la cuisine:

Pièces.	Logements			Total.
	d'instituteurs.	d'institutrices.		
		laïques.	religieuses.	
2	—	2	—	2
3	—	14	—	14
4	2	5	2	9
5 et plus	22	2	4	28
Total...	24	23	6	53

Des distributions de prix ont eu lieu dans les communes de Bettendorf, Berdorf, Bissen, Bourscheid, Bœvange, Diekirch, Ermsdorf, Feulen, Fischbach, Medernach, Mertzig, Nommern, Reisdorf, Schieren, Tuntange, Vianden et dans les sections de Bettel, Landscheid, Longsdorf et Walsdorf.

La caisse d'épargne fonctionnait à 3 écoles, où 21 élèves versèrent la somme de 6033 fr.

b) Ecoles primaires privées.

L'école primaire de l'hospice de Diekirch, dirigée par une institutrice brevetée, comptait 32 garçons et 28 filles. Les deux écoles primaires du pensionnat de Diekirch, dont l'une comprenait les 3e, 4e, 5e et 6e années, l'autre la 7e année d'études, étaient dirigées par des institutrices brevetées et fréquentées par 13, resp. 26 élèves. L'école primaire d'Ettelbruck comptait 19 élèves de la 7e année et était dirigée par une institutrice brevetée. L'école mixte de Grundhof, comptant 8+5 élèves, se trouvait sous la direction d'une institutrice pensionnée.

3. Écoles primaires supérieures.

a) Écoles primaires supérieures publiques.

Les écoles primaires supérieures pour garçons de Larochette et de Vianden étaient dirigées par deux instituteurs, possédant l'un le brevet d'enseignement primaire supérieur, l'autre le

brevet d'enseignement postscolaire. La 7e année d'études se trouvait temporairement attachée à l'école primaire supérieure de Vianden. A Larochette, les élèves d'autres communes payaient un minerval de 30 fr.; à Vianden, les élèves de nationalité étrangère seuls payaient une taxe scolaire de 24 fr.

Le nombre *des élèves* était de 33 à Larochette et de 18 à Vianden, dont 15 de l'âge obligatoire.

Les absences des 15 élèves de l'âge obligatoire ont été de 369 au total, dont 23 non justifiées. La moyenne des absences par élève a été de 17,8, dont 1,5 sans permission.

Revenus du personnel enseignant.

Traitements communaux	4800 fr.
Suppléments de traitement	1500 »
Primes de brevet.....	500 »
Indemnité de logement	400 » + 1 log.
Alimentation de la bibliothèque de Larochette	100 »
Surveillance des études (Vianden).....	200 »
Indemnités des ecclésiastiques chargés de l'enseignement religieux	300 »
Indemnité du maître de chant (Larochette) .	400 »
Total ..	8200 fr.

b) **Écoles primaires supérieures privées.**

Le pensionnat de Diekirch comprenait, outre les classes primaires, *a*) une classe primaire supérieure, comptant 35 élèves, dirigée par une religieuse possédant le brevet de 4e rang (périmé) et le brevet français élémentaire; *b*) une classe primaire supérieure avec 15 élèves, dirigée par une religieuse de nationalité française, munie du brevet supérieur; *c*) un cours préparatoire aux brevets français, fréquenté par 12 élèves et dirigé par une sœur française, en possession du brevet mentionné. 2 autres religieuses, possédant toutes les deux le brevet d'aptitude pédagogique et le brevet français élémentaire, s'occupaient aussi de l'enseignement dans les différentes classes. On enseignait éga-

lement la musique, la peinture, la sténographie et la dactylographie.

Le pensionnat d'Ettelbruck comprenait, en dehors de la classe primaire, *a*) une classe primaire supérieure avec 24 élèves, dirigée par une religieuse possédant le brevet d'enseignement primaire supérieur; *b*) une classe parallèle à la précédente, comptant 19 élèves et dirigée par une sœur munie du brevet d'enseignement postscolaire; *c*) une autre classe primaire supérieure, fréquentée par 24 élèves et dirigée par une sœur en possession du même brevet; *d*) un cours préparant aux brevets français avec 21 élèves, se trouvant sous la direction d'une sœur ayant le brevet français supérieur; *e*) un cours de commerce, composé des élèves des cours mentionnés, dirigé par une religieuse possédant le brevet d'enseignement postscolaire. On y enseignait également la sténographie et la dactylographie; *f*) un cours de deux années d'études préparatoire à l'école normale, comptant 58 élèves, placé sous la direction de deux sœurs munies du brevet d'aptitude pédagogique. 3 autres religieuses, qui possédaient 1 le brevet d'enseignement primaire supérieur et 2 le diplôme pour l'ouvrage manuel, s'occupaient aussi de l'enseignement dans les différentes classes. Le programme de l'établissement comprenait, outre les branches ordinaires, l'anglais, la musique et la peinture.

4. Cours postscolaires.

a) **Écoles d'adultes publiques.**

Les cours postscolaires publics se composaient de 54 écoles de garçons avec 521 élèves et de 44 écoles de filles avec 521 élèves.

Durée de l'enseignement.

Écoles de garçons.

Mois.	1 leçon	2 leçons	3 leçons	4 leçons	Total.
	par semaine.				
5—5½	3	4	43	1	51
6 et au delà	1	2	—	—	3
Total ...	4	6	43	1	54

Écoles de filles.

Mois.	1 leçon par semaine.	2 leçons par semaine.	3 leçons par semaine.	4 leçons par semaine.	permanentes.	Total.
5 à 5½	6	1	33	1	1	42
6 et au delà	—	—	—	—	2	2
Total ...	6	1	33	1	3	44

Matières d'enseignement.

Écoles de garçons.

1 branche: le dessin, à ..... 10 écoles
3 branches: allemand, français, calcul, à ..... 1 école
5 branches: les mêmes avec les sciences naturelles et l'hygiène, à..... 1 —
5 branches: les mêmes, la tenue des livres remplaçant l'hygiène, à..... 2 écoles
6 branches: les mêmes et l'hygiène, à..... 1 école
7 branches: allemand, français, calcul, sciences naturelles, tenue des livres, instruction civique, hygiène, à ..... 33 écoles
8 branches: les mêmes et le dessin, à..... 6 —

Écoles de filles.

1 branche: la cuisine, à ..... 1 école
1 branche: les travaux à l'aiguille, à ..... 6 écoles
4 branches: allemand, français, calcul, travaux à l'aiguille ..... 1 école
5 branches: les mêmes et les sciences ménagères, à... 3 écoles
7 branches: les mêmes et les sciences naturelles avec l'hygiène, à..... 8 —
8 branches: les mêmes avec la tenue des livres, à..... 6 —
8 branches: les mêmes, les travaux à l'aiguille remplacés par l'instruction civique, à..... 7 —
9 branches: les mêmes et le dessin, à..... 1 école

9 branches: les mêmes, les travaux à l'aiguille remplaçant le dessin, à ..... 8 écoles
10 branches: les mêmes avec le dessin, à ..... 3 —

Personnel enseignant.

Les 54 cours postscolaires des garçons étaient dirigés par 50 instituteurs et 2 maîtres de dessin. Les 44 cours postscolaires des filles se trouvaient sous la direction de 38 institutrices et 8 personnes étrangères à l'enseignement primaire. Ces dernières, dont 4 possédaient le diplôme pour l'ouvrage manuel, ne s'occupaient que des travaux à l'aiguille et de l'enseignement ménager.

Indemnités du personnel enseignant.

Subsides de l'État	15580,05 fr.
Part contributive des communes.....	8384,45 »
Total	23964,50 fr.

Les subsides accordés aux cours de couture des écoles primaires sont compris dans ces chiffres.

Indemnités payées pour les cours postscolaires.

Indemnités.	Instituteurs.	Institutrices.	Total.
Moins de 100 fr.	1*)	5	6
100 à 150 fr.	—	4	4
150 à 200 fr.	4	5	9
200 à 250 fr.	37	28	65
250 à 300 fr.	6	1	7
300 à 400 fr.	4	1	5
700 à 800 fr.	—	1	1
1400 à 1500 fr.	—	1	1
Total	52	46	98

*) Maladie de l'instituteur.

L'art. 12 a été appliqué 8 fois.

Bibliothèques scolaires.

Les 53 bibliothèques scolaires comptaient 3530 volumes et 1256 lecteurs. Le total des crédits votés par les communes s'élevait à 2043 fr., mais ces crédits n'ont pas été dépensés dans les sections de Brandenbourg, Burden, Buschdorf, Cruchten, Hœsdorf et Nommern. La commune d'Ermsdorf n'a pas voté de crédit dans le but indiqué, et aucune de ses écoles ne possède encore de bibliothèque scolaire.

b) **Cours postscolaires privés.**

1° L'ouvroir permanent de Beaufort, dirigé par une religieuse diplômée pour l'ouvrage manuel et fréquenté par 15 élèves, était entretenu par la libéralité d'une personne de l'endroit et fonctionnait pendant le semestre d'hiver.

2° Le cours de coupe et de ménage annexé au pensionnat de Diekirch, fréquenté par 25 élèves, était dirigé par une religieuse diplômée et durait toute l'année.

3° L'école de ménage du pensionnat d'Ettelbruck, ouverte toute l'année et fréquentée par 65 élèves, se trouvait sous la direction d'une religieuse diplômée pour l'ouvrage manuel et pour l'enseignement des sciences ménagères et de la gymnastique, assistée de 3 sœurs également diplômées pour l'ouvrage manuel. On y enseignait les travaux à l'aiguille, le repassage, la cuisine, la laiterie et le jardinage. Des leçons de tenue des livres, de sciences naturelles et plus spécialement d'agriculture étaient données par 4 professeurs de l'école agricole.

4° L'ouvroir de Larochette, organisé par la libéralité d'une famille de l'endroit, était dirigé par une religieuse diplômée et fréquenté par 5 élèves. Il fonctionnait seulement en hiver.

7e ARRONDISSEMENT: CLERVAUX,

comprenant le canton de Clervaux et les communes de Hoscheid; Putscheid; Esch, Eschweiler, Kautenbach, Oberwampach, Wiltz, Wilwerwiltz et Winseler.

1. Écoles gardiennes.

a) Écoles gardiennes publiques.

Les écoles gardiennes publiques étaient dirigées par 4 maîtresses religieuses, dont 1 possédait le diplôme frœbelien et 2 le diplôme pour l'ouvrage manuel. L'école de Wiltz fonctionnait toute l'année; les 3 autres maîtresses dirigeaient en hiver un ouvroir, pour lequel elles étaient spécialement indemnisées. La salle de classe de Boxhorn est trop petite, et le mobilier de classe de Boxhorn et de Weiswampach laisse encore à désirer. La fréquentation fut gratuite partout.

Localités.	Élèves.		Indemnités.
	Garçons.	Filles.	
Boxhorn.....	17	17	200 fr.+log.
Hosingen	13	22	300 » id.
Weiswampach	14	22	200 » id.
Wiltz	38	36	800 » id.
Total ...	82	97	1500 fr.

b) Écoles gardiennes privées.

Les deux écoles gardiennes privées de Clervaux et de Troisvierges, dirigées par des religieuses non diplômées, comptaient 13+24, resp. 18+14 élèves et duraient toute l'année scolaire.

2. Écoles primaires proprement dites.

a) Écoles primaires publiques.

Les 118 écoles primaires publiques, 1 de plus que l'année précédente, appartenant à 81 ressorts scolaires, se divisaient en 24 écoles de garçons, 23 écoles de filles, 68 écoles mixtes ordinaires et 3 écoles mixtes pour les commençants.

Comprenaient:	1	année d'études	1 école
	2	années d'études.....	19 écoles
	3	—	8 —
	4	—	3 —
	5	—	4 —
	7	—	83 —

Dans la commune d'Asselborn (excepté Stockem) et dans la section de Troine, la 7e année d'études était remplacée par deux semestres d'hiver.

Les 24 écoles de garçons et 47 écoles mixtes ordinaires étaient dirigées par des instituteurs. Les 23 écoles de filles, 21 écoles mixtes ordinaires et les 3 écoles mixtes pour commençants étaient dirigées par des institutrices.

Maisons d'école, salles de classe, places de récréation, lieux d'aisances, musées scolaires, mobilier de classe, matériel d'enseignement et de classe, nouvelles constructions.

Les 93 maisons d'école renfermaient 118 salles de classe. Les 5 salles de classe suivantes ne répondaient pas à leur destination: Bockholtz (Hosingen): basse, mal éclairée; Drauffelt: id. et trop petite; Kalborn: id.; Merscheid: basse et humide; Neidhausen: trop petite, humide, mal éclairée. Servaient à d'autres usages qu'à l'enseignement les salles de classe de Bœvange (laiterie, 6 f.), Lullange (assoc. agr. 5, laiterie, 6); Troine (g. ass. agr. 12), Reuler (id. 1 f. p. mois), Urspelt (id. 3 f.); Weicherdange (id. 6, épargne, 1 f. p. mois, pompiers 12, laiterie 3); Holzthum (ass. agr. 10); Hoffelt I id. 2, laiterie 4); Fischbach (ass. agr. 4); Lieler (id. 1 f. p. mois, pompiers 2); Bockholtz (id. 5), Drauffelt (id. 10); Hautbellain (id. 6); Wilwerdange (g. id. 6, laiterie 4, chant 15); Binsfeld (g. laiterie 4); Holler (chant 6), Biwels (ass. agr. 6); Nachtmanderscheid (ass. agr. 1 f. p. mois); Eschweiler (id.), Knaphoscheid (laiterie 12), Selscheid (ass. agr. 1 f. p. mois); Allerborn (id.); Alscheid (id. 6 f.); Brachtenbach (chant 2 f. p. sem. hiver); Derenbach (ass. agr. 1 f. p. mois); Oberwampach (id. 4 f.); Perlé (id. 12); Doncols (id. 4); Grummelscheid (id. 4, ravit. 3); Winseler (id. 12 f.).

Le nettoyage de la salle de classe se faisait *par les élèves* à Nachtmanderscheid.

31 maisons d'école avec autant de salles de classe manquaient de places de récréation: Allerborn, Berlé, Biwels, Bockholtz, Brachtenbach, Consthum, Donnange, Fischbach, Grindhausen, Hoffelt (II), Holzthum, Hupperdange, Kalborn, Lellange,

Merkholz, Merscheid, Nachtmanderscheid, Pintsch, Reuler, Roder, Rumlange, Selscheid, Siebenaler, Stolzembourg,Troine, (g.), Troisvierges (f. II), Urspelt, Wahlhausen, Weicherdange, Wiltz (f. III A) et Wilwerdange (g.). Elles sont trop petites, resp. mal aménagées à Beiler, Boxhorn (g.), Dickt, Doncols, Eschweiler, Grummelscheid, Hamiville, Huldange, Knaphoscheid, Lullange, Munshausen, Neidhausen, Oberwampach, Rodershausen, Weiler, Weiswampach et Wilwerwiltz. Des places de recréation spacieuses et bien aménagées se trouvaient auprès de 42 maisons avec 66 salles de classes.

Les lieux d'aisances sont absolument insuffisants au point de vue de la construction à Beiler, Binsfeld, Eschweiler, Hachiville, Hoffelt (II), Holzthum, Kalborn, Sassel, Siebenaler, Selscheid, Weiler et Wilwerwiltz. Ils sont insuffisants quant au nombre à Bockholtz et à Hupperdange. Les cabinets n'étaient pas lavés du tout à Asselborn (2 éc.), Beiler, Bockholtz, Breidfeld, Drauffelt, Grindhausen, Grummelscheid, Leithum, Lieler, Lullange, Roder, Sassel, Selscheid et Siebenaler. Ils ont été lavés moins d'une fois par mois à Alscheid (1 fois par an), Basbellain (3 f.), Binsfeld (2 f.), Boxhorn (g. 2 f.), Brachtenbach (6 f.), Derenbach (3), Donnange (4), Erpeldange (2), Fischbach (2), Gralingen (3), Hamiville (1), Hautbellain (1), Heinerscheid (g. 2 f.), Hoscheid (2), Hupperdange (2), Kalborn (2), Kautenbach (1), Knaphoscheid (1), Merkholz (6), Munshausen (1), Neidhausen (2), Niederwampach (1), Nœrtrange et Reuler, Stolzembourg, Troisvierges, (g. partout 5 f.), Rodershausen et Wahlhausen (6), Troine (2 f.), Urspelt (4), Weicherdange (3), Weiler, Weiswampach (2), Wilwerdange g. et Winseler (4). Ils l'ont été 1 fois par mois à Berlé, Bœvange, Boxhorn (f.), Consthum, Dickt, Doncols, Dorscheid, Enscherange, Eschweiler, Eselborn, Hachiville, Holler, Hosingen, Lellange, Marnach, Pintsch, Rumlange Stockem, Troine g., Untereisenbach et une fois par semaine, à Allerborn, Biwels, Biwisch, Clervaux, Esch, Heinerscheid f., Hoffelt, Holzthum, Merscheid, Oberwampach, Wiltz et Wilwerdange f.

Le nettoyage des cabinets se faisait *par les élèves* à Huldange et à Wilwerwiltz.

Le mobilier de classe et le matériel d'enseignement ont été complétés par l'acquisition de bancs à deux sièges (5 écoles), d'armoires et de pupitres (6), de tableaux noirs (8), de machines à lire (8), de tableaux pour l'enseignement intuitif (10), pour l'enseignement de l'histoire naturelle (10), de globes terrestres (9), et de cartes géographiques (7 écoles).

Des musées scolaires se trouvaient à Esch, Hamiville, Hoscheid (f.), Hosingen, Wiltz et Winseler.

Le matériel de classe a été fourni à 552 élèves, à raison de 8,80 fr. en moyenne.

La nouvelle maison d'école de Hoffelt avec 1 salle de classe et un logement d'instituteur a été achevée .

De grosses réparations ont été éxécutées aux salles de classe de Clervaux (g. II), de Fischbach, de Marnach (g. et f.), Merscheid, Neidhausen, Stockem et Troisvierges (f. II). De nouveaux cabinets ont été construits à Asselborn, et sont en voie de construction à Hoffelt (m. I). Les cabinets de Brachtenbach et de Knaphoscheid ont été soumis à un nouvel aménagement.

Matières d'enseignement. — Outre les branches obligatoires, la tenue des livres en partie simple a été enseignée aux écoles de garçons et de filles d'Esch. A Wiltz, des maîtres spéciaux étaient chargés de l'enseignement du chant et de la gymnastique au degré supérieur des garçons.

Durée du temps de classe.

7 communes et 3 sections ont fixé les vacances du 15 septembre au 15 octobre; 1 commune avec 4 localités les a fixées au mois d'octobre.

L'année scolaire se terminait le 23 août, à Wiltz; le 24 août, dans les communes de Consthum et de Troisvierges; le 28 août, à Clervaux et Reuler et dans la commune de Hoscheid; le 30, dans la commune de Putscheid; le 31, dans les communes d'Esch, Heinerscheid, Hosingen, Kautenbach, Munshausen et, au lieu du 7 septembre, à Bœvange, Troine (f), et Binsfeld (g.) (participations aux examens); le 7 septembre, dans les communes de Bœvange, Hachiville et Weiswampach; le 13 septembre, dans les communes d'Oberwampach et de Wilwerwiltz; le 14 septembre, dans celles d'Asselborn et de Winseler et dans les sections d'Eselborn, Urspelt et Weicherdange; le 30 septembre, dans la commune d'Eschweiler.

L'année scolaire courante a commencé le 30 septembre, à Wiltz; le 1er octobre, dans les communes de Consthum, Hoscheid, Troisvierges, et Putscheid (exc. Merscheid, Putscheid, Weiler, le 2, nominations); le 3 octobre, à Kautenbach; le 7, à Esch et dans la section de Clervaux; le 7, au lieu du 1er, dans les deux sections de Putscheid: Biwels (travaux des champs) et Stolzembourg, réparations); le 11, à Hosingen; le 14, à Hachiville; le 15, à Munshausen (exc. Roder, le 19, nomination); le 16 octobre, dans les communes de Heinerscheid (exc. Fischbach, le 8 nov., réparations) et de Winseler; le 17, à Weiswampach (exc. Beiler, le 17, maladie de l'instituteur); le 18, à Eselborn, Urspelt, Weicherdange; le 21, dans les communes d'Asselborn (exc. Asselborn f. et Rumlange, le 21, nominations), de Bœvange, d'Oberwampach et de Wilwerwiltz; le 22, au lieu du 18, à Reuler (maladie de l'institutrice); le 11, au lieu du 6 novembre, dans la commune d'Eschweiler (maladie contagieuse).

Les heures de classe étaient, en hiver, 8½—11½ et 1½—4½ ou 1—4; 8—11 et 1—4; en été, 8½—11½ et 2—5; 9—midi et 2—5; 9½—midi½ et 2½—5½ ou 2—5.

Élèves.

Nombre des élèves.	Garçons.	Filles.	Total.
de l'âge obligatoire	2129	1994	4123
au-dessus de l'âge obligatoire ..	34	27	61
Total ..	2163	2021	4184

Comptaient: 6—10 élèves ..... 2 écoles
11—20 — ..... 16 —
21—30 — ..... 26 —
31—40 — ..... 33 —
41—50 — ..... 24 —
51—60 — ..... 14 —
61—70 — ..... 3 —

Les écoles de Putscheid et d'Urspelt avaient moins de 10 élèves. Avaient plus de 60 élèves les écoles de Donnange (69), Hoffelt (m. I, 65) et Wahlhausen (61).

Absences.

Le total des absences était de 80353 demi-journées, dont 75278 absences justifiées et 5075 absences non justifiées. Par suite de maladies contagieuses, 4 écoles étaient fermées pendant 6 à 13 jours de classe. 443 élèves, âgés de 11 ans, avaient été temporairement dispensés de la fréquentation scolaire pour une partie des heures de classe. 25 élèves de la 7e année d'études étaient dispensés pour le semestre d'été, avec, pour 17 d'entre eux, la condition de fréquenter à nouveau l'école pendant le semestre d'hiver suivant. 4 élèves étaient dispensés pour toute l'année scolaire.

Liste des absences par communes.

Communes de	Élèves de l'âge obligatoire.	Absences			Moyenne des absences par élève			
		en vertu de l'art. 6.	avec permission.	sans permission.	en vertu de l'art. 6.	avec permission.	sans permission.	Total de la moyenne.
Asselborn	289	3488	397	1320	12	1,3	4,5	17,8
Bœvange	270	5597	676	210	20,7	2,5	0,7	23,9
Clervaux	254	4835	419	118	19	1,6	0,4	21
Consthum	101	1808	53	31	17,8	0,4	0,2	18,4
Hachiville	154	1566	398	51	10,1	2,5	0,3	12,9
Heinerscheid	289	5417	250	208	18,7	0,8	0,7	20,2
Hosingen	339	7504	313	125	22,1	0,9	0,3	23,3
Munshausen	193	2834	108	4	14,6	0,5	—	15,1
Troisvierges	425	7702	736	222	18,1	1,7	0,5	20,3
Weiswampach	271	5439	227	212	20	0,8	0,7	21,5
Hoscheid	122	1803	93	271	14,7	0,7	2,2	17,6
Putscheid	168	2466	92	307	14,6	0,5	1,8	16,9
Esch	74	1062	65	23	14,3	0,8	0,3	15,4
Eschweiler	100	934	32	182	9,3	0,3	1,8	11,4
Kautenbach	99	1779	81	65	18,9	0,8	0,6	20,3
Oberwampach	164	2704	224	28	17	1,3	0,1	18,4
Wiltz	531	10214	532	1499	19,2	1	2,8	23
Wilwerwiltz	113	739	65	10	6,5	0,5	—	7
Winseler	167	2101	525	189	12,5	3,1	1,1	16,7
Total	4123	69992	5286	5075	16,9	1,2	1,2	19,3

Commissions scolaires.

1 commission scolaire a visité les écoles quatre fois; 5 commissions les ont visitées une fois. 2 commissions ont visité une fois une partie des écoles. 11 commissions n'ont pas visité les écoles.

Application des art. 10, 11 et 12.

Communes de	Art. 10		Art. 11		Art. 12	
	aurait du être appliqué par la commission scolaire.	a été	après application de l'art. 10. par la commission scolaire.	ans application	sur proposition de la commission scolaire.	à défaut de proposition
Asselborn	26	—	—	11	—	34
Bœvange	13	—	—	6	—	5
Clervaux	9	—	—	4	—	—
Consthum	6	—	—	—	—	—
Hachiville	3	—	—	—	—	—
Heinerscheid	11	—	—	7	—	5
Hosingen	5	—	—	2	—	6
Troisvierges	18	—	—	8	—	3
Weiswampach	20	—	—	4	—	4
Hoscheid	13	—	—	5	—	7
Putscheid	10	—	—	5	—	7
Esch	2	—	—	2	—	—
Eschweiler	5	—	—	3	—	4
Kautenbach	6	—	—	1	—	1
Oberwampach	2	—	—	1	—	—
Wiltz	67	47	26	11	69	—
Winseler	10	—	—	8	—	6
Total	226	47	26	78	69	82

Le certificat d'études primaires a été délivré à 194 garçons et 208 filles, au total à 402 élèves. Dans ces chiffres sont compris 11 garçons de la 7e année attachée à l'école primaire supérieure de Troisvierges et 8 filles de la 7e année de l'école privée de Wiltz.

Personnel enseignant.

Le personnel enseignant se composait de 71 instituteurs, 26 institutrices laïques et 21 institutrices religieuses.

Mutations dans le personnel enseignant:

par suite de déplacement 9
par suite de mise à la retraite 3

par suite de la création d'une nouvelle école. 1
par suite d'abandon de la carrière 3

9 instituteurs et 4 institutrices ont été remplacés, pour cause de maladie, pendant 2 jours au minimum et 3 mois au maximum. 1 instituteur, décédé dans le courant de l'année, fut provisoirement remplacé pour le reste de l'année scolaire. 14 écoles ont chômé pendant 3, 4, 6, 7 et resp. 10 jours, par suite de maladie des titulaires, et 7 écoles chômèrent pendant les examens auxquels les titulaires prenaient part.

Brevet de capacité.

Rang de brevet.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
Brev. d'ens. pr. sup.	1	—	2	3
Brev. d'ens. postscolaire ..	13	4	8	25
Brev. d'apt. pédagogique ..	30	15	6	51
Brevet provisoire	22	7	4	33
Autorisation d'enseigner...	5	—	1	6
Total ...	71	26	21	118

Capacités pratiques.

Notes.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
1	4	2	3	9
2	34	11	16	61
3	31	13	2	46
4	2	—	—	2
Total ..	71	26	21	118

Assiduité.

Notes.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
1	3	2	3	8
2	42	19	17	78
3	23	5	1	29
4	3	—	—	3
Total .	71	26	21	118

Ancienneté de service.

Années de service.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
1—5	30	13	2	45
6—10	11	4	1	16
11—15	9	3	3	15
16—20	4	1	1	6
21—25	7	2	4	13
26—30	4	2	5	11
31—35	3	1	1	5
36—40	3	—	2	5
41—45	—	—	1	1
46—50	—	—	1	1
Total ...	71	26	21	118

Traitements communaux.

Les 71 instituteurs touchaient en traitements communaux ..... 122892 fr.
Les 26 institutrices laïques ..... 33852 »
Les 21 institutrices religieuses ..... 19205 »

Total .... 175949 fr.

La moyenne du traitement communal était:

pour l'instituteur de	1730 fr.
pour l'institutrice laïque de	1302 »
pour l'institutrice religieuse de	914 »

Suppléments de traitement.

37 instituteurs touchaient de ce chef.....	26450 fr.
13 institutrices laïques	6612,50 »
Total	33062,50 fr.

Primes de brevet.

Rang de brevet.	Instituteurs.		Institutrices laïques.		Institutrices religieuses.		Total.
	Nombre	Sommes.	Nombre.	Sommes.	Nombre.	Sommes.	
Brev. d'ens. prim. sup.	1	300	—	—	2	600	900
Brev. d'ens. postscolaire	13	2600	4	800	8	1600	5000
Brev. d'apt. pédagogique	29*)	2900	15	1400*)	6	600	4900
Total ..	43	5800	19	2200	16	2800	10800 fr.

*) 1 instituteur remplaçant ne touchait ni de prime ni d'indemnité de logement. 2 institutrices ont obtenu le brevet à Pâques seulement.

Indemnités de Logement.

39 instituteurs touchèrent en indemnités de logement.....	12225 fr.
13 institutrices laïques	2700 »
Total ...	14925 fr.

Valeur légale des logements fournis:

à 31 instituteurs.....	7900 »
à 13 institutrices laïques	2800 »

20 institutrices religieuses occupaient 11 logements; 1 institutrice religieuse de Wiltz demeurait au pensionnat.

Dépense totale.

Revenus.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
Traitem. communaux ..	122892	33852	19205	175949
Supplém. de traitement.	26450	6612,50	—	33062,50
Primes de brevet.....	5800	2200	2800	10800
Indemn. de log. effectives	12225	2700	—	14925
Totaux ...	167367	45364,50	22005	234736,50

La moyenne du traitement avec les suppléments, les primes de brevet et les indemnités de logement effectives, resp. la valeur légale des logements fournis, était:

pour l'instituteur de ..... 2468 fr.
pour l'institutrice laïque de ..... 1852 »
pour l'institutrice religieuse de .... 1047 » + le log.

Indemnités payées au personnel enseignant préposé à des cours postscolaires.

64 instituteurs ont touché 15573 fr., en moyenne, 243 fr.,
22 institutrices laïques » 6615 fr., en moyenne, 300 fr.,
13 institutrices religieuses » 2792 fr., en moyenne, 214 fr.
5 institutrices laïques ont dirigé 2 cours postscolaires.

Logements.

31 instituteurs, 13 institutrices laïques et 20 institutrices religieuses occupaient des logements fournis par les communes. Les 20 religieuses disposaient de 11 logements. Sont insuffisants les logements d'instituteurs de Dickt (humide, chambres trop petites), Niederwampach (insuffisant et humide), Weiler (insuffisant et chambres trop basses) et Wilwerwiltz (humide, chambres trop basses, sans cabinet); les logements d'institutrices de Rumlange (délabré, humide,) et les deux logements de Clervaux (chambres trop petites, pas de cabinet).

Le traitement de l'instituteur de Dickt a été majoré de 125 fr. et il touche en outre le loyer de son logement loué à la laiterie. Les autres membres du personnel ne touchent pas d'indemnité.

Nombre des pièces avec la cuisine.	Logements			Total.
	d'instituteurs.	d'institutrices		
		laïques.	religieuses.	
3	1*)	5	—	6
4	3*)	5	—	8
5	15	2	3	20
6	6	—	4	10
7 et plus	6	1	4	11
Total ...	31	13	11	55

*) Les logements de Gralingen, Rodershausen et Weiler ne sont pas occupés par les titulaires.

Des distributions de prix ont été faites dans les communes de Bœvange (exc. Bœvange, Donnange et Troine g.), Clervaux (exc. Clervaux), Hachiville, Heinerscheid, Munshausen, Troisvierges (exc. Troisvierges et Hautbellain), Weiswampach, Putscheid (exc. Putscheid), Eschweiler, Oberwampach, Wiltz, Wilwerwiltz, Winseler et dans les sections de Kautenbach et de Rumlange.

La Caisse d'épargne fonctionnait à 14 écoles, où 250 élèves versèrent la somme de 12476,25 fr.

b) **L'École primaire privée**

du pensionnat de Wiltz, comprenant toutes les classes, était dirigée par une religieuse brevetée et comptait 32 élèves.

3. Écoles primaires supérieures.

a) **Écoles primaires supérieures publiques.**

Les 2 écoles primaires publiques pour garçons étaient établies à Troisvierges et à Wiltz. L'école primaire supérieure de Troisvierges comprenait deux années d'études primaires supérieures,

l'école de Wiltz n'en comprenait qu'une seule. A l'école de Troisvierges était attachée temporairement la 7e année d'études. Le personnel enseignant se composait de 2 instituteurs porteurs du brevet d'enseignement primaire supérieur, d'un maître de dessin muni du même brevet et d'un maître de chant. A Wiltz, les élèves forains payaient un minerval variant de 15 à 25 fr., suivant la fortune des parents.

Élèves

Localités.	de l'âge obligatoire (7e année d'études).	au-dessus de l'âge obligatoire (école primaire supérieure).	Total.
Troisvierges.....	13	21	34
Wiltz	—	22	22
Total ..	13	43	56

Absences des élèves de la 7e année d'études.

Nombre des élèves de l'âge obligatoire: 13.
Nombre des absences justifiées: 389 demi-journées.
Nombre des absences non justifiées: 10 demi-journées.
Moyenne des absences justifiées: 29,9.
Moyenne des absences non justifiées: 0,7.
Total de la moyenne: 30,6.

Revenus du personnel enseignant.

Traitements communaux	5150 fr.
Suppléments de traitement	1500 »
Primes de brevet.....	600 »
Indemnités de logement	875 »
Indemnité du maître de dessin de Wiltz	900 »
Indemnité du maître de chant de Wiltz.....	200 »
Indemnités des ecclésiastiques chargés de l'enseignement religieux	300 »
Total ...	9525 fr.

b) **École primaire supérieure privée.**

Le pensionnat de Wiltz comprenait, outre la classe primaire: *a*) une classe primaire supérieure à deux divisions avec 30 élèves, dont 1 étrangère; *b*) un cours spécial préparatoire à l'école normale, à une division avec 12 élèves; *c*) un cours de commerce fréquenté par 10 élèves et dirigé par une religieuse possédant le brevet d'aptitude pédagogique. Outre les branches prescrites, on enseignait, à titre facultatif, l'anglais, la peinture, la musique, la sténographie et la dactylographie.

Le pensionnat, la classe primaire comprise, était dirigé par 9 institutrices religieuses, dont 1 de nationalité française en possession du brevet supérieur. Les autres institutrices possédaient: 1 le brevet d'aptitude pédagogique et le brevet français élémentaire, 2 le brevet d'aptitude pédagogique, 1 le brevet français supérieur, 1 le brevet français élémentaire, 1 le diplôme pour l'ouvrage manuel. 2 religieuses, dont 1 allemande, n'avaient pas de brevet.

4. Cours postscolaires.

a) **Écoles d'adultes publiques.**

Le nombre des écoles d'adultes pour garçons était de 72 avec 715 élèves, et celui des écoles d'adultes pour filles de 65 avec 554 élèves.

Durée de l'enseignement.

Écoles de garçons.

Mois	1 leçon	2 leçons	3 leçons	4 leçons	Total.
	par semaine.				
3—3½	1*)	1*)	—	—	2
4—4½	—	—	1	—	1
5—5½	1	3	59	3	66
10 et plus	3	—	—	—	3
Total ...	5	4	60	3	72

*) Manque d'élèves, resp. manque d'éclairage.

Écoles de filles.

Mois.	1 leçon	2 leçons	3 leçons	4 leçons	5 à 6 leçons (éc. permanentes).	Total.
	par semaine.					
3—3½	1	1*)	—	—	—	2
4—4½	2	—	2	—	—	4
5—5½	17	12	21	5	4	59
Total..	20	13	23	5	4	65

*) Manque d'élèves.

Matières d'enseignement.

Écoles de garçons.

1 branche: le dessin, à ..... 9 écoles
5 branches: allemand, français, calcul, sciences naturelles, instruction civique, à ..... 1 école
5 branches: les mêmes, le français remplacé par l'hygiène, à ..... 1 école
6 branches: allemand, français, calcul, sciences naturelles, comptabilité, hygiène, à ..... 3 écoles
6 branches: les mêmes, l'hygiène remplacée par l'instruction civique, à..... 3 —
6 branches: allemand, français, calcul, comptabilité, instruction civique, hygiène, à..... 2 —
6 branches: les mêmes, la comptabilité remplacée par les sciences naturelles, à ..... 4 —
7 branches: les mêmes avec la comptabilité, à.... 35 —
7 branches: les mêmes, l'hygiène remplacée par le dessin, à ..... 2 —
7 branches: les mêmes, l'hygiène remplaçant la comptabilité, à ..... 1 école
8 branches: les mêmes et la comptabilité, à..... 11 écoles

Écoles de filles.

1 branche: les travaux à l'aiguille, à	27 écoles
4 branches: allemand, français, calcul, travaux à l'aiguille, à	1 école
4 branches: calcul, dessin, économie domestique, travaux à l'aiguille, à	1 —
6 branches: allemand, français, calcul, comptabilité, économie domestique, travaux à l'aiguille, à	2 écoles
6 branches: les mêmes, la comptabilité remplacée par l'hygiène, à	1 école
7 branches: les mêmes et la comptabilité, à	1 —
7 branches: les mêmes, le dessin remplaçant l'hygiène, à	1 —
7 branches: les mêmes, la comptabilité remplacée par l'instruction civique, à	1 —
8 branches: allemand, français, calcul, sciences naturelles, comptabilité, instruction civique, économie domestique, hygiène, à.....	1 —
8 branches: les mêmes, les sciences naturelles remplacées par les travaux à l'aiguille, à.....	2 écoles
8 branches: les mêmes, les sciences naturelles remplaçant l'instruction civique, à	1 école
8 branches: les mêmes, les sciences naturelles et la comptabilité remplacées par l'instruction civique et le dessin, à.....	1 —
9 branches: les mêmes avec les sciences naturelles et la comptabilité, moins le dessin, à	5 écoles
9 branches: les mêmes, les sciences naturelles remplacées par le dessin, à	3 —
9 branches: les mêmes, les sciences naturelles remplaçant les travaux à l'aiguille, à	3 —
9 branches: les mêmes, la comptabilité remplacée par les travaux à l'aiguille, à	2 —
10 branches: les mêmes avec la comptabilité, à...	12 —

Des distributions de prix ont eu lieu à Allerborn, Derenbach, Hachiville, Hoffelt et Wiltz.

Personnel enseignant.

Les 72 écoles de garçons étaient dirigées par 64 instituteurs et 1 professeur. 1 cours avait 2 maîtres; 6 instituteurs dirigeaient un cours postscolaire ordinaire et un cours de dessin; 2 instituteurs dirigeaient deux cours postscolaires ordinaires. — Aux cours postscolaires pour filles étaient préposées 22 institutrices laïques, 21 institutrices religieuses, dont 8 n'appartenaient pas au corps enseignant des écoles primaires et 15 couturières non diplômées s'occupant exclusivement des travaux à l'aiguille. 3 religieuses possédaient le diplôme pour l'ouvrage manuel. 2 cours postscolaires étaient dirigés par 2 maîtresses; 5 institutrices laïques ont dirigé deux cours postscolaires ordinaires; 1 religieuse a dirigé deux cours de couture, 1 couturière en a dirigé trois.

Indemnités du personnel enseignant.

Subside de l'État	23105,99 fr.
Part contributive des communes	12064,01 »
Total ...	35170 fr.

Les subsides accordés aux 47 cours de couture des écoles primaires sont compris dans ces chiffres.

Montant des indemnités.	Instituteurs.	Institutrices.	Total.
Moins de 100 fr.	—	7	7
100 à 150 fr.	—	7	7
150 à 200 fr.	—	8	8
200 à 250 fr.	50	19	69
250 à 300 fr.	3	2	5
300 à 350 fr.	3	1	4
350 à 400 fr.	5	7	12
plus de 400 fr.	4	7	11
Total ...	65	58	123

Bibliothèques scolaires.

Des bibliothèques scolaires existaient dans 67 endroits et comptaient 2068 volumes au total et 6386 lecteurs. Les crédits votés dans l'intérêt des bibliothèques scolaires s'élevaient à la somme de 3085 fr. Les communes d'Esch, Hachiville et Wiltz et les sections de Rumlange, Sassel, Stockem, Donnange, Hamiville, Clervaux, Urspelt, Weicherdange, Grindhausen, Kalborn, Bockholtz, Untereisenbach, Eschweiler, Knaphoscheid, Selscheid, Alscheid, Merkholz, Oberwampach, Doncols et Winseler n'ont pas dépensé les crédits votés.

b) **Cours postscolaires privés.**

1° L'ouvroir de Clervaux, dirigé par une religieuse diplômée pour l'ouvrage manuel et fréquenté par 26 élèves, fonctionnait pendant le semestre d'hiver. On y enseignait les travaux à l'aiguille, le repassage et le dessin.

2° L'école de ménage de Troisvierges, dirigée par une institutrice laïque possédant le brevet d'enseignement postscolaire et par une religieuse diplômée pour l'ouvrage manuel, durait 11 mois et était fréquentée par 43 élèves. On y enseignait l'allemand, le français, le calcul, la comptabilité, l'histoire naturelle,l'hygiène, l'économie domestique, les travaux à l'aiguille, le repassage et le ménage pratique.

3° L'ouvroir de Troisvierges, d'une durée de 5 mois, était fréquenté par 12 élèves et dirigé par une religieuse sans diplôme.

4° L'ouvroir de Wiltz (hospice), comptant 34 élèves, était dirigé par une religieuse diplômée pour l'ouvrage manuel et durait toute l'année. On enseignait la couture, l'économie domestique, le repassage et le chant.

5° L'ouvroir attaché au pensionnat de Wiltz, dirigé par 3 religieuses de nationalité luxembourgeoise, possédant le diplôme pour l'ouvrage manuel et resp. le brevet français supérieur et élémentaire, durait 11 mois et comptait 36 élèves. On y enseignait le français, le calcul, l'économie domestique, le chant et la couture. 14 élèves fréquentaient les cours de ménage et de repassage, dirigés par deux religieuses non diplômées.

8e ARRONDISSEMENT: REDANGE,

comprenant le canton de Redange et les communes de Hobscheid, Kœrich, Septfontaines, Steinfort; Boulaide, Gœsdorf, Harlange, Heiderscheid, Mecher et Neunhausen.

1. Écoles gardiennes.

a) **Écoles gardiennes publiques.**

Les 3 écoles gardiennes publiques étaient dirigées par des religieuses diplômées pour l'ouvrage manuel, dont 1 maîtresse possédait en outre le diplôme frœbelien. En hiver, les trois religieuses dirigeaient un ouvroir et touchaient de ce chef une indemnité spéciale. La fréquentation fut partout gratuite.

Localités.	Garçons.	Filles.	Indemnités.
Boulaide	14	12	150 + log.
Eischen	26	31	200 + log.
Perlé.....	18	18	250 + log.
Total ...	58	61	600 fr.

b) **Écoles gardiennes privées.**

Les écoles gardiennes privées de Steinfort et d'Useldange, comptant 37, resp. 22 élèves et durant toute l'année, étaient dirigées par des religieuses, dont 1 de nationalité étrangère, possédant toutes deux le diplôme frœbelien.

2. Écoles primaires proprement dites.

Les 118 écoles primaires publiques, 1 de moins que l'année précédente, appartenaient à 75 ressorts scolaires et se divisaient en 33 écoles de garçons, 33 écoles de filles, 44 écoles mixtes ordinaires et 8 écoles mixtes pour les commençants. Dans deux communes avec 5 écoles, la 7e année d'études était remplacée par deux semestres d'hiver consécutifs. Les écoles de garçons et 29 écoles mixtes ordinaires étaient dirigées par des instituteurs; toutes les autres écoles se trouvaient sous la direction d'institutrices.

Comprenaient:	2 années d'études.....	6	écoles
	3 —	6	—
	4 —	7	—
	5 —	13	—
	7 —	86	—

Maisons d'école, salles de classe, places de récréation, lieux d'aisances, musées scolaires, mobilier de classe, matériel d'enseignement et de classe, nouvelles constructions.

Les 88 maisons d'école renfermaient 116 classes; 2 écoles (Steinfort) étaient installées dans des maisons particulières. 22 salles de classe ne répondaient pas entièrement à leur destination: Arsdorf (g. mal entretenue), ibid. (f. petite, sombre); Baschleiden (g. humide, mal entretenue); Beckerich (m. sombre, basse); Bockholtz (trop petite, sombre); Boulaide (g. mal entretenue); Ell (f. trop petite); Folschette (f. humide, sombre); Harlange (g. petite, humide); Holtz (trop petite); Kuborn (mal entretenue); Liefrange (trop petite); Michelbouch (petite, basse, accès incommode); Nagem (trop petite); Niederpallen (sombre, trop petite); Perlé (g. et m. trop petites); Rambrouch (g. humide, sombre, mal entretenue); Roodt (Septfontaines, sombre, humide); Schwebach (petite, mal éclairée); Steinfort (g. I et II, trop petite, resp. trop basse). Servaient à d'autres usages qu'à l'enseignement les salles de classe suivantes: Arsdorf, g. ass. agr. 8 f., laiterie 4 f.; Baschleiden, g. théâtre 4, ass. agr. 2; Bilsdorf, chant 1 f. p. sem. hiver; Bavigne, ass. agr. 4; Bettborn, g. théâtre 5; Boulaide, g. ravit. et conseil communal 50 f.; Dahl, ass. agr. 10; Everlange, g. id. 6; Heiderscheidergrund, id. 5; Gœblange, id. 5; Gœsdorf, id. 4 et laiterie 2; Eschdorf, pompiers 12; Greisch, chant 1 f. sem. hiver; Hagen, g. ravit. 22; Kaundorf, ass. agr., Volksverein, théâtre 12; Masseler, ass. agr. 6; Mecher, id. 5; Nocher, id. 10; Nothum, id. 6 + laiterie 12 + chant 10; Merscheid, chant 1 f. p. sem.; Perlé, id + ass. agr. 5; Roodt (Ell), ass. agr. 12; Schwebach, id. 5; Surré, id. 14; Tadler, id. 6; Useldange, g. id. 4 + garde civique 4. Plusieurs salles de classe n'ont

pas été nettoyées tous les jours: Bavigne, Beckerich, Colpach, Ell, Harlange g., Kuborn, Redange g. et sup., Reimberg, 3 fois p. sem.; Gœsdorf, Masseler, 4 f. p. sem.

Des places de récréation suffisamment spacieuses se trouvaient auprès de 48 maisons d'école; 33 places étaient clôturées et plantées d'arbres. Les places de récréation manquaient à Arsdorf f., Baschleiden f., Bavigne, Bockholtz, Dahl, Dellen, Folschette g., Gœsdorf, Gras, Harlange g., Holtz, Insenborn, Kaundorf, Kœrich, Liefrange, Mecher, Neunhausen, Niedercolpach, Perlé f. et m., Petit-Nobressart, Roodt (Ell), Schandel et Tadler. Elles étaient trop petites ou mal aménagées à Bettborn g., Eischen g. et f., Everlange g. et f., Greisch, Hagen g. et f., Harlange f., Heiderscheid g. et f., Kœrich f. et m., Lannen, Merscheid, Michelbouch, Niederpallen, Nocher, Roodt (Septf.), Schwebach et Wahl g. et f.

Les lieux d'aisances laissaient à désirer au point de vue de la construction à Arsdorf g. et f., Baschleiden f., Bavigne, Beckerich g., Boulaide g., Buderscheid, Greisch, Holtz, Lannen, Liefrange, Nothum, Perlé m., Redange g. et prim. sup., Reimberg, Rippweiler, Tadler, Vichten g. et f., Wahl g. et f.

Les cabinets n'ont pas été lavés à Baschleiden f., Beckerich g., Holtz, Hostert, Masseler et Tadler. Ils l'ont été moins d'une fois par mois à Arsdorf g. Baschleiden g. *par les élèves*, Beckerich f. et m., Bigonville g., Bockholtz, Everlange g. et f., Folschette g., Grevels, Harlange g. et f., Kuborn, Lannen, Michelbouch; Nagem *par les élèves*, Neunhausen, Nœrdange, Oberpallen, Perlé f. et m., Petit-Nobressart, Redange g. f. et m., Schandel, Wahl g. et f., Les cabinets ont été lavés une fois par mois à Arsdorf f., Bigonville f. et m., Boulaide g., Greisch, Grosbous g., Heispelt, Insenborn, Liefrange, Mecher, Merscheid *par les élèves*, Niedercolpach, Roodt les deux, Tarchamps g. et f., Useldange g. et f. Ils l'ont été tous les quinze jours à Bavigne, Buschrodt, Dahl, Gœsdorf, Gras, Grosbous f., Heiderscheid g. et f., Kaundorf, Nocher, Wolwelange g. et f. Les cabinets des autres localités (54 classes) ont été lavés une fois par semaine.

Le mobilier de classe et le matériel d'enseignement ont été renouvelés et complétés par l'acquisition de bancs à deux sièges (2 éc.), d'armoires (2), de tableaux noirs (4), de machines à lire (6), de bouliers compteurs (3), de collections pour l'enseignement intuitif (15), pour l'enseignement des sciences naturelles (20) et de l'histoire (1), de planisphères (10), de globes terrestres (5), de cartes (8), du système métrique des poids et mesures (8) et de tableaux artistiques (2).

Le matériel de classe a été fourni en quantité suffisante à tous les élèves indigents.

Des musées scolaires très bien assortis se trouvaient à Gœsdorf, Kleinbettingen et Redange (prim. sup.). Des commencements de musées scolaires existaient à Baschleiden g., Bettborn g., Buschrodt, Dahl, Ell g., Heiderscheidergrund, Grosbous g., Harlange g., Hobscheid g., Mecher, Redange g., Rippweiler et Useldange g.

De grosses réparations ont été exécutées aux maisons d'école, salles de classe, cabinets, resp. logements de service de Boulaide f., Dahl, Elvange, Everlange, Heiderscheid, Hobscheid, Oberpallen, Kuborn, Merscheid, Steinfort et Vichten.

Durée du temps de classe.

Les grandes vacances sont fixées aux mois de septembre dans 16 communes, comptant 83 écoles. Elles sont fixées aux deux moitiés du mois de septembre et d'octobre dans 5 communes avec 28 écoles et entièrement au mois d'octobre, dans les communes de Mecher et de Neunhausen avec 7 écoles.

L'année scolaire courante a commencé le 1er octobre, dans les communes de Bettborn, Kœrich, Redange; le 4 octobre, à Ell; le 7 octobre, dans les communes de Beckerich, Folschette (exc. Folschette, le 11, nominations), Grosbous, Harlange, Perlé, Saeul (exc. Saeul, le 11, réparations) et Steinfort; le 11 octobre, à Useldange et Vichten; le 14 octobre, dans les communes de Bigonville et Wahl (exc. Wahl et Buschrodt, le 18, nominations); le 15 octobre, à Boulaide (exc. Surré, le 24, nomination) et Ars-

dorf (exc. Arsdorf, le 18, réparations); le 21 octobre, à Heiderscheid (exc. Tadler, le 25 et Heiderscheid f., le 28, travaux des champs); le 28 octobre, à Gœsdorf et le 4 novembre, dans les communes de Mecher et de Neunhausen.

Les classes duraient, en hiver, de 8½—11½ et 1½—4½ ou 1—4; en été, de 8—11, 8½—11½ ou 9—midi et 1½—4½, 2—5 ou 2½—5½.

Élèves.

Nombre des élèves.	Garçons.	Filles.	Total.
de l'âge obligatoire	2176	1957	4133
au-dessus de l'âge obligatoire....	27	15	42
Total ...	2203	1972	4175

Comptaient:	1—10 élèves	.....	3 écoles
	11—20 —	.....	12 —
	21—30 —	.....	29 —
	31—40 —	.....	31 —
	41—50 —	.....	31 —
	51—60 —	.....	11 —
	61—70 —	.....	1 école

Les écoles de Gras et Schwebach avaient 9, l'école de Masseler 10 et l'école de Holtz 64 élèves.

Absences.

Le total des absences était de 80359 demi-journées, dont 75130 absences justifiées et 5229 absences non justifiées. 46 garçons et 58 filles étaient dispensés de la fréquentation scolaire pour une partie de la journée pendant le mois d'octobre. 243 garçons et 232 filles, âgés de 11 ans, étaient dispensés pour une partie des heures de classe du semestre d'été. 45 garçons et 24 filles avaient dispense totale pour une période variant entre

un mois et une année entière, avec la réserve pour 16 garçons et 6 filles de fréquenter l'école pendant le semestre d'hiver 1918-1919.

Liste des absences par communes.

Communes de	Élèves de l'âge obligatoire.	Absences			Moyenne des absences par élève			
		en vertu de l'art. 6.	avec permission.	sans permission.	en vertu de l'art. 6.	avec permission.	sans permission.	Total de la moyenne.
Arsdorf	109	1484	—	5	13,6	—	—	13,6
Beckerich	248	4031	346	307	16,2	1,4	1,2	18,8
Bettborn	123	2779	849	367	22,6	6,9	0,3	29,8
Bigonville	106	949	91	—	8,9	0,8	—	9,7
Boulaide	179	2570	342	265	14,3	1,9	1,4	17,6
Ell	133	1454	126	66	10	0,9	0,5	11,4
Folschette	200	5013	726	298	25,6	3,6	1,5	30,7
Gœsdorf	159	2001	176	152	12,6	1,1	1	14,7
Grosbous	116	826	147	62	7,1	1,2	0,5	8,8
Harlange	176	4255	338	439	24,1	1,9	2,5	28,5
Heiderscheid	208	2915	255	41	14	1,2	0,2	15,4
Hobscheid	369	6182	342	1293	16,7	0,9	3,5	21,1
Kœrich	178	4822	112	54	27	0,6	0,3	27,9
Mecher	157	1656	222	161	10,5	1,4	1	12,9
Neunhausen	58	791	64	14	13,7	1	0,2	14,9
Perlé	300	5833	62	57	19,4	0,2	0,1	19,7
Redange	305	5377	630	252	17,6	2	0,8	20,4
Saeul	81	1175	136	27	14,5	1,6	0,3	16,4
Septfontaines	115	2023	137	14	17,6	1,2	0,1	18,9
Steinfort	326	5956	306	456	18	0,9	1,4	20,3
Useldange	180	2720	165	65	15,1	0,9	0,3	16,3
Vichten	126	2396	100	178	19	0,8	1,4	21,2
Wahl	181	1733	517	676	9,9	2,9	3,7	16,5
Total ...	4133	68941	6189	5229	16,7	1,4	1,2	19,3

Commissions scolaires.

6 commissions scolaires ont visité une fois les écoles. 17 commissions scolaires n'ont pas visité les écoles.

Application des art. 10, 11 et 12.

Communes de	Art. 10		Art. 11		Art. 12	
	aurait dû être appliqué	a été appliqué	après application	à défaut d'application	sur proposition	sans proposition
	par la commission scolaire.		de l'art.	par la commission scolaire	de la commission scolaire.	
Arsdorf.....	1	—	—	—	—	—
Beckerich...	16	—	—	13	—	3
Bettborn ...	10	—	—	7	—	3
Boulaide ...	11	—	—	10	—	5
Ell.....	2	2	1	—	1	—
Folschette...	22	—	—	21	—	8
Gœsdorf ...	5	—	—	4	—	3
Grosbous ...	4	—	—	4	—	2
Harlange....	22	—	—	17	—	13
Hobscheid ..	29	—	—	22	—	33
Kœrich.....	1	—	—	—	—	—
Mecher	3	—	—	3	—	—
Perlé	4	—	—	3	—	—
Redange....	16	3	—	7	—	1
Steinfort ..	12	—	—	10	—	8
Useldange ..	5	—	—	2	—	—
Vichten ...	5	—	—	5	—	1
Wahl	9	—	—	6	—	13
Total ...	177	5	1	134	1	93

Le certificat d'études primaires a été délivré à 193 garçons et à 202 filles, au total à 395 élèves.

Personnel enseignant.

Le personnel enseignant se composait de 62 instituteurs, 42 institutrices laïques et 14 institutrices religieuses.

Mutations dans le personnel enseignant:

par suite de déplacement 11
par suite de mise à la retraite 2
par suite de décès 2

3 instituteurs et 4 institutrices étaient remplacés pour cause de maladie, pendant 3 à 106 jours. 1 instituteur était remplacé pendant deux mois par suite d'études supérieures, 1 autre instituteur l'a été pendant les examens pour le brevet. 1 instituteur, décédé au mois de février, était remplacé par un instituteur jusqu'à Pâques, de Pâques à la fin par une institutrice brevetée. 1 instituteur mis à la retraite au mois de janvier, fut remplacé par un instituteur non breveté.

Brevet de capacité.

Rang de brevet.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
Brev. d'ens. pr. sup.	1	—	—	1
Brev. d'ens. postscolaire .	12	10	6	28
Brev. d'apt. pédagog. ...	28	22	3	53
Brevet provisoire	20	8	5	33
Autorisation	1	2	—	3
Total ...	62	42	14	118

Capacités pratiques.

Notes.	Instituteurs.	Iustitutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
1	5	—	2	7
2	29	22	11	62
3	27	19	1	47
4	1	1	—	2
Total ...	62	42	14	118

Assiduité.

Notes.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
1	9	11	9	29
2	41	21	4	66
3	11	9	1	21
4	1	1	—	2
Total ...	62	42	14	118

Ancienneté de service.

Années de service.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
1—5	27	14	—	41
6—10	12	10	2	24
11—15	10	5	1	16
16—20	—	2	2	4
21—25	1	1	1	3
26—30	6	7	3	16
31—35	3	2	—	5
36—40	3	1	4	8
43	—	—	1	1
Total ...	62	42	14	118

Traitements communaux.

Les 62 instituteurs touchaient en traitements communaux ..... 103259 fr.
Les 42 institutrices laïques ..... 54134 »
Les 14 institutrices religieuses ..... 12962 »

Total ... 170355 fr.

La moyenne du traitement communal était pour l'instituteur de 1665 fr., pour l'institutrice laïque de 1289 fr. et pour l'institutrice religieuse de 926 fr.

Suppléments de traitement.

35 instituteurs recevaient de ce chef ..... 20450 fr.
28 institutrices laïques ..... 15512,50 »

Total ... 35962,50 fr.

Primes de brevet.

Rang de brevet.	Instituteurs.		Institutrices				Total.
			laïques.		religieuses.		
	Nombre.	Sommes.	Nombre.	Sommes.	Nombre.	Sommes.	
Brev. d'ens. pr. s. .	1	300	—	—	—	—	300
Brev. d'ens. postsc.	12*)	2350	10*)	1875	6	1200	5425
Brev. d'apt. pédag.	28*)	2616,66	22*)	2150	3	300	5066,66
Total ...	41	5266,66	32	4025	9	1500	10791,66

*) Un brevet d'enseignement postscolaire et deux brevets d'aptitude pédagogique (dont 1 institutrice) ont été acquis à Pâques seulement. 1 instituteur et 1 institutrice décédés et 1 instituteur mis à la retraite n'ont touché que 41,66 resp. 75 et 25 fr.

Indemnités de logement.

30 instituteurs touchèrent en indemnités de logement ..... 8150 fr.
13 institutrices laïques ..... 2800 »

Total ... 10950 fr.

Dans ces chiffres sont comprises deux indemnités partielles de 150 fr. (Dahl) et 125 fr. (Schandel).

Valeur légale des logements fournis
à 32 instituteurs..... 8400 fr.
à 29 institutrices laïques ..... 6000 »

Les 14 institutrices religieuses disposaient de 9 logements.

Dépense totale.

Revenus.	Instituteurs.	Institutrices		Total.
		laïques.	religieuses.	
Traitem. communaux .	103259	54134	12962	170355
Supplém. de traitem. .	20450	15512,50	—	35962,50
Primes de brevet.....	5266,66	4025	1500	10791,66
Indem. de log. effectiv.	8150	2800	—	10950
Total ...	137125,66	76471,50	14462	228059,16 fr.

La moyenne du traitement avec les suppléments, les primes de brevet et les indemnités de logement effectives et légales était pour l'instituteur de 2347 fr., pour l'institutrice laïque de 1963 et pour l'institutrice religieuse de 1033 fr.+logem.

Du chef des cours postscolaires qu'ils dirigeaient
61 instituteurs touchèrent 13746 fr., en moyenne, 225 fr.
34 institutrices laïques 7605 fr., en moyenne, 224 fr.
8 institutrices religieuses 1652 fr., en moyenne, 207 fr.

32 instituteurs, 29 institutrices laïques et 14 institutrices religieuses occupaient des logements fournis par les communes. Les 14 institutrices religieuses disposaient de 9 logements. Les logements d'instituteurs de Kœrich et de Roodt (Septf.) sont insuffisants.

Nombre des pièces avec la cuisine.	Logements			Total.
	d'instituteurs.	d'institutrices		
		laïques.	religieuses.	
3	2	5	—	7
4	5	15	1	21
5 et plus	25	9	8	42
Total ...	32	29	9	70

Des distributions de prix ont eu lieu dans les communes d'Arsdorf, Beckerich, Boulaide, Ell, Gœsdorf, Grosbous, Harlange (exc. Tarchamps), Hobscheid, Kœrich, Mecher, Saeul, Septfontaines, Useldange, Wahl (sauf Kuborn) et aux deux écoles de Hagen.

La caisse d'épargne fonctionnait à 5 écoles, où 146 élèves versèrent la somme de 8011,05 fr.

L'enseignement à domicile a été donné pendant une partie de l'année scolaire à un garçon de l'âge obligatoire.

3. L'école primaire supérieure publique.

pour garçons à Redange était dirigée par un instituteur en possession du brevet d'enseignement postscolaire. Les 2 divisions d'enseignement primaire supérieur comptaient 23+12 élèves. Les élèves forains payaient un minerval de 30 fr.

Revenus du personnel enseignant.

Traitement communal	2400	fr.
Suppléments de traitement	1062,50	»
Prime de brevet	200	»
Indemnité de l'ecclésiastique chargé de l'enseignement religieux	150	»
Total...	3812,50	fr.+log.

4. Cours postscolaires.

a) **Écoles d'adultes publiques.**

Le nombre des écoles d'adultes pour garçons était de 69 avec 716 élèves, celui des cours postscolaires pour filles de 64 avec 718 élèves.

Durée de l'enseignement.

Écoles de garçons.

Mois.	1 leçon	2 leçons	3 leçons	4 leçons	Total.
	par semaine.				
3	—	—	1*)	—	1
4—4½	—	—	4*)	—	4
5	—	2	55	3	60
7	2	—	—	—	2
11	2	—	—	—	2
Total ..	4	2	60	3	69

*) manque d'élèves, resp. manque d'éclairage.

Écoles de filles.

Mois.	1 leçon par semaine.	2 leçons par semaine.	3 leçons par semaine.	4 leçons par semaine.	Cours permanents 5 à 6 jours.	Total.
2—2½	1*)	1*)	—	—	—	2
4—4½	1	—	4	1	1	7
5	7	7	33	3	4	54
10	—	—	—	—	1	1
Total	9	8	37	4	6	64

*) Manque d'élèves (cours de couture) resp. manque temporaire d'institutrice.

Matières d'enseignement.

Écoles de garçons.

1 branche: le dessin, à ..... 8 écoles
4 branches: allemand, français, calcul, comptabilité, à..... 1 école
5 branches: les mêmes avec l'hygiène, à..... 1 —
5 branches: les mêmes, l'hygiène remplacée par les sciences naturelles, à ..... 5 écoles
5 branches: les mêmes, l'instruction civique remplaçant les sciences naturelles, à ..... 1 école
6 branches: les mêmes et les sciences naturelles, à.. 2 écoles
6 branches: les mêmes, les sciences naturelles remplacées par le dessin, à ..... 1 école
7 branches: les branches de l'art. 59 moins le dessin, à 26 écoles
8 branches: les branches énumérées à l'art. 59, à.... 22 —
9 branches: les mêmes et la géographie, à ..... 2 —

Écoles de filles.

1 branche: les travaux à l'aiguille, à ..... 19 écoles
5 branches: allemand, français, calcul, hygiène, économie domestique, à ..... 1 école

6 branches: les mêmes et les travaux à l'aiguille, à	3 écoles
6 branches: les mêmes, l'hygiène remplacée par la comptabilité, à	3 —
7 branches: allemand, français, calcul, sciences naturelles, comptabilité, hygiène, économie domestique, à	1 école
7 branches: les mêmes, les travaux à l'aiguille remplaçant l'hygiène, à	3 écoles
7 branches: les mêmes, les sciences naturelles remplacées par l'hygiène, à	1 école
7 branches: les mêmes, la comptabilité remplacée par les sciences naturelles, à	4 écoles
8 branches: celles de l'art. 59, moins le dessin et les travaux à l'aiguille, à	1 école
8 branches: l'art. 59, moins l'instruction civique et la comptabilité, à	6 écoles
9 branches: celles de l'art. 59, moins le dessin, à	14 —
9 branches: id. moins la comptabilité, à	1 école
9 branches: id. moins l'instruction civique, à	2 écoles
10 branches: celles de l'art. 59, à	4 —
14 branches (cours postscolaire permanent): les mêmes avec le jardinage, l'élevage du bétail, le repassage et la cuisine, à	1 école

Personnel enseignant.

Les cours postscolaires pour garçons étaient dirigés par 61 instituteurs. 2 instituteurs dirigeaient chacun deux cours postscolaires ordinaires. 6 instituteurs étaient chargés d'un cours postscolaire ordinaire et d'un cours de dessin.

Les cours poscolaires pour filles se trouvaient sous la direction de 42 institutrices et de 19 personnes étrangères à l'enseignement primaire, dont 7 diplômées pour l'ouvrage manuel. 3 institutrices dirigeaient chacune deux cours; l'école de ménage de Redange et le cours postscolaire pour filles de cette localité étaient dirigés par 2 religieuses, possédant le brevet d'enseignement postscolaire, resp. le diplôme pour l'ouvrage manuel.

Indemnités du personnel enseignant.

Subside de l'État	19170,62 fr.
Part contributive des communes	9114,38 »
Total ..	28285 fr.

Dans ces chiffres sont compris les subsides accordés aux cours de couture des écoles primaires.

Indemnités des cours postscolaires.	Instituteurs.	Institutrices.	Total.
100—150 fr.	3	9	12
150—200 fr.	1	5	6
200—250 fr.	49	37	86
250—300 fr.	1	1	2
300—350 fr.	2	3	5
350—400 fr.	4	1	5
400—450 fr.	1	1	2
450—862 fr.	—	4	4
Total ...	61	61	122

Des distributions de prix ont eu lieu à Gœtzange, Kaundorf, Hagen et dans la commune d'Useldange.

Bibliothèques scolaires.

Des bibliothèques scolaires existaient dans 54 localités, appartenant à 23 communes. Elles comptaient 2973 volumes au total, et le nombre des ouvrages empruntés fut de 10172. Toutes les communes ont voté des crédits dans l'intérêt des bibliothèques scolaires, au montant total de 2647,50 fr., mais les crédits alloués n'ont pas été dépensés à Nœrdange, Reimberg, Boulaide, Petit-Nobressart, Bockholtz, Buderscheid, Masseler, Gœtzange, Liefrange, Holtz, Lannen, Saeul, Greisch, Gras, Buschrodt et Kuborn.

b) **Cours postscolaire privé.**

L'ouvroir privé d'Useldange était dirigé par 2 religieuses, dont 1 possédait le diplôme pour l'ouvrage manuel. Au pro-

gramme figuraient les travaux à l'aiguille, la coupe et la cuisine. Le cours durait de novembre à Pâques et comptait 18 élèves, dont 4 étrangères à la commune d'Useldange, lesquelles payaient une taxe scolaire de 5 fr. par mois. Les élèves de l'âge postscolaire obligatoire fréquentaient en même temps le cours ordinaire d'Useldange. La commune d'Useldange paye à l'établissement un subside de 800 fr., destiné par moitié au cours postscolaire en question et à l'école gardienne privée, dirigée par les mêmes religieuses.

RÉCAPITULATION.

Pendant l'année scolaire 1917-1918, le pays comptait 53 *écoles gardiennes publiques*, 5 de plus que l'année passée.

Le nombre des élèves fut de 2495, et le montant total des indemnités payées a été de 52300 fr. Les écoles gardiennes étaient dirigées par 22 maîtresses laïques et 31 religieuses.

Écoles primaires ordinaires.

Les écoles primaires publiques étaient au nombre de 1005, 10 de plus que l'année précédente. Elles se divisaient comme suit:

Arrondissements.	1er.	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	Total.
Écoles de garçons.....	59	58	39	70	41	36	24	33	360
Écoles de filles.....	58	54	38	67	42	38	23	33	353
Écoles mixtes ordinaires ..	10	17	36	—	30	37	68	44	242
Écoles mixtes pour les commençants	3	6	14	1	5	10	3	8	50
Total	130	135	127	138	118	121	118	118	1005

Les écoles étaient installées dans 501 *maisons communales*. 13 écoles se trouvaient dans des maisons particulières.

Les *logements* fournis par les communes furent au nombre de 366, dont 27 étaient trop petits ou en mauvais état.

L'entretien de la propreté peut être qualifié de très bon pour deux arrondissements, de satisfaisant pour trois autres arrondissements et laisse toujours à désirer dans les trois qui restent.

Élèves des écoles primaires publiques.

Élèves.	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	Total.
	Arrondissements.								
a) de l'âge obligatoire:									
Garçons	2742	2879	2527	3464	2175	2228	2129	2176	20320
Filles	2673	2686	2503	3346	2206	2215	1994	1957	19580
Total ...	5415	5565	5030	6810	4381	4443	4123	4133	39900

b) sans distinction d'âge:									
Garçons	2757	2914	2549	3491	2184	2244	2163	2203	20505
Filles	2694	2726	2535	3367	2218	2245	2021	1972	19778
Total ...	5451	5640	5084	6858	4402	4489	4184	4175	40283

Le nombre des élèves de l'âge obligatoire a augmenté de 93.

Dans ces chiffres ne sont pas compris les élèves de la 7e année d'études attachée temporairement aux écoles primaires supérieures publiques.

Assiduité scolaire.

Absences en demi-journées.

Désignation des absences.	Arrondissements								Total.
	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	
Absences justifiées:									
en vertu de l'art. 6.....	104835	120751	101556	306509	90850	82994	69992	68941	946428
en vertu des art. 7 et 8	4830	5248	5968	4479	4635	7176	5286	6189	43811
Absences non justifiées	17767	24643	7548	32471	14318	5239	5075	5229	112290
Total ...	127432	150642	115072	343459	109803	95409	80353	80359	1102529

Moyenne des absences par élève.

Absences en vertu de l'art. 6	19,4	21,6	19,7	38,3	20,7	18,7	16,9	16,7	21,5
Absences en vertu des art. 7 et 8 .	0,7	0,9	1,1	0,6	1	1,6	1,2	1,4	1,1
Absences non justifiées	3,2	4,4	1,5	5,1	3,2	1,2	1,2	1,2	2,5
Total de la moyenne....	23,3	26,9	22,3	44	24,9	21,5	19,3	19,3	25,1

Les absences de chaque catégorie ont pris des proportions plus extraordinaires encore que l'année 1916-1917, pour les motifs énumérés dans le dernier rapport général, lesquels existaient dans une plus forte mesure pendant la 3e et la 4e année de guerre. Il est permis d'espérer qu'à partir de l'année prochaine, la situation redeviendra normale au point de vue de la fréquentation scolaire.

Commissions scolaires..

1 commission a visité 4 fois les écoles, 1 commission les a visitées 3 fois, 6 commissions ont visité 2 fois les écoles, l'une de celles-ci a également visité les écoles privées et une partie des cours postscolaires, 1 commission a visité 2 fois une partie des écoles et une fois l'autre partie, 31 commissions ont visité une fois les écoles et 7 commissions en ont visité une fois une partie. 83 commissions n'ont pas visité les écoles.

Application des art. 10, 11 *et* 12.

Articles.	Arrondissements:								Total.
	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	
10	589	376	3	466	16	52	47	5	1554
11	314	236	175	278	158	84	104	135	1484
12	211	435	129	511	262	60	151	94	1853

Le certificat d'études primaires a été délivré à 1374 garçons et à 1495 filles, au total à 2869 élèves. Dans ces chiffres sont compris les certificats d'études délivrés aux élèves de la 7e année d'études attachée temporairement aux écoles primaires supérieures publiques et de la 7e année des établissements privés.

Le personnel enseignant des écoles primaires publiques se composait de 1010 membres, y compris les 5 membres suppléants de Dudelange, Esch et Luxembourg.

Arrondissements.	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	Total
Instituteurs	65	70	63	71	63	56	71	62	521
Institutrices laïques	52	45	48	33	39	38	26	42	323
Institutrices religieuses....	15	21	16	36	16	27	21	14	166
Total ...	132	136	127	140	118	121	118	118	1010

Par décision du Gouvernement en date du 15 avril 1918, les notes appelées à constater *le résultat général des écoles* ont été

temporairement supprimées. Cette mesure a été prise par suite de l'impossibilité dans laquelle se trouvaient, dans les temps anormaux, la plupart des écoles de se maintenir, quant au résultat obtenu, à leur hauteur accoutumée. La dénutrition générale des élèves se manifestait par l'affaiblissement physique, suivi naturellement du manque d'attention soutenue et de tout effort intellectuel important. A ces circonstances venaient s'ajouter les émotions causées par les attaques d'avions, la fermeture prématurée d'un certain nombre d'écoles pour le même motif, ainsi que les absences exceptionnellement nombreuses, provoquées tant par l'insuffisance de la nourriture et de l'habillement que par les innombrables courses que les enfants étaient obligés de faire pour leurs familles.

Revenus du personnel enseignant des écoles primaires publiques.

Arrondissements.	1er	2e	3e	4e	5e
Traitements comm..	283462,50	258461,32	193138	332893	188802
Supplém. de trait...	66900	45231,25	50362	43975	58525
Primes de brevet...	25700	18200	16800	23100	13400
Ind. de log. effect...	50675	32366,65	16600	50600	16560
Total ...	426737,50	354259,22	276900	450568	277287

Revenus du personnel enseignant des écoles primaires publiques (suite.)

Arrondissements.	6e	7e	8e	Total.
Traitem. commun...	172807	175949	170355	1775867,82
Supplém. de trait.	41037,50	33062,50	35962,50	375055,75
Primes de brevet ..	12958,33	10800	10791,66	131749,99
Ind. d. log. effect.	15910	14925	10950	208586,65
Total	242712,83	234736,50	228059,16	2491260,21

Moyenne du traitement communal.

Arrondissements	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	Total.
Instituteurs	2585	2295	1778	3068	1837	1804	1730	1665	2095
Institutr. laïques .	1870	1651	1370	2325	1479	1280	1302	1289	1571
Institutr. relig. ...	1210	1118	959	1064	961	856	914	926	1001

Moyenne du traitement, y compris les suppléments, les primes de brevet et les indemnités de logement effectives et légales.

Arrondissements.	1er	2e	3e	4e
Instituteurs ...	3961	3327	2735	4287
Instit. laïques..	2864	2276	2092	3157
Instit. relig.....	1370+log.	1224 a. log. 1496 s. log.	1084+log.	1258a.log. 1225 s. log.

Moyenne du traitement, y compris les suppléments, les primes de brevet et les indemnités de logement effectives et légales (suite.).

Arrondissements.	5e	6e	7e	8e	Total.
Instituteurs....	2913	2858	2468	2347	3112
Instit. laïques .	2241	1733	1852	1963	2272
Institut. relig. .	1086+l.	990 a. log. 1045 s.log.	1047+log.	1033+l.	1155

Moyenne des indemnités payées pour la direction des cours postscolaires.

Arrondissements.	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	Total.
Instituteurs	304	213	242	187	241	220	243	225	234
Institutrices laïques	267	206	200	132	219	202	300	224	219
Institutrices religieuses ...	342	133	195	335	153	168	214	207	218

Écoles primaires supérieures publiques.

Nombre des écoles.

Arrondissements.	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	Total.
pour garçons.....	3	4	2	2	4	2	2	1	20
pour filles.....	3	1	—	3	3	—	—	—	10

Nombre des élèves.

Arrondissements.	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	Total.
de l'âge obligatoire (7e an.)									
garçons.....	18	27	20	21	43	15	13	—	157
filles	22	—	—	50	33	—	—	—	105
au-dessus de l'âge oblig.									
garçons.....	81	123	26	43	82	36	43	35	469
filles.....	76	23	—	48	59	—	—	—	206

Dépenses.

Arrondissements								Total.
1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	
25000	28225	8395	16870	20030	8200	9525	3812,50	120057,50 fr.

Le personnel enseignant des écoles primaires supérieures publiques se composait de 21 instituteurs, 1 institutrice laïque et 12 institutrices religieuses. 1 école de garçons était dirigée par deux titulaires; à l'école supérieure pour jeunes filles de Luxembourg se trouvaient préposées 4 institutrices religieuses.

Pour les motifs antérieurement indiqués, *les conférences d'arrondissement* n'ont pas eu lieu non plus à la fin de l'année scolaire 1917-1918.

Cours postscolaires.

Nombre des cours.

Arrondissements.	1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	Total.
pour garçons.....	35	51	74	21	67	54	72	69	443
pour filles.....	26	39	56	25	59	44	65	64	378
Total ...	61	90	130	46	126	98	137	133	821

Nombre des élèves.

Arrondissements.	1e	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	Total.
Garçons	578	583	760	471	738	521	715	716	5082
Filles	600	651	681	602	579	521	554	718	4906
Total ..	1178	1234	1441	1073	1317	1042	1269	1434	9988

Subsides accordés aux cours postscolaires.

Arrondissements.	1e	2e	3e	4e	5e
Subside de l'État	11603,63	16759,31	19047	12947,50	18723,24
Part contributive des communes .	7741,37	10770,69	11826	7488,50	12288,72
Total	19345	27530	30873	20436	31011,96

Arrondissements.	6e	7e	8e	Total.
Subsides de l'État...	15580,05	23105,99	19170,62	136937,34 fr.
Part contributive des communes	8384,45	12064,01	9114,38	79678,12 fr.
Total	23964,50	35170	28285	216615,46 fr.

Dans ces chiffres sont compris les subsides accordés aux cours de couture organisés dans les écoles mixtes dirigées par des instituteurs.

La dépense totale.

Écoles gardiennes.	Écoles primaires.	Écoles primaires supérieures.	Ecoles postscolaires. Cours.
52300 fr.	2491260 fr.	120057 fr.	216615 fr.

Total (chiffre rond): 2880232 fr., laquelle dépense dépasse celle de 1916-1917 de 218029 fr.

Bibliothèques scolaires.

Les bibliothèques scolaires comptaient 23878 volumes, et les crédits alloués dans leur intérêt s'élevaient à la somme de 19824 fr. Toutefois, il résulte de la première partie de ce rapport, que quelques communes n'ont pas voté de crédit à cette fin et que plusieurs autres n'ont pas dépensé les sommes destinées à l'alimentation des bibliothèques scolaires.

Luxembourg, le 25 mai 1919.

L'Inspecteur principal de l'enseignement primaire,
Jules KEIFFER.

Institut des Sourds-Muets
1917-1918.

Neuf élèves, dont 5 garçons et 4 filles, ont quitté l'école à la fin de l'année scolaire 1917—1918. Un élève est décédé, un autre, dément, est incapable de travailler. Quant aux autres, voici les métiers qu'ils ont choisis: servante, 2; couturière, 2; sculpteur sur bois, 1; coiffeur, 1; tailleur, 1.

Cette année-là encore, la commission a constaté au cours de ses visites que la réforme de l'enseignement des sourds-muets, et surtout de leur préparation à la lutte pour l'existence, s'impose. Il nous paraît urgent d'envisager non seulement une réforme de l'orientation même de cet enseignement en ce sens, comme nous le disions déjà, que l'œil et la main soient cultivés plus que la parole; mais il faudra songer aussi à créer de véritables ateliers scolaires, au moins pour les classes supérieures, où durant 12 ou 15 heures par semaine, les enfants feraient l'apprentissage direct et sérieux d'un métier.

Pour hâter la réalisation de ces réformes, la commission propose au Gouvernement d'en faire entreprendre l'étude sans retard. De son côté, elle s'occupera de ces questions, de concert avec le personnel enseignant de l'école, pour pouvoir faire des propositions concrètes et pratiques, dès que le retour des temps normaux permettra l'exécution d'une œuvre de réforme.

La Commission de surveillance,

J. KEIFFER,
N. BRAUNSHAUSEN,
M. ESCH.

Rapport

sur la situation de l'Institut des aveugles à Berbourg, pendant l'année scolaire 1917-1918.

L'Institut comptait 13 élèves, dont 7 fréquentaient l'école et dont les 6 autres étaient initiés aux travaux d'atelier. Depuis la création de l'établissement, sa population variait entre 10 et 16 élèves. Le personnel enseignant se composait des Sœurs Juliana Hentges, chargée de l'instruction primaire, Théophile Terrens et Pamphilia Duhr, préposées aux ateliers. L'enseignement religieux était donné par M. le curé Schock de Berbourg et celui de la musique vocale et instrumentale par Melle Klingenberg, professeur de musique à Grevenmacher. Le programme d'études n'a subi aucun changement. Les travaux des élèves de la section professionnelle consistaient, pour les garçons, dans la fabrication d'objets de brosserie, de boisellerie, de vannerie, de sparterie et, pour les filles, d'objets travaillés à l'aiguille. Le profit que les élèves en ont retiré est de 1389.81 fr. versés dans leur caisse de travail. Voici les chiffres des sommes gagnées par les élèves pendant les 17 années de l'existence de l'établissement: 87,75 fr., 166,15 fr., 234,85 fr., 389,82 fr., 347,74 fr., 390,90 fr., 372,24 fr., 434,55 fr., 577,83 fr., 605,73 fr., 730,35 fr., 690,77 fr., 804,98 fr., 802,50 fr., 886 fr., 1073,32 fr., 1389,81 fr., en tout 6.567,82 fr.

De tous les points du pays, il arrivait à l'établissement des commandes si nombreuses qu'il était impossible de satisfaire tout le monde.

A l'instar d'autres instituts d'aveugles, les élèves ont été initiés aux différents travaux domestiques pour autant que leur infirmité le permettait. La conduite des élèves a été, en général, très bonne, et l'état sanitaire des pensionnaires si excellent qu'aucune consultation médicale n'était nécessaire pendant toute l'année.

Dans le courant de l'année, l'institut a été visité par les écoles de Hemsthal, Beidweiler, Eschweiler, et Biver. Le Patronage qui se dévoue à traduire des livres pour les aveugles est très prospère; il gagne chaque année de nouveaux membres et alimente constamment la bibliothèque de l'établissement.

Nous exprimons les plus vifs remercîments aux généreuses fondatrices du Patronage et aux personnes charitables qui le composent.

Luxembourg, le 10 septembre 1918.

La Commission de surveillance,

Fr. MERSCH,
J. KEIFFER,
J. MEYERS.

Rapport

sur la situation de l'Etablissement pour enfants arriérés à Betzdorf, pendant l'année scolaire 1917-1918.

Le nombre des enfants de l'établissement s'élevait au mois d'octobre 1917, à 70. Dans le courant de l'année, 21 nouveaux élèves ont été admis, de sorte que l'année scolaire a clôturé avec 91 élèves.

Ils étaient répartis sur les quatre divisions de la manière suivante:

Ecole préparatoire	15 élèves
Ecole proprement dite	43 élèves
Ouvroir	10 élèves
Asile	23 élèves.

Malgré les difficultés des temps présents, aucun événement fâcheux n'est venu troubler la régularité dans la vie de l'établissement, de sorte que les différents cours ont pu être donnés sans interruption pendant toute l'année.

Lors de nos inspections, nous avons pu constater que les sœurs remplissent leur tâche si difficile avec l'intelligence et le dévouement accoutumés.

La santé physique des élèves n'a rien laissé à désirer, grâce à la nourriture saine et suffisante que, nonobstant toutes les difficultés, on a pu leur procurer.

Nous avons constaté encore qu'à la classe supérieure de l'école proprement dite, la plupart des enfants acquièrent les connaissances prévues pour la quatrième année d'étude des enfants normaux, et qu'à l'ouvroir, on a cultivé avec succès les différents ouvrages manuels: les résultats obtenus ont surtout été frappants pour la sculpture suédoise. Les jolis objets sculptés par les élèves les plus habiles ont fait l'admiration de tous les visiteurs de l'établissement. Les 23 enfants de l'asile exécutent de petits travaux frœbeliens, répondant au degré de leur infirmité.

Les jeux et la gymnastique occupent une large place dans l'enseignement des enfants arriérés. Ils s'exécutent en plein air, si le temps le permet.

La Commission de surveillance,
Fr. MERSCH,
Jules KEIFFER,
J. MEYERS.